

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION  
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES,  
SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION  
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES ET  
SOCIALES

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDÉ I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE SOCIAL  
AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR SOCIAL  
SCIENCES

DÉPARTEMENT OF HISTORY

**L'INSTITUT EUROPÉEN DE COOPÉRATION ET  
DE DÉVELOPPEMENT (IECD) ET LA  
FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE  
AU CAMEROUN (1992-2016): CAS DES EFA DE  
BATOURI ET DE NJOMBE**

Mémoire présenté et soutenu en vue de l'obtention du diplôme de Master en Histoire

Par

**Gaëlle Patricia METSINA**

Licenciée en Histoire

Sous la direction de

**Pr Christophe SIGNIE**

Maître de Conférences



**Octobre 2021**

## SOMMAIRE

|   |     |
|---|-----|
| SOMMAIRE .....  | i   |
| DEDICACE.....   | ii  |
| REMERCIEMENTS .....   | iii |
| LISTE DES ILLUSTRATIONS .....   | vii |
| RESUME.....   | ix  |
| ABSTRACT .....  | x   |
| INTRODUCTION GENERALE.....  | 1   |
| CHAPITRE I : LA NAISSANCE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'IECD .....  | 20  |
| CHAPITRE II : LES PROCESSUS D'IMPLANTATION DE L'IECD AU CAMEROUN ..   | 42  |
| CHAPITRE III : LA MISE EN ŒUVRE DE L'INTERVENTION DE L'IECD AU<br>CAMEROUN A TRAVERS LES EFA DE BATOURI ET DE NJOMBE..... | 66  |
| CHAPITRE IV : LE BILAN ET QUELQUES SUGGESTIONS DE L'ACTION DE L'IECD<br>DANS LES COMMUNES DE BATOURI ET DE NJOMBE .....   | 97  |
| CONCLUSION GENERALE .....   | 120 |
| BIBLIOGRAPHIE .....   | 123 |
| ANNEXES .....   | 132 |
| TABLE DES MATIERES .....  | 142 |

## **DEDICACE**

**A**

**ma mère Antonia MOLO**

## REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait certainement pas vu le jour sans le soutien d'un certain nombre de personnes, à qui il convient alors d'exprimer toute notre gratitude.

A cet effet, nous adressons notre reconnaissance au professeur Christophe Signié, qui a dirigé ce travail, en dépit de son emploi de temps très chargé.

Nos profonds remerciements, vont aussi à l'endroit de nos enseignants du département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I, lesquels nous ont encadrés tout au long de notre cursus académique, et qui continuent toujours à assurer notre formation. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre reconnaissance. Ils vont aussi à l'endroit de Kami Nsouandélé et Patrick Medza pour l'assistance et la disponibilité accordées. Nous ne pouvons pas oublier les archivistes du MINADER et les nombreux informateurs mentionnés au niveau des sources de ce travail.

Notre gratitude va également à l'endroit du personnel de l'IECD, particulièrement au chef de projet Anastasie Ngo. De même pour les différents coordonnateurs des EFA de Batouri et Njombé en l'occurrence : Julien Ebale et Cyrille Tekeundo, sans oublier les différents Directeurs de ces EFA notamment : Claude Eloa Kombo et Nestor Tatmi Tadjatang qui nous ont fourni des informations importantes pour la conception de ce travail. Nous avons aussi les formateurs de ces EFA, les élèves et les entrepreneurs ruraux sortis de ces EFA.

La priorité familiale étant à la base de toute action humaine, il est important pour nous de reconnaître l'apport indéniable de notre famille en général et en particulier notre pensée va d'abord à l'endroit de notre mère Madame Antonia Molo, pour son apport intellectuel, financier, matériel et affectueux. Ensuite, Carine Metsina et Rosine Ngah Elobo pour leur soutien moral. Pour finir, nous avons des amis et camarades de l'université de Yaoundé 1 pour leur apport multiforme nécessaire à la réalisation de ce travail.

A tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail, dont les noms ne figurent pas ici, qu'ils y trouvent la preuve que leur appui n'aura pas été vain, et qu'ils reçoivent notre reconnaissance.

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACP : Afrique Caraïbe Pacifique  
AFD : Agence Française de Développement  
AIMR : Association Internationale des Maisons Rurales  
AIPF : Association Interprofessionnelle pour la Promotion et la Formation  
BAC : Baccalauréat de l'enseignement secondaire  
BEPC : Brevet d'Etude du Premier Cycle  
BIDC : Business Innovation Développement Centre  
BM : Banque Mondiale  
BUCREP : Bureau Central de Recensement et d'Etude de la Population au Cameroun  
CAPA : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole  
CAPAM : Cadre d'Appui aux Artisans Miniers  
CDE : Compagnie des Eaux  
CECFOR : Centre Congolais de Culture, de Formation et de développement  
CED : Cameroun Entreprise Développement  
CEP : Certificat d'Etude Primaire  
CERES : Centre de Renforcement Educatif et Scolaire  
CES : Centre d'Etude Secondaire  
CFPFA : Centre de Formation Professionnelle Familiale Agricole  
CHD : Coordination Humanitaire et Développement  
CNEFAC : Coordination Nationale des Ecoles Familiales Agricoles du Cameroun  
CODASC : Comité Diocésain pour les Actions Socio-Caritative  
CPP : Convention de Partenariat Pluriannuelle  
CQP : Certificat de Qualification Professionnel  
CRISP : Centre de Recherche et d'Information Socio-Politiques  
CTFC : Centre Technique de la Foresterie Communale  
DCEY : Délégation des Communautés Européennes de Yaoundé  
DGCID : Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement  
DSRP : Document de la Stratégie pour la réduction de la Pauvreté  
EA : Exploitation Agricole  
EEC : Eglise Evangélique du Cameroun  
EFA : Ecole Familiale Agricole  
EHL : Ecole Hotelière de Lausanne

ENA : Ecole Nationale de l'Administration

ESSVA : Ecole Supérieure Spécialisée du Vakinankarata

FA : Familiale Agricole

FALSH : Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines

FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

FCFA : Franc de la communauté Financière Africaine

FEFAK : Fédération des Ecoles Familiales Agricoles de la Kadey

FEFAL : Fédération des Ecoles Familiales Agricoles du Littoral

FIDA : Fond Internationale du Développement Agricole

FMI : Fond Monétaire Internationale

IECD : Institut Européen de Coopération et de Développement

IFC : Institut Français du Cameroun

INS-HEA : Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'Education des Jeunes handicapés

IPNET : Institut Pédagogique National de l'Education Technique

IRAD : Institution de Recherche Agricole au Développement

ISSEA : Institut Sous régional de Statistique et d'Economie Appliquée

LMD : Licence Master Doctorat

MFR : Maison Familiale Rurale

MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

MINAGRI : Ministère de l'Agriculture

MINAT : Ministère de l'Administration territoriale

MINEFOP : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

MINEPAT : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

MINEPIA : Ministère de l'élevage des pêches et industries animales

MINESEC : Ministère de l'Enseignement Secondaire

MINJEC : Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique

MSP : Maison

NPA : Nouvelle Politique Agricole

OIT : Organisation Internationale du Travail

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OSC : Organisation de la Société Civile

PACA : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

PAFOVED : Plateforme d'Appui de Formation et de veille sur la Drépanocytose

PAJA : Projet d'Appui aux Jeunes Agriculteurs

PASS : Programme d'Appui aux Structures de Santé

PCD : Plan Communal de Développement

PCP-AFOP : Phase de Consolidation et de Pérennisation-Programme d'Appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche

PEFACI : Plateforme des Ecoles Familiales Agricole de Côte d'Ivoire

PFNL : Produit Forestier Non Ligneux

PHP : Plantation du Haut Penja

PIB : Produit Interne Brut

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PMEA : Petite et Moyenne Entreprise spécialisées en transformation agro-alimentaire

PNDP : Plan National de Développement Partitif civile

PRFP : Programme de Relance de la Filière Plantain

PROMES : Promotion Economique et Sociale

RCA : République Centrafricaine

RDC : République Démocratique du Congo

RSE : Responsabilité Sociale et Environnementale

SESAME : Soutien aux Etudes Supérieures et accès à un Métier Porteur

TBCAF: Tak Boder Child Assistance Foundation

TPE : Très Petite Entreprise

TPEA : Très petite Entreprise Agricole

TRANSFORM: Transferring capacities to small entrepreneurs in Food-processing, Research and Management

UE : Union Européenne

UNHCH : Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

UNICEF : Fond des Nations unies pour l'Enfance

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### CARTES

|  |     |
|--|-----|
| 1: La Carte de la forêt communale de Batouri ..... | 140 |
| 2 : Le réseau des EFA du Cameroun.....             | 141 |

### DIAGRAMMES

|   |     |
|---|-----|
| 1: L'évolution du chiffre d'activité en euro depuis 2008.....                   | 41  |
| 2: Le diagramme des précipitations de Batouri.....                              | 49  |
| 3: L'évolution comparée du nombre d'élève détenteurs de CQP de 2011 à 2016..... | 103 |

### PHOTOS

|   |    |
|---|----|
| 1: Le fondateur de l'IECD en France, Entrepreneur Xavier BOUTIN. ....                         | 21 |
| 2: La direction Générale de l'IECD à Paris.....   | 36 |
| 3: La commune de Batouri .....  | 48 |
| 4: Un artisan minier du village Kambele III .....   | 52 |
| 5: Le MINADER.....  | 59 |
| 6: L'EFA de Batouri.....  | 68 |
| 7: L'EFA de Njombé.....   | 69 |
| 8: La formation théorique en salle.....   | 82 |
| 9 : Les élèves de EFA de Batouri en Cours Pratique .....                                      | 91 |
| 10 : Un élève de l'EFA de Batouri en Cours Pratique d'identification de culture vivrière .... | 92 |
| 11: Les jeunes dans les sites de mine. ....   | 98 |

### TABLEAUX

|  |    |
|--|----|
| 1 : Les contributions annuelles des partenaires publics de l'IECD.....                 | 39 |
| 2: Les contributions annuelles des partenaires privées de l'IECD.....                  | 40 |
| 3: L'essences forestières dominantes recensées dans la forêt communale de Batouri..... | 50 |
| 4: Les spécificités de la pédagogie de l'alternance .....                              | 79 |
| 5: Les disciplines de la formation générale au niveau 1 et au niveau 2 .....           | 83 |
| 6: Les composantes de l'anglais fonctionnel du niveau 1 et 2.....                      | 85 |



|   |     |
|---|-----|
| 7 : L'exemple d'un plan de formation pratique dans l'EFA de Njombé.....                                       | 93  |
| 8 : L'effectifs des élèves ayant intégré l'EFA de Batouri de 2009 à 2016 .....                                | 99  |
| 9 : L'effectifs du nombre des élèves inscrits à l'EFA de Njombé de 2008-2016 .....                            | 100 |
| 10 : L'évolution du nombre d'élèves détenteurs du CQP de 2011 à 2016 (EFA de Batouri et EFA de Njombé). ..... | 102 |

## **SCHEMAS**

|   |    |
|---|----|
| 1: L'organigramme de l'IECD .....                 | 25 |
| 2: Le schéma du principe d'action de l'IECD ..... | 27 |
| 3: Le cycle d'alternance .....                    | 80 |

## RESUME

Le présent mémoire est intitulé : "Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD) et la formation professionnelle agricole au Cameroun (1992-2016) : cas des EFA de Batouri et de Njombé." La crise économique qui frappe le Cameroun au cours du milieu des années 1980 a conduit au désengagement de l'Etat de presque tous les secteurs de la vie économique et sociale du pays. Cette forte propension à la libéralisation eut de sévères conséquences sur la paysannerie qui voyait ainsi ses conditions de vie se dégrader suite à la minimalisation du soutien de l'Etat. Le terrain laissé libre par l'Etat ouvrit la voie à l'intervention des acteurs non institutionnels tant internationaux que locaux tels que les Organisations Non Gouvernementales(ONG). C'est donc dans ce sillage que l'Institut Européen de Coopération et de Développement(IECD) s'installe au Cameroun dès 1992 avec entre autres objectifs, d'apporter une assistance technique et professionnelle à certaines populations rurales à travers les Ecoles Familiales Agricoles(EFA). C'est donc de la pertinence de l'intervention de cette ONG française en matière de développement agricole et rural que traite la présente étude. Elle a pour objectif d'évaluer la contribution de cette Organisation dans la formation professionnelle agricole au Cameroun et plus précisément dans les communes de Njombé et de Batouri. Pour y parvenir, nous avons fait recours à une pluralité de sources constituées pour l'essentiel des sources écrites tant primaires (rapports, archives etc.) que secondaires (articles scientifiques, Thèses, Mémoires, et ouvrages) ; des sources orales ; iconographiques et dans une certaine mesure, les sources numériques. L'approche diachronique et synchronique a été sollicitée pour orienter nos analyses. Il ressort globalement que l'action de l'IECD améliore quelque peu les conditions de vie des populations rurales dans les zones étudiées. L'IECD contribue à la résorption de la déscolarisation, à l'employabilité des jeunes ruraux et à l'augmentation de la productivité agricole. Mais il demeure que cette action ne saurait à elle seule suffire pour éradiquer la pauvreté sur le long ou moyen terme dans ces deux localités.

## ABSTRACT

This brief is intitled : ‘European Institute for Cooperation and Development (IECD) and vocational agricultural training in Cameroun (1992-2016) : cases of Familly Agricultural Schools of Batouri and Njombe-Penja. The economic crisis that hit Cameroon in the mid-1980s led to the disengagement of the State from almost all sectors of the country's economic and social life. This strong propensity for liberalization had severe consequences for the peasantry, whose living conditions deteriorate following the minimization of State support. The land left free by the State paved the way for the intervention of non-institutional actors, both international and local, such as Non-Governmental Organizations (NGOs). It is therefore in this wake that the European Institute for Cooperation and Development (IECD) set up in Cameroon in 1992 with, among other objectives, to provide technical and professional assistance to certain rural populations through the Family Agricultural Schools (EFA). This study therefore deals with the relevance of the intervention of this French NGO in agricultural and rural development. It aims to assess the contribution of this organization in improving the conditions of farms in the Njombé and Batouri areas. To achieve this, a variety of sources was used, mainly written sources, both primary (reports, archives, etc.) and secondary (scientific articles, theses, dissertations, and books), oral sources, iconographic sources ; and, to some extent, digital sources. The diachronic and synchronic approach was used to guide the analyses. Overall, it appears that the action of the IECD somewhat improves the living conditions of some rural populations in the areas studied. The IECD contributes to reducing school drop-outs, to the employability of young rural people and to the increase in agricultural productivity. But the fact remains that this action alone will not suffice to eradicate poverty in the long or medium term in these two localities.

# INTRODUCTION GENERALE

## I- CONTEXTE DE L'ETUDE

L'Institut Européen de Coopération et de Développement, est une organisation française non gouvernementale à but non lucratif, créée en 1988 par Xavier Boutin et basée à Paris<sup>1</sup>. Elle a été reconnue d'utilité publique, par arrêté du ministère français de l'Intérieur et d'Outre-Mer et des collectivités territoriales<sup>2</sup>. En revenant à la petite histoire des organisations non-gouvernementales, la notion d'ONG<sup>3</sup> apparaît pour la première fois en 1945 dans la Charte des Nations Unies<sup>4</sup>. Il ne faut pas mettre de côté qu'auparavant, les ONG étaient nommées « Associations Transnationales »<sup>5</sup>. Elles sont aujourd'hui des acteurs majeurs des relations internationales auprès des Etats et des organisations intergouvernementales, qui restent formellement les seuls sujets du droit international. On parle communément ici de « Sujets primaires » dans le cas des Etats, « sujets secondaires » dans le cas des organisations internationales nées de la volonté des Etats. Leurs secteurs d'activité se caractérisent par la redéfinition de ses enjeux politiques, économiques, culturels et sociaux dans le cadre du processus de globalisation. Aussi, l'émergence des ONG a été fortement influencée par le contexte propre aux différentes époques et par leur inscription institutionnelle et sociologique. Historiquement, on peut repérer successivement quatre générations d'ONG :

La première génération(1960) tire ses origines de la période coloniale et de la situation politique et socio-économique de l'après-Guerre de 1945 en Europe<sup>6</sup>. La deuxième (1970), est liée à la décolonisation et au mouvement international des deux premières décennies de développement. La troisième (1980), émerge de l'idéologie tiers mondiste dans le cadre de la Guerre froide. Enfin, la quatrième génération (1990) partit de la remise en question de l'idéologie tiers mondiste, la fin de la Guerre froide et le développement d'un nouveau pragmatisme, à la fois officiellement apolitique et professionnel. Les années 1980 et 1990 sont donc caractérisées par l'apparition en force d'ONG techniciennes, dans les secteurs de la santé,

---

<sup>1</sup> Archives IECD, '' Rapport annuel 2010'', p.7.

<sup>2</sup> Journal officiel de la République française, 8 mai 2010.

<sup>3</sup> 'Organisations composées d'individus qui se regroupent volontairement en associations pour poursuivre des objectifs communs, P.Marchesin, dans *Introduction aux relations internationales*, France, Karthala mars 2008, p.101.

<sup>4</sup> Lire l'article 71 de la charte des Nations Unies et statut de la cour internationale de justice, Nation Unies, 1945, p.48.

<sup>5</sup> P.Walker et D.Maxwell, *Shaping the Humanitarian World*, Londres, Routledge, 2009, p.25.

<sup>6</sup> G. Stangherlin, '' Les organisations non gouvernementales de coopération au développement'', in *Courrier Hebdomadaire du CRISP* 200/9-10 n°1714-1715, pp. 5-69.

de l'agronomie, de la sécurité et des activités économiques. Elles ont occupé le devant de la scène, avec les médias, aux pires moments de la famine en Afrique<sup>7</sup>. En effet, le continent africain a connu une crise économique à partir de la fin des années 1980. Cette crise économique, provoquée par la chute des prix des principaux produits d'exportation (pétrole, cacao, café, caoutchouc) et une dégradation considérable des termes de l'échange (1986-1988) va modifier les orientations économiques des gouvernements africains à l'instar du Cameroun<sup>8</sup>. Au courant des années 1990, les ONG vont devenir des acteurs fondamentaux de la coopération et du développement et vont dès lors venir en aide aux pays du Tiers monde plus précisément du continent africain. C'est dans cette logique que Jacques Dumont va ainsi dire : "Le développement et la coopération au développement, sont devenus partie intégrante de la nouvelle approche des relations internationales dans le chef des anciennes et nouvelles ONG tournées vers le tiers-monde"<sup>9</sup>.

Le Cameroun, n'a pas échappé à cette crise économique et a connu une décroissance de son PIB. Il est passé d'un taux de +6,9% en 1985/1986 à une baisse moyenne de -4,3% par an jusqu'en 1992<sup>10</sup>. Sous la pression des institutions de Bretton Wood (BM, FMI), le Cameroun va s'engager à mettre en œuvre une politique économique libérale<sup>11</sup>. Il va de ce fait se désengager partiellement de l'activité économique et plus particulièrement des secteurs de la production agricole. Il faut rappeler que dans ce contexte, les paysans qui jusqu'ici bénéficiaient de l'encadrement de l'Etat se sont retrouvés plongés dans une misère sans précédent, due à l'abandon des secteurs sociaux clefs, dont celui de la formation professionnelle agricole et rurale<sup>12</sup>. Les ONG, vont entrer davantage en action au Cameroun à partir de 1990, suite à la Loi portant sur la Liberté des Associations<sup>13</sup>. Cette Loi a permis la création de plusieurs associations locales au Cameroun et aussi l'entrée en scène des ONG étrangères à l'instar de

---

<sup>7</sup> J.M. Batoum, "Coopération entre l'Union Européenne et les Organisations Non Gouvernementales Européennes au Cameroun. Essai d'Analyse Historique : (1976-1995)", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé1, 2004, p.30.

<sup>8</sup> C.M. Ngo Tong, "L'Opérationnalisation de la Stratégie de croissance Pro-Pauvres au Cameroun", *Revue interventions économiques*, n°56/2016 p.3.

<sup>9</sup> J.Dumont, "Les organisations non gouvernementales (ONG) de coopération avec le tiers-monde : un aperçu général", in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°946, 1982, pp.1-39.

<sup>10</sup> J.D.Awoumou Amougou, "La Libéralisation des Marchés et le Développement Durable en Afrique : Le cas du secteur agricole au Cameroun", Mémoire de ENA, 2006, p.4.

<sup>11</sup> Ngo Tong, "L'Opérationnalisation de la Stratégie", p.3.

<sup>12</sup> A. Njoya, *Analyse comparée des processus de mise en œuvre et de transformation des dispositifs de formation agricole et rural dans trois pays d'Afrique : Cameroun, Maroc, Madagascar*, Volume 3 étude au Cameroun, Editions Agropolis, Montpellier Cedex-France, 06 octobre 2012, p.29.

<sup>13</sup> Loi n°30/053 du 19 décembre 1990, Sur la Liberté d'Association, chapitre IV Article 15 et 16 alinéas.

l'IECD. L'Etat du Cameroun va ainsi entrer en collaboration avec l'IECD à partir de 1992<sup>14</sup>. Ces ONG à l'instar de l'IECD se présentent ainsi comme alternative, compte tenu de la lourdeur des grands projets et des défis de développement. L'IECD, dans la vision de la coopération non-gouvernementale apparaît de ce fait comme un substitut de l'Etat. Notamment, dans les zones où il n'intervient pas assez à cause de ses limites en ressources humaines ou en capacités techniques et financières. Une fois installée au Cameroun, cette organisation va se lancer dans le domaine de la formation professionnelle agricole ceci à travers le réseau des EFA. C'est pour mieux expérimenter les actions de l'IECD que nous avons choisi pour thème de recherche : 'l'IECD et la formation professionnelle agricole au Cameroun de 1992-2016 : Cas des EFA de Batouri et de Njombé'.

## II- RAISONS DU CHOIX DU SUJET

Gordon Mace et Francois Petry font observer que : 'l'importance ou la pertinence politique et sociale d'un problème est le premier élément qui sert à justifier le choix d'un sujet<sup>15</sup>'. En effet, le choix du sujet peut venir d'un constat fait dans notre vie quotidienne. Dans le cas d'espèce, les raisons qui justifient le choix de notre sujet sont donc à la fois personnelles, scientifiques et académiques.

Aussi nous avons choisi pour thème : 'L'IECD et la formation professionnelle agricole au Cameroun de 1992-2016 : cas des EFA de Batouri et Njombe' : pour des raisons personnelles simples. En effet, notre enfance et notre adolescence ont été caractérisées par la proximité avec les activités du secteur agricole. Le milieu social et le cadre de notre vécu sont demeurés en phase avec ce secteur d'activité. Dans ce sillage, certains contacts avec les opérateurs de formations agricoles, assistés par l'IECD n'ont pas manqué d'orienter le choix de ce sujet. Une observation de l'action de l'IECD dans le cadre de sa coopération avec l'Etat, à travers les programmes AFOP du MINADER nous est apparue comme un champ de recherche à explorer.

Ensuite, il n'a pas été évident de dissocier ces observations et expériences personnelles tout simplement parce qu'elles ont constitué un intérêt scientifique majeur. En réalité, notre motivation scientifique, se résume à apporter une pierre à l'édifice de la science dans le cadre de l'histoire des relations internationales plus précisément en matière de coopération entre le

---

<sup>14</sup> IECD, Rapport annuel, 2010, P.11.

<sup>15</sup> G.Mace, F. Petry, *Guide d'Elaboration d'un projet de recherche en Sciences Sociales*, Paris, Boeck Université, 2003, P.9

Cameroun et les ONG dans le domaine de la formation professionnelle agricole. En ce sens et à ce niveau, l'idéal d'explorer un champ de réflexion comme le nôtre n'est qu'un ajout.

Enfin, nous avons des raisons académiques, qui se développent à travers les réformes pédagogiques du système LMD. Lequel s'articule à travers la Licence, Master, Doctorat, et stipule qu'à la fin des études de Master, l'étudiant soit normalement apte à la recherche en se spécialisant dans un domaine précis. D'où la perspective de soutenir un mémoire. Par ailleurs, notre recherche s'inscrit dans un cadre spatio-temporel qu'il convient de présenter.

### **III- CADRE SPATIO-TEMPOREL**

Le cadre spatial de cette étude couvre la commune de Batouri et la commune de Njombé-Penja. Parlant de la commune de Batouri, elle est située dans le Département de la Kadey dans la région de l'Est Cameroun. Elle a été créée par décret n°230 du 07 juin 1985 du Ministère de l'Administration Territoriale. En effectuant une rétrospective historique de cette commune, elle avait été créée par les Allemands en 1921 et elle couvrait une superficie de 22000 km<sup>2</sup><sup>16</sup>. Cette superficie va régresser avec la création du MINAT. Cette commune couvre désormais une superficie de 5786 km<sup>2</sup> et est limitée au Nord par l'arrondissement de Ketté, à l'Est par la RCA, au Sud-Est par l'Arrondissement de Kentzou (frontière RCA) ; au Sud par les Arrondissements de Mbang et Ndélélé, à l'Ouest par le Département du Lom et Djerem<sup>17</sup>. Cette commune est affectée par plusieurs problèmes d'ordre économique et social, d'où l'intervention de l'IECD dans cette zone. Le choix de cette zone d'étude relève de la présence d'une école familiale agricole implantée par l'IECD et ses partenaires.

Quant à la commune de Njombé-Penja, elle est créée par décret n°93/321 du 25 novembre 1993 du MINAT<sup>18</sup>. Cette commune, est située dans le Département du Mungo,<sup>19</sup> dans la Région du Littoral. Elle est limitée au Nord par la commune de Loum ; au Sud par la commune de Mbanga ; à l'Est par Yabassi et à l'Ouest par la commune de Melon<sup>20</sup>. La commune de Njombé-Penja est minée par plusieurs tares sur les plans économique et social, d'où l'intervention de l'IECD et ses partenaires. Ces derniers ont jugé mieux de mettre sur pieds

---

<sup>16</sup> PNDP, Plan Communal de Développement (PCD) de Batouri, Août 2018, p.40.

<sup>17</sup> *Ibid.*

<sup>18</sup> PNDP, Plan Communal de Développement de Penja, mars 2012.

<sup>19</sup> N.N.Justin, "Cameroun : une politique agricole de crise vue à partir du Mungo", Mémoire de sociologie à l'Université de Yaoundé I, 2003, p.17.

<sup>20</sup> *Ibid.*

dans cette zone une école familiale agricole. Il faut relever que cette commune est située entre deux espaces urbains (Penja et Njombé).

Pour ce qui est du cadre temporel, Joseph Ki-zerbo affirme que : ‘L’historien qui veut remonter le passé sans repère chronologique, ressemble au voyageur qui parcourt une piste sans borne chronologique’<sup>21</sup>. C’est dire que les bornes chronologiques dans les thèmes de recherche sont nécessaires. Ainsi, l’histoire est l’organisation par intelligence des données qui se rapportent à une temporalité<sup>22</sup>. Nous comprenons donc par-là que les bornes chronologiques nous permettent de déterminer les événements bien précis afin de bien comprendre notre thématique. C’est ainsi que notre étude se base sur des référents chronologiques bien précis. Elle couvre la période allant de 1992 à 2016. Quelques points pertinents et saillants justifient le choix de ces bornes chronologiques.

La première borne, celle de 1992 renvoie à l’implantation de l’IECD et au lancement du projet des EFA au Cameroun<sup>23</sup>. La seconde, 2016 quant à elle, fait référence à la visite de l’ambassadeur de France Gilles Thibault au Cameroun dans les centres de formation professionnelle agricole de l’IECD plus précisément l’EFA de Njombé et l’EFA de Trypano dans le département de la Kadey<sup>24</sup>.

#### **IV- INTERET DE L’ETUDE**

Un sujet ne saurait être traité sans reposer sur un intérêt ou un ensemble d’intérêts. Dans le cadre de cette thématique, il porte un intérêt pluriel. En effet, au Cameroun, l’agriculture est un maillon de l’économie ; elle constitue son poumon car, elle contribue à la sécurité alimentaire<sup>25</sup>. Elle est dès lors valorisée par l’Etat et fait l’objet de plusieurs coopérations bilatérales et multilatérales. Dans ce sujet, nous nous appuyons sur la coopération multilatérale à l’instar de la coopération Cameroun- IECD qui met un point sur le développement local. Ceci à travers l’agriculture dans les champs de la formation professionnelle agricole. Dès lors, ce sujet présente un intérêt économique, social et scientifique.

Dans la sphère économique, cette thématique apporte une lumière sur la valorisation du secteur agricole. Ceci à travers la formation agricole soutenue par l’IECD au Cameroun. Ce

---

<sup>21</sup> J.Ki- Zerbo, *Histoire de l’Afrique Noir d’Hier à Demain*, Paris, Hatier, 1972, p.16.

<sup>22</sup> P.Veyne, *Comment on écrit l’Histoire ?* Paris, Seuil, 1971, P.33.

<sup>23</sup> J.L. Ballif, *De l’Eau pour tous les affamés*, Editions Publibook, 2002, pp. 138-139.

<sup>24</sup> <https://www.iecd.org/newletter-ecoles-familiales-agricoles-de-decembre-2016/>, consulté le 22 mars 2021, à 12h00.

<sup>25</sup> AMINADER, Document de la Stratégie de Développement du Secteur rural, Juillet 2005 p 2 ;



faisant, la population va désormais se mobiliser à lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans les localités concernées. En effet, grâce à la formation professionnelle agricole, la productivité agricole augmente ainsi que le PIB.

Quant au plan social, cette étude interpelle les jeunes sur l'importance de la formation professionnelle agricole et aussi la nécessité de rester dans leur localité. Les jeunes ne pourront plus trop se focaliser aux métiers de la ville (fonction publique et autres) et vont désormais évaluer l'importance de l'insertion professionnelle dans le milieu rural d'origine en devenant des entrepreneurs ruraux responsables. Aussi, ce travail apporte-t-il une contribution à la réduction du chômage, de l'exode rural tout en augmentant le développement local. Dans le même ordre d'idées, les jeunes sont susceptibles de cerner la nécessité de se fixer en zone rurale au lieu de peupler les villes et être confrontés au chômage, au banditisme et à la délinquance juvénile etc... En gros, cette étude valorise les métiers agricoles.

Sous le prisme d'analyse scientifique, cette étude s'inscrit en droite ligne du développement des recherches relatives au secteur agricole et plus précisément sur la formation professionnelle agricole au Cameroun. Elle sera non seulement utile aux chercheurs de connaître l'importance et le développement de la formation professionnelle agricole, mais aussi indispensable à la communauté éducative.

## **V- REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE**

L'historiographie des relations non-gouvernementales franco-camerounaises, est restée longtemps dominée par l'étude des rapports diplomatiques et économiques classiques. Cette étude s'inscrit dans une perspective nouvelle. Nous relevons d'abord que la revue de la littérature, consiste à recenser les productions scientifiques (ouvrages, articles de revues scientifiques, thèses, mémoires, actes de colloque ou de conférences...) ayant un rapport direct ou indirect avec le sujet traité. C'est dans cette logique que les auteurs comme Lawrence Olivier, Gay Bedard et Julie Ferron vont définir la revue de la littérature comme étant : « Le repérage des auteurs et des ouvrages importants ayant traité un sujet donné »<sup>26</sup>.

Médard Tsala Buni dans son travail nous éclaire sur la stratégie des organisations internationales en vue de la réalisation des politiques publiques agricoles au Cameroun. En effet, il nous fait comprendre que le Cameroun dans son statut de pays sous-développé a besoin

---

<sup>26</sup> L.Olivier et Al, *L'élaboration d'une problématique de recherche : sources, outils et méthode*, Paris, L'Harmattan, Collections Logiques Sociales, 2005, p. 31.

d'aide dans le secteur agricole pour relever son économie afin d'éradiquer la pauvreté, la famine<sup>27</sup>. D'où l'implication des ONG. Mais, l'auteur dans son travail s'est borné à présenter deux organismes dont le FIDA et la FAO et n'a pas fait mention de l'IECD qui pourtant est aussi une ONG impliquée dans le domaine agricole.

Jacques Serge Kouadjovi Kaledje II, quant à lui, nous fait comprendre que l'agriculture doit être un catalyseur du développement du Cameroun. A cet effet, il ressort le rôle de l'IRAD dans le développement et la valorisation de la recherche agricole au Cameroun. L'IRAD, en effet, contribue à relever les agriculteurs afin qu'ils puissent s'adapter et appréhender les dynamiques sociales qui s'opèrent dans le secteur de l'agriculture durable<sup>28</sup>. De même, l'auteur nous fait comprendre que l'IRAD vise à dégager les obstacles au développement et souligne quelques perspectives d'avenir pour un développement durable. Seulement, il n'a pas fait allusion aux EFA de l'IECD qui opèrent aussi dans les mêmes actions.

Aboubakar Njoya quant à lui dans son travail, nous éclaire sur les différents sous-dispositifs de formation agricole que le Cameroun a eu à mettre en place<sup>29</sup>. Il nous montre également que la formation agricole et rurale reste écartelée entre les adeptes d'une agriculture dite moderne (intensive, usage des intrants et autres technologies) et ceux qui croient à une évolution de l'agriculture familiale. Son travail, vise à susciter une prise de conscience quant à la nécessité de réunir tous les acteurs de la formation professionnelle, technique, agricole et rurale. Toutefois, on s'aperçoit que l'auteur n'a pas mis un accent sur l'IECD, il n'a que fait une brève présentation.

R. Rowat dans son œuvre soulève le problème de qualification du personnel enseignant dans le domaine agricole et rural<sup>30</sup>. Tout d'abord, il présente les nécessités d'une planification en matière de main d'œuvre, puis démontre l'élaboration d'une stratégie nationale concernant le personnel agricole qualifié. À cela s'ajoute la présentation des données indispensables à la planification concernant le personnel. Ensuite, il ressort la méthodologie applicable à l'évaluation des besoins en personnel. De même dans la planification des enseignements dans

---

<sup>27</sup> M. Tsala Buni, "L'Aide Internationale au Développement du Secteur Agricole au Cameroun de 1978 à 2013 : Cas du FIDA et de la FAO", Mémoire de Master en histoire Université de Yaoundé I, octobre 2015.

<sup>28</sup>J.S.Kouadjou Kaledje II, "Contribution d'un Centre de Recherche Agricole au Développement Durable du Cameroun : Cas de l'IRAD (1970-2010)" ; Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, Octobre 2016 .

<sup>29</sup>A. Njoya, *Analyse comparée des processus de mise en œuvre et de transformation des dispositifs de formation agricole et rurale dans trois Pays d'Afrique : Cameroun, Maroc, et Madagascar*, Volume 3, étude au Cameroun, Agropolis, Montpellier cedex 01-France, 06 octobre 2012.

<sup>30</sup> R. Rowat, *Personnel qualifié et développement agricole et rural*, FAO, Rome 1995.

certaines domaines spécialisés. Son travail apporte un éclaircissement sur les besoins de la formation agricole dans le monde. Cependant, il n'a porté aucun intérêt sur le Cameroun.

Le rapport de la Conférence mondiale sur l'Enseignement et la formation agricole constitue une étude d'ensemble des principales ressources qu'offre chaque région pour tous les types d'enseignement et de formation agricole. Néanmoins, ce document, pourtant riche en informations, n'entre pas dans le détail des moyens disponibles dans chaque pays<sup>31</sup>. Les auteurs de ce rapport se sont attachés tout particulièrement aux conceptions et aux tendances nouvelles qui se font jour dans les régions et les grands problèmes qui se posent dans la formation agricole. Aussi, ce rapport ne met pas un accent particulier sur la formation agricole au Cameroun.

Pierre Debouvry, Anne Granie, Alain Maragnani, et Jean Metge dans leur travail collectif, traitent de la formation rurale à l'échelle internationale<sup>32</sup>. Sur ce, ils nous font part en première partie des enjeux de la formation ; ensuite, ils font une analyse stratégique et présentent les acteurs d'un projet de formation. Aussi ont-ils fait un diagnostic préalable de cette formation et ont ressorti le référentiel de cette formation. Ils démontrent l'importance de la formation agricole dans la société en nous faisant comprendre que celle-ci est un moyen approprié par lequel un pays se développe. Dès lors, les pays en voie de développement sont conviés à mettre un accent particulier sur cette formation agricole tout en mettant en avant les exigences de formation. Mais, ces auteurs se sont limités à la formation agricole rurale au niveau supérieur et non au niveau secondaire qui, pourtant, constitue le cheval de bataille des EFA de l'IECD au Cameroun.

Le Manuel Pratique de la FAO traite de la gestion et de l'administration d'écoles et de collèges techniques agricoles souvent placés sous l'autorité des ministères de l'Agriculture ou d'autres ministères techniques, mais également des écoles secondaires et supérieures d'agriculture dont la plupart relèvent des ministères de l'Education ou d'autres organismes chargés de l'enseignement<sup>33</sup>. Il est également destiné aux établissements plus spécialisés qui assurent une formation de même niveau dans les domaines tels que la foresterie, la pêche, la

---

<sup>31</sup> AMINADER, Conférence Mondiale sur l'Enseignement et la Formation Agricoles, volume II, Copenhague, Danemark, 28 Juillet -8 Août 1970.

<sup>32</sup> P.Debouvry, A-M.Granie, A.Maragnani, J.Metge, *Formation Rurale à l'Internationale, Méthodes et outils*, édition Educagri, 2003.

<sup>33</sup> AMINADER, FAO, Administration des écoles et collèges d'agriculture, Manuel Pratique, Rome, 1985.

protection des cultures, les machines agricoles, l'économie domestique rurale et la gestion agricole. Mais, ce manuel pratique n'est pas propre à celui de l'IECD.

La Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement, dans son étude concernant trois régions du Sénégal (Kolda, Zone de colonisation, le Ferlo), évalue d'abord les revenus agricoles des différentes catégories d'exploitations en fonction de leur dotation en facteurs de production et de leurs types d'activités. Puis, elle analyse les offres d'éducation et de formation aux familles d'agriculteurs et évalue les coûts directs et indirects. Cette étude effectue des estimations sur les capacités contributives des différentes catégories de producteurs et elle décrit les pratiques de scolarisation et de formation des différentes catégories de ces derniers<sup>34</sup>. Cette étude est intéressante dans la mesure où elle montre l'importance de l'élevage dans les processus d'intensification des systèmes de culture de céréales et de l'arachide. Cependant, son intérêt ne porte que sur les régions du Sénégal et par conséquent, ne s'intéresse pas au Cameroun.

*Le groupe de réflexion sur l'économie de la formation agricole et rurale* dans son rapport définitif, traite de trois thèmes : les coûts des formations agricoles et rurales ; les effets de la formation agricole et rurale ; les modes de financement durables de la formation agricole et rurale<sup>35</sup>. A travers ces thèmes, ce groupe de réflexion a ressorti l'importance des aspects financiers dans un système de formation d'une part, et d'autre part, l'impact que peut avoir ce système sur l'économie du secteur agricole et rural. Mais, il ne porte aucun intérêt sur les coûts, les effets et le mode de financement durables de la formation agricole et rurale pourtant pièces maîtresses dans l'action de l'IECD.

## VI- PROBLEMATIQUE

Le concept « problématique » a fait l'objet de plusieurs définitions dont nous retenons ici quelques-unes. Selon Maurice Mbayo Musewa elle est : « une étude, de façon que son développement y apporte des lumières »<sup>36</sup>. Jean Claude Combessie quant à lui affirme que la problématique d'un travail scientifique est : « l'ensemble des questions que le chercheur soulève ou se pose, dans l'étude qu'il mène »<sup>37</sup>. En outre Michel Beau, pense que la

---

<sup>34</sup> AMINADER, DGCID, Systèmes de production, revenus et pratiques de scolarisation des agriculteurs : Etude de cas dans trois régions du Sénégal, Montpellier, février 2008.

<sup>35</sup> AMINADER, Groupe réflexion sur l'économie de la formation agricole et rurale, *Rapport définitif*, DGCID, octobre 2007.

<sup>36</sup> M.Mbayo Musewa, *L'art de confectionner un travail scientifique*, Editions Médias Paul Paris, 1998, p.10.

<sup>37</sup> J.C.Combessie, *La méthode sociologique*, Paris, La découverte, 1996, p.9.

problématique est :’’ l’ensemble construit autour d’une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d’analyse qui permettront de traiter le sujet choisi ‘’<sup>38</sup>.

L’action de l’IECD est perceptible au Cameroun, plus précisément dans les communes de Batouri et Njombe qui constituent nos cadres d’étude scientifique. En ce sens, ce thème pose déjà en substance un problème fondamental, celui de savoir : quel est l’apport de l’IECD dans le domaine de la formation professionnelle agricole au Cameroun et plus précisément dans les communes de Batouri et de Njombé ? A cette question centrale, s’ajoute les questions secondaires :

- Quels sont les fondements qui ont déterminé le processus de création de l’IECD ? Comment se structure-t-elle et quels sont ses programmes d’activité ?
- Dans quel cadre contextuel et juridique l’IECD s’implante au Cameroun et plus précisément dans les localités de Batouri et de Njombe ? Quels sont ses acteurs étatiques et non étatiques dans ces deux localités ?
- De quelle manière les EFA de Batouri et de Njombé sont mises sur pied et quels sont les critères d’adhésion des jeunes et des formateurs dans ces centres ? Quelles sont les phases de la formation professionnelle dans ces centres ?
- Quel est l’impact de l’action de l’IECD dans les communes de Batouri et de Njombé et quelles pourraient être les difficultés auxquelles cette organisation fait face dans son action et comment améliorer cette action dans les localités de Batouri et de Njombé et dans ses EFA ?

La problématique ainsi posée, nous amène à définir notre cadre conceptuel et théorique.

---

<sup>38</sup> M.Beaud, *L’art de la thèse*, Paris, La découverte, 1985, p.38.

## VII- CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE

Cette étude comporte un cadre conceptuel et un cadre théorique.

### 1- Cadre conceptuel

Une particularité dans tout travail scientifique s'impose, en quelque sorte, surtout dans notre domaine des sciences humaines : celle de la définition des termes. Ainsi, pour mieux comprendre cette thématique, il est important de définir certains mots clés pour une meilleure compréhension du sujet. C'est ainsi que Emile Durkheim affirme : "Le savant doit d'abord définir les choses dont il traite afin que l'on sache et qu'il sache bien de quoi il est question"<sup>39</sup>. Par la suite, Robert Marichal fait remarquer :

Qu'un historien ne doit jamais aborder l'histoire d'une idée, d'un concept ou d'une institution sans faire théoriquement et exhaustivement l'histoire des mots par lequel on l'a exprimée ou désignée et cela... non pas hâtivement en feuilletant les lexiques mais, par sondage, naturellement dans les textes mêmes<sup>40</sup>.

En ce qui nous concerne, la présente étude est basée sur des concepts clés tels que : la formation, qui est par la suite associée au professionnel et pour finir agricole. Parlant de la formation tout court, selon le *Dictionnaire universel* : c'est "l'action d'instruire, d'éduquer"<sup>41</sup>. Les auteurs tels que Belanger, Benabou, Bergeron, Foucher et Petits considèrent la formation comme étant : "Un ensemble d'activités d'apprentissage planifié visant l'acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes propres à faciliter l'adaptation des individus et des groupes à leur environnement socioprofessionnel et en même temps, à la réalisation des objectifs d'efficacité de l'organisation"<sup>42</sup>.

En outre, la formation est considérée comme un apprentissage généré par des situations de travail qui ne sont pas simplement répétitives. C'est dans ce sillage que, Sonntag note que la formation désigne : "un temps libéré, spécifiquement consacré à l'acquisition de comprendre. Elle est souvent emblématisée par les stages"<sup>43</sup>.

---

<sup>39</sup> E. Durkheim, *Les Règles de la Méthode en Science Sociale*, Paris, Flammarion 1988, p. 126.

<sup>40</sup> R. Marichal, *Dictionnaire Alphabétique et de la Langue française*, Paris, 1977.

<sup>41</sup> Dictionnaire Universel, AUF, éd Hachette 2007, p. 514.

<sup>42</sup> L. Belanger, A. Petit et J-L. Bergeron, *Gestion des Ressources Humaines, une Approche Globale et Intégrée*, G. Morin, 1983, p. 229.

<sup>43</sup> M. Sonntag, *Développer et Intégrer la Formation en Entreprise*, éd Liaisons, 1994, p.2.

Michel Fabre est d'avis que la formation se répand et s'étale dans le concept spatio-temporel. En effet, pour lui, la formation s'étale dans la durée par la formation initiale, continue et se répand dans l'espace d'une société que l'on n'hésite plus à qualifier de « pédagogique »<sup>44</sup>.

Cependant, la « formation » brouille plusieurs significations conceptuelles. Elle est d'un côté une instruction puis, un apprentissage et enfin un enseignement. La formation est le fait d'instruire, d'apprendre un métier et de recevoir un enseignement afin de s'adapter dans l'environnement socio-professionnel et se rendre utile.

Le deuxième concept quant à lui, est la formation associée au professionnalisme. Selon le « Document de la Stratégie du Secteur de l'Education et la Formation », la formation professionnelle : " Est l'ensemble d'activités visant à assurer l'acquisition des connaissances (savoirs), des qualifications (savoir-faire) et des attitudes( savoir- être) nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une profession avec compétence et efficacité" <sup>45</sup>.

Selon le site Chef d'Entreprise, la formation professionnelle est un « apprentissage nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle<sup>46</sup> ».

La « formation professionnelle » selon le site Cersa, est : « une formation permettant à un individu d'acquérir les connaissances spécifiques et le savoir-faire dont il a besoin pour exercer un métier »<sup>47</sup>. Il précise que la formation professionnelle est traditionnellement associée à l'apprentissage d'un métier, basé sur la théorie et l'abstraction conceptuelle. Elle s'adresse aux adolescents, désireux de s'orienter vers un métier bien défini. Comme par exemple entrepreneur agricole. Aussi souligne-t-il que cette formation se fait au sein des lycées professionnels ou lycées techniques ou encore des centres de formation d'apprentis. Cette formation se fait en alternance des enseignements généraux et des enseignements techniques ou professionnels relatifs au métier choisi.

À côté de ces définitions, le *Manuel pratique du Fao*, la formation professionnelle est : « une formation visant à donner aux élèves les connaissances et compétences nécessaires pour obtenir un emploi ré-numérateur »<sup>48</sup>.

Selon Roger Bernard Onomo Etaba, la formation professionnelle est : « celle qui conduit directement l'étudiant ou l'apprenant à sa profession »<sup>49</sup>.

<sup>44</sup> M.Fabre, *Formation et Recherche*, éd Persée 1992, pp 119-134.

<sup>45</sup> AMINADER, Document de Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (2013-2020), Août 2013.

<sup>46</sup> [https://www. Chefentreprise.com](https://www.Chefentreprise.com), la Formation Professionnelle, consulté le 20/02/2021 à 22h34min ;

<sup>47</sup>[https:// www. Cersa.org](https://www.Cersa.org), Qu'est-ce qu'une formation professionnelle ? Consulté le 20/02/2021, à 22h37 min ;

<sup>48</sup> FAO, *Administration des écoles et collèges d'agriculture*, P.132.

<sup>49</sup>R.B.Onomo Etaba, *méthodologie du rapport d'immersion professionnelle dans la formation en alternance*, Paris, l'Harmattan, 2021, p.12.

Au finish, la formation professionnelle est un processus de formation visant à acquérir des connaissances, compétences et des savoir-faire indispensables à l'exercice d'une profession dans un certain secteur d'activité.

Le dernier concept à définir est « agricole », il est utilisé ici comme un adjectif qui renvoie à l'agriculture qui est tout d'abord une notion tirant ses origines du latin « agricultura », composé à partir d'*ager* « champ », et de *cultura* « culture ». D'après Soltner, l'agriculture : ‘est un processus par lequel les êtres humains aménagent leurs écosystèmes et contrôlent le cycle biologique d'espèces domestiques dans le but de produire des aliments et d'autres ressources utiles à leurs sociétés<sup>50</sup>’.

Selon le Dictionnaire Petit Robert, elle est : ‘l'ensemble des végétaux et des animaux utiles à l'homme’<sup>51</sup>. De ce fait, l'agriculture renvoie aussi aux activités agro-pastorales.

En plus, Sarvoli, définit l'agriculture en ces termes : ‘un processus par lequel, les hommes aménagent leurs écosystèmes pour satisfaire les besoins alimentaires en premier et autres de leurs sociétés’<sup>52</sup>.

Du point de vue économique, nous pouvons dire que l'agriculture est tout d'abord un secteur d'activité qui produit des revenus à partir de l'exploitation des terres, de la culture des animaux, etc. Ce qui participe à la formation du revenu national et emploie de la main d'œuvre. Elle constitue le moteur incontestable de l'économie camerounaise. Plusieurs mécanismes concourent au fonctionnement de l'agriculture en tant qu'activité économique. Nous avons entre autre des mécanismes de production de maximisation du profit, de fixation des prix, d'écoulement du produit, etc. Aussi, elle est un secteur d'activité spécialisé dans la hausse de l'économie d'un pays. Ce secteur d'activité est capital pour l'être humain ; car il répond au besoin le plus important : l'alimentation. Après avoir explicité les termes de notre sujet, il convient à présent de présenter son cadre théorique.

## 2- Cadre théorique

Cette thématique, convoque plusieurs théories à savoir : la théorie transnationale, l'institutionnalisme néolibéral et la théorie de développement local participatif.

Parlant de la théorie transnationale, il faut tout d'abord savoir que l'étude des acteurs privés dans la science des relations internationales lui est rattachée<sup>53</sup>. Cette théorie permet

<sup>50</sup>D. Soltner, *Les bases de la production végétale*, Collection Sciences et techniques agricoles, 2005.

<sup>51</sup> Dictionnaire Petit Robert ;

<sup>52</sup> C. Sarvoli, *l'Agriculture Moderne*, Paris, Seuil 1989, p.39.

<sup>53</sup> P.E.Batchom, ‘Les Etats, les organisations non gouvernementales et la transparence des industries extractives : la dialectique de la souveraineté et de la responsabilité’, Thèse de Doctorat, Université de Yaounde2 Soa, 2010.



d'expliquer l'action des acteurs autres que l'Etat, pour sortir ainsi de l'hégémonie de l'école réaliste. Elle émerge en réaction contre le réalisme classique, ce postulat stato-centré fournit une base incomplète pour l'étude de la politique mondiale en changement. Le terme "transnational" signifie que les relations transcendent les Etats et ne sont toujours pas soumises à son influence. Le "Trans nationalisme", peut se définir comme un monde multi centré, complexe, constitué d'acteurs relativement autonomes qui a émergé, avec ses structures, ses processus, et ses propres règles de décision. Selon cette théorie, les interactions interétatiques ne représentent qu'une partie des relations internationales. Parmi ces théoriciens, nous avons Robert Keohane, Joseph Nye, Kaiser, Bertrand Badie, Marie-Claude Smouts, Randolph Bourne<sup>54</sup>, qui pensent tous que : "les activités des groupes et firmes ne se conçoivent pas de façon isolée (des Etats), mais en conjonction avec eux"<sup>55</sup>. Ils considèrent que sans la prise en compte des acteurs non étatiques, l'étude des relations internationales ne serait que partielle<sup>56</sup>. En effet, l'Etat n'est qu'un acteur parmi d'autres, à côté des acteurs sociétaux ou non-gouvernementaux que sont les entreprises multinationales, les ONG de toutes sortes, voire les individus<sup>57</sup>. Entre ces acteurs, il existe des relations transnationales qui viennent à la fois concurrencer et compléter les relations interétatiques *stricto sensu*<sup>58</sup>. Ces relations transnationales se construisent directement dans l'espace mondial et échappent au contrôle de l'Etat ; elles provoquent une interdépendance complexe, pour reprendre l'expression de Robert Keohane et Joseph Nye, voire un monde mixte composé d'une sphère interétatique et d'une sphère multi centrée.

Au final, le Trans-nationalisme représente un puissant cadre d'analyse. C'est un paradigme global qui prend en compte et intègre à la réflexion tous les bouleversements intervenus ces dernières décennies sur la scène mondiale. A ce titre, il contribue à explorer la complexité du monde. Cette approche, dans le cadre de cette étude, permet de démontrer que l'IECD avec son statut d'ONG, fait partie des acteurs des relations internationales. Cependant, quand n'est-il de l'approche institutionnaliste néolibérale ?

Parlant de l'institutionnalisme néolibéral, dans l'étude des relations internationales, c'est une approche théorique qui accorde une grande importance aux institutions au sein du système international, c'est-à-dire aux acteurs transnationaux (comme les ONG, le terrorisme,

---

<sup>54</sup> J.Nye, R.Keohane, *Transnational Relations and world politics : An Introduction* , Vol.25,N°3, 1971, p.329-349.

<sup>55</sup> D.Bastistella, *Théorie des relations internationales*, Paris, Les presses de Sciences politiques, 2015, p.718.

<sup>56</sup> E.B.Belinga, "Coopération transfrontalière entre le Cameroun et la Guinée équatoriale", Mémoire de Master à l'IRIC, Université de Yaoundé2/ Soa, 2013.

<sup>57</sup> D.Bastistella, *Les relations internationales*, Sciences humaines, HAL, juin 2007, pp.52-56.

<sup>58</sup> *Ibid.*

les flux...). En clair, tout ce qui ne relève pas de l'Etat. Il a été développé dans les années 1970 par Robert Keohane et Joseph Nye<sup>59</sup>. Cette théorie se rapproche du réalisme (le système international est anarchique, l'Etat est l'acteur central, l'Etat est un acteur rationnel et égoïste), mais les modifie afin de mettre en évidence le rôle et l'influence des institutions. Ces institutions, poussent les Etats à se concerter et facilitent la coopération internationale tout en réduisant les incertitudes inhérentes à l'anarchie<sup>60</sup>.

Dans un ouvrage, Robert Keohane, figure de proue de l'institutionnalisme néolibéral de la discipline des relations internationales, affirmait : ‘le monde a besoin de plus de gouvernance globale, pas moins’<sup>61</sup>. Cette pensée stipule que de nouveaux régimes de gouvernance doivent être mis en place à de multiples niveaux, notamment global, favorisant ainsi les conditions pour le maintien et le renforcement de la coopération internationale.<sup>62</sup> En effet, le recours à la gouvernance globale permet désormais de rendre compte également d'acteurs transnationaux longtemps ignorés par la discipline des Relations internationales. De même pour des ONG aux corporations du monde des affaires, en passant par les organisations religieuses et de leurs relations avec les Etats et les institutions intergouvernementales<sup>63</sup>. Les institutionnalistes néolibéraux, à l'instar de Robert Keohane, considèrent le rôle que jouent les institutions internationales dans la régulation des intérêts et des comportements des Etats, aussi dans la construction des intérêts étatiques.

Par ailleurs, cette étude convoque une autre approche, mais en dehors des relations internationales. Il s'agit de la théorie du développement local participatif. Le concept de ‘développement local’, est apparu dans un contexte où la vision centralisée de l'Etat était critiquée par certains acteurs locaux<sup>64</sup>. Ces derniers considéraient que le développement d'un territoire devait prendre en compte les besoins et les aspirations des habitants. Cette théorie, se rapporte ainsi à des actions partenariales entre des acteurs intéressés à l'amélioration des conditions de vie dans leur environnement immédiat<sup>65</sup>. Elle apparaît vers la fin des années 1950,

---

<sup>59</sup> Fr-academic.com, L'institutionnalisme néolibéral, consulté le 20 février 2021, à 16h15min.

<sup>60</sup> *Ibid.*

<sup>61</sup> R.Keohane, *Global Governance and Democratic Accountability*, In David Held et Mathias Koenig-Archibugi, *Global governance and public Accountability*, Oxford, Blackwell publishing, 2005, p.30.

<sup>62</sup> F.Gheller, ‘La réorganisation de l'hégémonie néolibérale : Une analyse néo gramscienne des discours adressés par les Directeurs Généraux de l'UNESCO à la conférence internationale des ONG de 1977 à 2007’, Mémoire de Master en Sociologie, Université du Québec (Montréal), février 2009, pp.8-10.

<sup>63</sup> *Ibid.*

<sup>64</sup> A. Diallo, ‘Participation des populations au développement local : cas de la commune rurale de Koumban, préfecture de Kankan (Guinée), Mémoire de Master 1- Sociologie à l'Université Julius N'yéré de Kankan, 2008.

<sup>65</sup> I. Kouakou, ‘Le développement local participatif dans le contexte de la décentralisation en Côte d'Ivoire : le cas du chef-lieu de la région du Nacezi (Dimbokro), Thèse de Doctorat unique à l'Université Felix Houphouët Boigny de Cocody, 2014, p.71-77.

avec pour principaux théoriciens John Friedman et Walter Stohr<sup>66</sup>. La théorie du développement local participatif se positionne sur la prise en compte des valeurs culturelles et sur le recours des modalités coopératives. L'approche participative du développement local insiste sur l'importance de la participation et de la responsabilisation des populations dans les actions de développement.

## VIII- METHODOLOGIE

Selon Madeleine Grawitz, " les méthodes constituent un ensemble de normes permettant de coordonner les techniques"<sup>67</sup>. On entend par cette assertion qu'une méthode est un ensemble de règles mis sur pieds par l'Homme afin de bien mener ses investigations par rapport à son thème de recherche. Par la suite, Grawitz ajoute :

La méthode de recherche est un ensemble d'opérations par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre, les vérifie, elle dicte surtout de façon concrète d'envisager la recherche, mais ceci de façon plus ou moins impérative, plus ou moins précise, complète et systématisée.

Cette méthode constitue des plans d'observation et permet une bonne organisation de travail afin de favoriser sa bonne compréhension à travers un cheminement clair. Par ailleurs, Léon Halkin affirme :

L'histoire est inséparable de l'historien qui enchaîne les causes et les effets. Il n'existe pas de réalité historique toute faite avant la science qu'il conviendrait simplement de reproduire avec fidélité, car l'histoire c'est aussi un jugement (...). L'historien doit donc se soumettre à la critique historique qui est le fil d'Ariane qui le guide à travers la masse confuse des faits transmis par les documents<sup>68</sup>.

Dans le souci de mieux cerner les contours de ce sujet et de le rendre plus clair, nous avons fait recours aux documents d'archives, aux sources bibliographiques et à la recherche sur le terrain. Tout cela nous a permis d'obtenir des sources écrites, orales, et iconographiques. Parlant de la documentation d'archives, nous nous sommes ressourcés dans les centres de documentation du MINADER, de l'IECD, et de l'IFC.

---

<sup>66</sup> I. Kouakou, "Le développement local participatif dans le contexte de la décentralisation en Côte d'Ivoire : le cas du chef-lieu de la région du Nacezi (Dimbokro), Thèse de Doctorat unique à l'Université Felix Houphouët Boigny de Cocody, 2014, p.71-77.

<sup>67</sup> M. GRAWITZ, *Les Méthodes des Sciences Sociales*, Paris, Dalloz, 1996, P 318-344.

<sup>68</sup> L.Halkin, *Initiation à la critique historique*, Paris, L'Harmattan, 1980, p.12.

Quant aux références bibliographiques, nous avons consulté des travaux académiques, des ouvrages et articles, notamment à la FALSH et au Cercle d'Histoire Géographie.

Ensuite, nous avons effectué des recherches sur le terrain. Ceci en partant du MINADER, à l'IECD et enfin dans les régions de l'Est et du Littoral, en l'occurrence dans les villes de Batouri et de Njombe et leurs alentours, où nous avons rencontré les promoteurs des EFA, les responsables de ces centres de formation agricole, les formateurs, les élèves et les anciens élèves de ces centres.

En outre, le réseau international network n'a pas été mis de côté pour la collecte des données. Il faut relever que l'unité d'enseignement portant sur la recherche informatique dispensée pendant les cours théoriques, nous a été indispensable. Elle a été très capitale pour nous, surtout à cette période de crise sanitaire. Etant donné que l'accès aux centres de documentation n'a pas été facile. A travers ce réseau, nous avons pu accéder aux sites et à la plateforme de l'IECD.

En ce qui concerne la méthode, nous avons opté pour plusieurs : la méthode qualitative, descriptive et analytique. Parlant de la méthode qualitative, c'est une méthode qui permet d'analyser et de comprendre des phénomènes, des comportements de groupe, des faits ou des sujets<sup>69</sup>. Elle s'appuie sur une collecte de données qualitatives qui sont obtenues grâce à trois techniques : l'observation, l'écoute et l'entretien. Nous avons recueilli des informations présentes et passer des entretiens entre interviewer et interviewé.

La méthode descriptive quant à elle, est définie comme une méthode qui consiste à analyser un phénomène et à présenter convenablement tous les éléments qui le composent<sup>70</sup>. Aussi, elle consiste à décrire, nommer ou caractériser un phénomène, une situation ou un événement de sorte qu'il apparaisse familier<sup>71</sup>. Cette méthode nous a permis de décrire les zones d'étude (Batouri et Njombé) pour mieux appréhender les réalités que l'on y observe. Aussi, nous avons mené des études de qualitative sur l'action de l'IECD au Cameroun plus précisément dans les communes de Batouri et de Njombé. Ce qui a davantage fait appel à notre jugement, et à la finesse de l'observation dans la compréhension du choix des zones d'étude de l'IECD au Cameroun.

---

<sup>69</sup> <https://www.Scribbr.fr/méthodologie/étude-qualitative-et-quantitative>, consulté le 26 Février 2021 à 12h ;

<sup>70</sup> J.L. Laubet, *Initiation aux méthodes de recherche en sociales*, L'Harmattan, Paris, 2000, p.120.

<sup>71</sup> P.N'da, *Méthodologie de la recherche, de la problématique à la discussion des résultats*, Editions Universitaires de Côte d'Ivoire, Abidjan, 2002, p.19.

Pour finir, nous avons la méthode analytique, qui se définit comme étant une analyse systémique de toutes les informations ainsi que les données récoltées<sup>72</sup>. Elle consiste à décomposer l'objet d'étude en allant du plus complexe au plus simple<sup>73</sup>. C'est une méthode qui recherche le plus petit composant possible, l'unité de base des phénomènes. Cette méthode nous a permis d'analyser des nombreuses données qui ont été recueillies, grâce aux entretiens que nous avons eus avec certains agents administratifs de l'IECD, les coordonnateurs, les dirigeants des EFA de Batouri et de Njombé, des élèves, des entrepreneurs ruraux sortis des EFA.

## **IX- DIFFICULTES RENCONTREES**

Comme tout travail de recherche, cette thématique a rencontré plusieurs problèmes. Parmi ceux-ci, nous relevons la rareté, l'insuffisance et l'indisponibilité des sources écrites (archives...), sans oublier les aléas du contexte sanitaire actuel. A cela s'ajoute la détérioration de certains documents dans les différents centres de documentation : c'est le cas observé au MINADER, où nous avons trouvé certaines archives incomplètes. Nous avons aussi la suspicion, l'inconscience et la méfiance de certains acteurs de la société civile, de certains opérateurs agricoles, des participants aux projets et aussi des responsables des EFA. Aussi, avons-nous fait face aux mauvaises nouvelles tels que : les décès de certains informateurs à l'instar des anciens administrateurs de l'IECD au Cameroun et aussi de la CNEFAC et de fausses promesses. De même, le climat de chaque région (Est, Littoral) n'a pas été très favorable à cette étude sur le terrain. En effet, dans ces deux régions, nous avons été confronté à la saison sèche ; ce qui n'a pas été favorable pour nous. Sans oublier, l'instabilité financière et sanitaire. Après avoir restitué les principaux obstacles rencontrés, il convient de présenter la structure de cette étude.

## **X- ANNONCE DU PLAN**

Ce travail s'articule autour de quatre chapitres : le premier chapitre est intitulé : 'Naissance et fonctionnement de l'IECD'. Il met en exergue d'une part, la présentation totale de l'IECD (genèse, missions, objectifs, structure, principes et mécanismes d'action, couverture géographique) et d'autre part, ses différents secteurs d'activité et ses sources de financement.

Le deuxième chapitre intitulé est formulé ainsi : 'Processus d'implantation de l'IECD au Cameroun et dans les communes de Batouri et de Njombé.' Il met en évidence les

---

<sup>72</sup> J.L. Laubet, *Méthodes de recherche en Initiation aux*, P.120.

<sup>73</sup> Aktouf, *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations*, PUO, Quebec 1992, p.23.

principaux fondements d'implantation de cette structure dans les communes de Batouri et de Njombe, puis présente les caractéristiques fondamentales de ces communes et aussi ses partenaires étatiques et non étatiques.

Concernant le troisième chapitre, il a pour titre : ‘‘La mise en œuvre de l'intervention de l'IECD à travers les EFA de Batouri et de Njombé.’’ Il s'intéresse au processus de création des EFA (à Batouri et à Njombé), au profil et critère de choix des élèves et des formateurs. Sans oublier, les grandes phases de la formation professionnelle dans ces EFA.

Enfin le quatrième et dernier chapitre porte essentiellement sur le ‘‘Bilan et quelques suggestions de l'action de l'IECD dans les communes de Batouri et de Njombe’’. Dans ses analyses, il présente les retombées et acquis de l'action de l'IECD dans les communes de Batouri et de Njombé, ses difficultés rencontrées et les solutions envisageables.

## **CHAPITRE I : LA NAISSANCE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'IECD**

Les ONG sont issues du mouvement de décolonisation et structurées durant la Guerre froide. Au cours des années 80, elles ont joué un rôle non négligeable, non seulement dans le développement, mais aussi dans l'opinion publique en occupant le devant de la scène médiatique, notamment aux pires moments de la famine et des guerres catastrophiques en Afrique<sup>74</sup>. Elles deviennent des acteurs fondamentaux de la coopération et du développement durant les années 1990. Parmi ces ONG, nous pouvons relever l'IECD. Celle-ci est une organisation non gouvernementale technicienne apparue dans les années 80 et intervenant dans 15 pays du monde entier<sup>75</sup>. Le présent chapitre retrace le contexte dans lequel l'IECD fut mis en place et présente ses missions, sa structure, ses principes de fonctionnement et sa couverture géographique. Puis, il est clôturé par la présentation de ses activités et ressort ses différentes ressources humaines et financières.

### **I- LA GENESE ET LA STRUCTURE DE L'IECD**

Dans cette partie, il sera question pour nous de ressortir la genèse de l'IECD, ses missions, ses objectifs, sa structure et ses principes généraux d'intervention puis, sa couverture géographique.

#### **A- L'HISTORIQUE ET LES OBJECTIFS DE L'IECD**

L'IECD est une ONG appartenant à la troisième génération des ONG (1980). Elle émerge de l'idéologie tiers- mondiste dans le cadre de la guerre froide<sup>76</sup>. Elle a joué un rôle croissant, non seulement dans le développement mais, aussi dans l'opinion publique. C'est un organisme d'éducation au développement (sensibilisation et mobilisation) dans les localités du

<sup>74</sup> D.A.Nsia, Société Civile et Coopération Internationale : Cas du Cameroun avec l'Union Européenne(1976-2010), Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé1, 2013, p.39.

<sup>75</sup> Reseaueed .org/iecd/. Consulté le 05 février 2021 à 10h00min.

<sup>76</sup> G. Stangherlin, "Les Organisations Non Gouvernementale de Coopération au développement", in Courrier Hebdomadaire du CRISP 200/9-10 n°1714-1715, pp.5-69.

pays où il se trouve. L'IECD fut créé dans une logique bien précise, il est doté de plusieurs objectifs et est bien structuré.

### **1 – La genèse, les missions et les objectifs de l'IECD**

L'IECD est une organisation française qui a été mis sur pied le 08 janvier 1988 à Strasbourg, sous l'initiative d'entrepreneurs et d'universitaires parmi lesquels Xavier Boutin<sup>77</sup>. Cet entrepreneur, Xavier Boutin est un diplômé de l'éducation de l'European Business School Paris, titulaire d'une maîtrise de droit des affaires de Paris I Panthéon-Sorbonne et d'une licence en philosophie de Paris IV-Sorbonne. En 1978, il a commencé sa carrière dans le commerce international des céréales chez Louis Dreyfus. En étant Directeur général de l'IECD, il occupe par ailleurs le poste de trésorier au sein du conseil d'administration de Coordination Sud de 1997 à 2011 et, à compter de juin 2013, il préside aux côtés d'Alain Boinet, la Coordination Humanitaire et Développement (CHD). En tant qu'enseignant de Master II dans le Management de projets de développement de l'Ircom, il participe à la réflexion sur des thématiques de développement dans de nombreux colloques et séminaires. La photo n°1, montre une image du fondateur de l'IECD.

**Photo 1: Le fondateur de l'IECD en France, Entrepreneur Xavier BOUTIN.**



---

<sup>77</sup> Anastasie Solange Ngo Gwen, 35ans, chef de projet à l'IECD Cameroun, Etoa-Meki, le 10 décembre 2020, à 10h15min.



**Source :** [www.iecd.org](http://www.iecd.org), consulté le 02 avril 2020 à 20h15min.

Ce fondateur de nationalité française, enseignant de Philosophie, s'est engagé dans la formation des jeunes, puis prend la direction d'une association d'éducation populaire en 1982 avant de mettre en place l'IECD<sup>78</sup>. Il est animé par la volonté d'être solidaire envers les populations en difficulté. Aussi, répond-il aux sollicitations d'acteurs de la société civile. Cet organisme a pour principes éthiques majeurs (regard sur la personne, l'esprit de service et un engagement professionnel) et pour vision : « être semeurs d'avenir » ; tout en donnant les moyens à toute personne de se former pour acquérir sa dignité et devenir un acteur responsable dans la société. Son ambition est de permettre aux jeunes, aux adultes, aux professionnels et aux acteurs du développement d'acquérir des outils et des savoir-faire nécessaires pour construire leur avenir et avoir un impact positif sur la société. C'est dans cette logique que Xavier Boutin affirme :

Nous fondons notre action sur une approche complète de la personne. Nous sommes convaincus que des personnes bien formées sur le plan académique, technique, social et humain construiront un avenir meilleur pour elles-mêmes et leurs familles, mais aussi pour leurs communautés et plus largement pour la société<sup>79</sup>.

Dès 1989, l'IECD débute ses actions dans l'Océan indien et au Proche-Orient, respectivement à Madagascar et au Liban, en Syrie, en territoires palestiniens, au Kurdistan irakien où il met en œuvre les projets de formation professionnelle. Ensuite, il étend ses actions en Afrique Subsaharienne plus précisément au Cameroun, en Côte d'Ivoire et en RDC avec le programme des réseaux EFA, son action s'étend aux quatre coins du globe. En l'occurrence en Amérique Latine(Colombie) et en Asie du sud-est (Thaïlande, Vietnam)<sup>80</sup>.

Comme toute organisation non gouvernementale, l'IECD s'est donné pour mission essentielle de bâtir des environnements permettant à toute personne de construire son avenir et une société plus juste. Sa mission a été reconnue d'utilité publique depuis le premier avril 2010 ; ceci par le Ministère français de l'Intérieur et d'outre-mer. Ce qui l'autorise à bénéficier des dispositions des articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts (exonération fiscale des

---

<sup>78</sup><https://www.iecd.org/nous-connaître/nos-equipes/iecd-enfrance/l-equipe-a-paris/xavier-boutin-directeur-fondateur/>, le fondateur de l'IECD, consulté le 02 avril 2020 à 20h30min.

<sup>79</sup> IECD, Rapport annuel 2011, p.6.

<sup>80</sup> <https://www.iecd.org/nous-connaître/iecd-en-bref> ; l'identité de l'IECD, consulté le 02 avril à 20h00min.

dons et des legs testamentaires notamment)<sup>81</sup>. C'est dans cet ordre d'idées que Xavier Boutin dira lors d'un entretien :

Nous voulons créer des conditions favorables pour permettre aux personnes de bonne volonté d'agir tant au niveau social que professionnel et institutionnel. En acquérant les savoir-faire nécessaires, elles pourront transformer leur existence et devenir des acteurs responsables dans leur pays. Nous croyons qu'ainsi, elles auront un impact positif sur la société et contribueront à la rendre plus juste<sup>82</sup>.

Ainsi, conformément à l'objet social figurant dans ses statuts (article 2), l'action de l'IECD vise à :

Concevoir, développer, financer, et encourager toutes sortes d'initiatives sociales, éducatives, scientifiques, socio-économiques et culturelles, ou dans le domaine en France et à l'étranger, notamment dans les pays en développement, qui contribuent à la promotion humaine et à la santé des personnes de toute race et condition, en subvenant à leurs besoins intellectuels et matériels<sup>83</sup>.

A sa création, l'IECD s'est doté de plusieurs objectifs. Cet organisme a établi ses objectifs pour avoir un bon impact dans la société. Il s'agit principalement de :

Donner aux jeunes les moyens d'accéder à une formation qui va leur permettre, d'avoir un métier, valorisé et pérenne<sup>84</sup> : En réalité, l'IECD est dans la logique du droit à l'éducation. Il offre la possibilité aux jeunes qui n'ont pas eu la chance de poursuivre leurs études ou bien même qui n'ont jamais franchi le seuil de l'éducation, de se rattraper. Il leur permet d'avoir une place dans la société à travers la formation. Grâce à leurs actions, les jeunes seront épargnés du chômage, ne vont pas se livrer aux banditisme, à la prostitution, etc.

Permettre aux petits entrepreneurs d'acquérir les outils nécessaires pour renforcer leur activité et améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs employés. Cette structure, représente pour les petits entrepreneurs, un moyen d'améliorer leurs techniques, d'acquérir de nouvelles connaissances. Par cette ONG, les petits entrepreneurs auront désormais la bonne maîtrise, ce qui va augmenter leurs revenus dans leurs différentes activités. Aussi, leurs cadres de vie, de même que ceux de leurs employés vont connaître une amélioration positive.

Offrir aux personnes vulnérables un cadre de vie dans lequel elles peuvent réaliser leur potentiel : l'IECD, est un éveilleur de conscience. En effet, il permet à l'espèce humaine de se reprendre en main, de croire en lui-même et de concrétiser son savoir-faire.

---

<sup>81</sup> *Ibid.*

<sup>82</sup> Xavier Boutin, fondateur de l'IECD, 86 ans, Direction générale Douala (Bonapriso), le 30 janvier 2021 à 13h30min.

<sup>83</sup> IECD, Rapport annuel 2010, p.5.

<sup>84</sup> IECD, Rapport annuel 2011, p.6.

Créer des capacités nouvelles d'action pour les partenaires locaux, en les renforçant sur le plan institutionnel, financier et organisationnel.

Renforcer l'unité de la famille fragilisée par la pauvreté, le handicap ou l'exil ;

Contribuer à l'émergence d'une classe moyenne qui densifie le tissu social et économique.<sup>85</sup> Il est maintenant question d'interroger sa structure et son mode de fonctionnement.

## **2- La structure de l'IECD**

Association à but non lucratif dont la mission est reconnue d'utilité publique, l'IECD est structuré de la manière suivante :

Au sommet de la structure dirigeante, nous avons l'Assemblée générale qui réunit les membres actifs une fois l'an. Cette Assemblée prend les décisions qui lui reviennent et est chargée de désigner les administrateurs, de valider le rapport annuel présenté par la Présidente, de délivrer le quitus de gestion après présentation des comptes sociaux par le Trésorier (une fois audités et certifiés par le Commissaire aux Comptes) et valider le budget présenté par le Conseil d'Administration, plans stratégiques<sup>86</sup>.

Ensuite, nous avons le Conseil d'Administration composé de 15 membres qui se réunissent quatre fois par an. Le Conseil d'Administration définit la stratégie et les orientations de l'association ; sélectionne les actions à mener, fait les allocations de ressources ; contrôle et valide des rapports financiers. Aussi, contrôle t'il le mandat général accordé au Directeur Exécutif pour toutes les tâches courantes de gestion de l'association. Il engage juridiquement l'association et présente les assemblées générale, ordinaires et extraordinaires<sup>87</sup>.

Nous avons le Bureau qui est composé d'une Présidente, d'un Vice-Président, d'un Trésorier et un Secrétaire Général<sup>88</sup>. Ce bureau se réunit tous les deux mois et en cas de besoin. Il a, en la charge, le suivi et la mise en application et du bon déroulement des décisions prises en Conseil d'Administration. On a les Commissions spécialisées qui sont au nombre de deux. Elles ont en charge d'une part, la transparence des finances et d'autre part, les ressources humaines et l'organisation. Elles sont constituées d'une administration, du Directeur exécutif, de personnes qualifiées et de membres de l'équipe exécutive. Le Directeur exécutif est nommé

---

<sup>85</sup> IECD, Rapport annuel 2011, p.6.

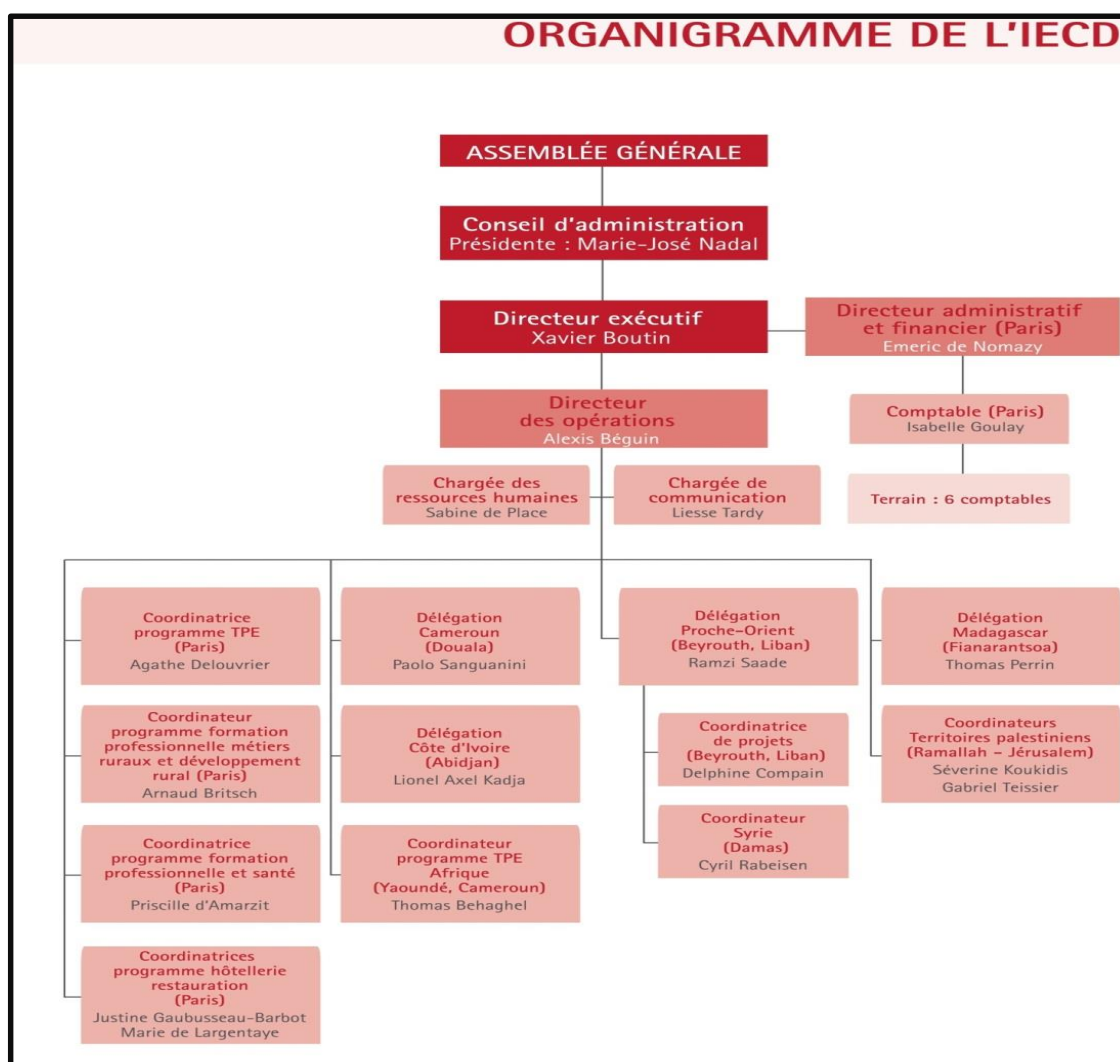
<sup>86</sup><http://www.iecd.org>, la gouvernance de l'IECD, consulté le 4 février 2021, à 12h15.

<sup>87</sup> *Ibid.*

<sup>88</sup> IECD, Rapport annuel 2011, p.53.

par le Conseil. Ce dernier fixe ses attributions, ses pouvoirs et sa rémunération. Il met en œuvre la stratégie de l'association et reçoit les délégations d'administration ordinaire pour la gestion courante de l'association et le suivi des projets. Enfin, le Comité exécutif assiste le Directeur exécutif dans ses fonctions de gestion opérationnelle de l'association. Il est composé de 3 personnes à savoir : le Directeur exécutif, le Directeur exécutif adjoint et le Directeur administratif et financier<sup>89</sup>. Le schéma n°1 montre les détails de l'organigramme général de l'IECD.

**Schéma 1: Organigramme de l'IECD**



Source : Rapport annuel IECD 2010, p.48.

En somme, l'IECD est une organisation non gouvernementale à but non lucratif. Celle-ci a été mise sur pieds en 1988 par Xavier Boutin de nationalité française. Il a pour principaux

<sup>89</sup> IECD, Rapport annuel 2010, p.48.

objectifs de contribuer à l'émergence d'acteurs locaux de développement (structures, individus) et répondre avec eux à trois défis pour le développement à long terme dans leurs pays donc l'insertion socio-professionnelle des jeunes ; le renforcement des petites entreprises et l'accès des personnes vulnérables à des structures éducatives, sanitaires et sociales adaptées. Il fonctionne de la manière suivante : en amont, nous avons une Assemblée Générale, ensuite vient le Conseil d'Administration composé d'un bureau (Présidente, Vice-président, Secrétaire Général et Trésorier). Au finish, nous avons le Comité Exécutif composé du Directeur Exécutif, Directeur des opérations et le Directeur administratif et financier. Cependant, de quelle manière l'IECD procède-t-il dans la réalisation de ses actions et quelles sont ses principales zones d'action ?

## **B- LES PRINCIPES GENERAUX D'INTERVENTION ET LA COUVERTURE GEOGRAPHIQUE DE L'ACTION DE L'IECD**

Toute organisation non gouvernementale adopte plusieurs méthodes et principes pour bien fonctionner. C'est le cas de l'IECD qui fonctionne en mettant en œuvre des projets et se fixant des règles. Au fil des années, juste après sa création, elle a débuté ses actions, tout d'abord en Europe, puis dans l'océan indien, au Proche Orient, ensuite en Afrique subsaharienne (sa première région en terme d'engagements réalisés), et va s'implanter en Amérique latine et en Asie de l'est.

### **1- Les mécanismes d'action de l'IECD et ses principes généraux**

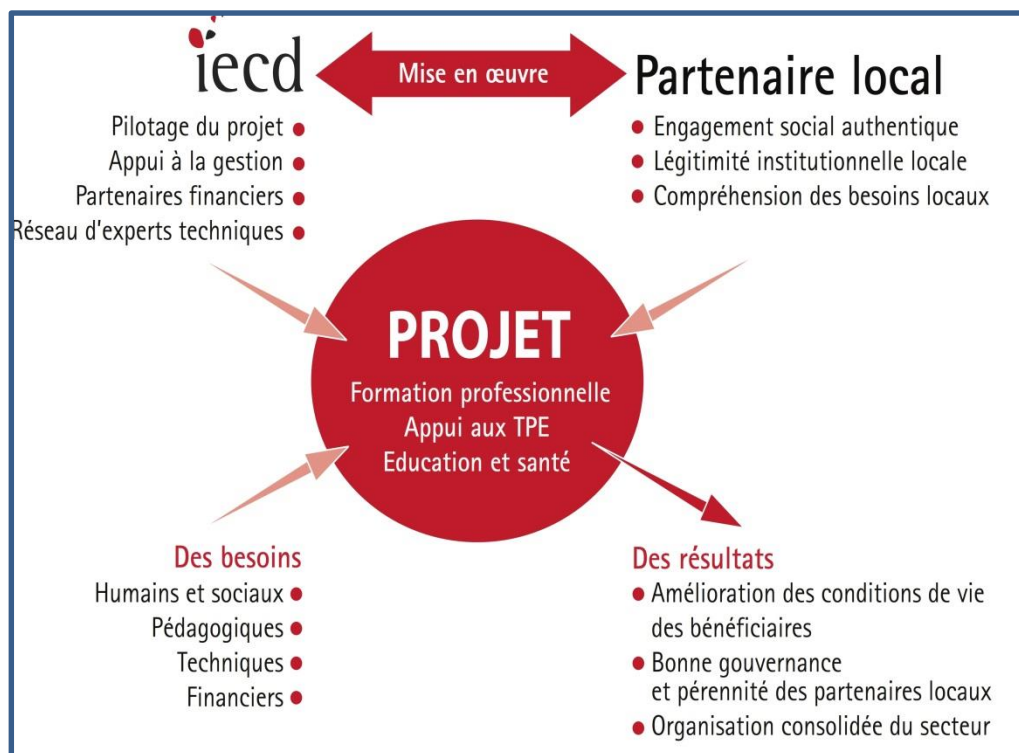
La méthode de l'IECD repose avant tout sur la mise en œuvre des projets. Tout d'abord, il pilote et met en œuvre le projet avec ses partenaires locaux, il fait recours à des experts et assure l'ingénierie financière et technique du programme. Ce projet se définit sur la base du développement et est généralement élaboré autour de trois axes : la formation technique et professionnelle, l'appui aux petites entreprises et l'accès des personnes vulnérables à l'éducation et à la santé<sup>90</sup>. Par la suite, il identifie les besoins humains, sociaux, pédagogiques, techniques et financiers sur le terrain. Cela, en faisant des études d'opportunité et de faisabilité. Pour finir, nous avons les résultats ou l'impact du projet qui est mesuré par des études d'évaluation. En effet, une fois que les objectifs sont mis en place, l'IECD détermine des indicateurs d'impacts mesurables et précis. Ce projet a pour finalité l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et le renforcement des capacités des acteurs locaux ou

---

<sup>90</sup> IECD, Rapport annuel 2011, p.6.

l'appui au développement économique au niveau local<sup>91</sup>. Le schéma n°2 montre le principe d'action de l'IECD.

**Schéma 2: Schéma du principe d'action de l'IECD**



**Source :** IECD, *Rapport annuel 2011*, p.6.

Parlant de ses principes d'action, l'IECD possède six principes : le premier est celui de mettre son savoir-faire au service des personnes cibles. En effet, depuis sa création, il développe une expertise reconnue en matière de formation professionnelle, d'appui aux petites entreprises et d'accès des personnes vulnérables à l'éducation et à la santé<sup>92</sup>. Son savoir-faire éprouvé lui permet de conduire des projets qui ont un impact durable sur les personnes, leurs familles et la communauté locale.

Le deuxième consiste à définir des partenariats durables avec des acteurs locaux qui partagent sa vision. Puisqu'il travaille en collaboration étroite avec des organisations locales. Ces organisations locales engagées dans le domaine d'intervention choisi, reconnues pour leurs compétences et leur gouvernance, participent à la mise en œuvre des projets sur le terrain.

<sup>91</sup> *Ibid.*

<sup>92</sup>IECD, *Rapport annuel 2011*, p.6.

L'IECD construit avec ses partenaires locaux une relation durable. De même, il contribue à leur renforcement institutionnel, financier et organisationnel<sup>93</sup>.

Le troisième, consiste à travailler en étroite collaboration avec les acteurs économiques. Il privilégie l'implication des entreprises ; car ce sont des acteurs majeurs de développement local. Les entreprises locales sont en interaction permanente avec les centres de formation afin d'adapter l'enseignement aux exigences du marché du travail et de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes. En réalité, les entreprises nationales et internationales sont sollicitées par l'IECD. Ceci pour soutenir des projets cohérents avec leurs valeurs, leur implantation géographique ou leur secteur d'activité. Elles peuvent s'engager à travers une participation à la gestion du projet ou un appui plus ciblé.

Le quatrième est celui d'impliquer les autorités locales. En effet, l'IECD informe et implique les collectivités locales et les institutions publiques dans les projets mis en œuvre sur leur territoire<sup>94</sup>. Il articule ses actions avec les politiques nationales, tout en proposant des axes d'évolution, notamment en matière de santé et d'éducation.

Le cinquième quant à lui est celui de s'appuyer sur des ressources expertes. L'IECD s'appuie sur des ressources expertes pour garantir la pertinence des projets réalisés<sup>95</sup>. Ses ressources expertes participent à la définition et à l'élaboration des programmes, au transfert de savoir-faire, à la formation des formateurs, à l'évaluation des projets et au renforcement institutionnel des partenaires locaux.

Pour finir, le sixième principe de l'IECD est d'agir avec transparence et responsabilité. L'IECD dans la mise en œuvre de ses projets est encadrée par des systèmes, des producteurs et des outils techniques, opérationnels et financiers<sup>96</sup>. Ainsi, une planification rigoureuse et un contrôle régulier (audit, évaluation) garantissent la bonne maîtrise des projets ; aussi bien en Europe qu'en Afrique.

## **2- La couverture géographique de l'intervention de l'IECD**

L'IECD, depuis sa création en 1988, a d'abord débuté ses actions dans son continent (Europe), plus précisément dans son pays d'origine (France), où il s'investit dans les activités à caractère social, éducatif, universitaire et culturel. En France, cette organisation agit dans la

---

<sup>93</sup> *Ibid.*

<sup>94</sup> <http://www.iecd.org/nous-connaître/notre-engagement/>, l'identité de l'IECD, Consulté le 04 février 2021, à 12H00min.

<sup>95</sup> *Ibid.*

<sup>95</sup> *Ibid.*

<sup>96</sup> IECD, Rapport annuel 2016, p.7.

ville de Marseille à travers la formation pour les petits entrepreneurs de zones économiques sinistrées, mais aussi à Paris. A travers, la formation professionnelle des personnels pour la prise en charge des personnes âgées (Projet terre de ciel<sup>97</sup>). Par la suite, l'IECD étend ses actions au Proche Orient (dans les pays arabes) à partir de 1989 plus précisément au Liban, où il se concentre sur l'augmentation de l'employabilité des jeunes par la formation et l'insertion professionnelles. Il poursuit ses activités plus tard en Syrie, au Kurdistan, dans les territoires palestiniens et en Egypte. Aussi dans cette même zone, participe-t-il au renforcement de l'accès des personnes vulnérables à l'éducation et à l'appui aux petites entreprises. Puis, dans l'Océan indien, toujours dans la même année (1989), plus précisément à Madagascar, où il s'investit dans tous les champs de compétence (éducation, formation professionnelle, appui aux petites entreprises et la santé).

Le continent africain, représente la troisième zone d'action de l'IECD. A partir de 1991, l'IECD se jette en Afrique subsaharienne plus précisément en République Démocratique du Congo, où il débute avec le projet de formation et de veille sur la drépanocytose<sup>98</sup>. Puis, poursuit en 1992 au Cameroun, où il débute avec le projet des EFA, puis va s'étendre par la suite avec d'autres projets dans les autres pays tels que le Nigéria, la Côte d'Ivoire, le Congo Brazzaville, la République Centrafricaine, le Kenya et le Maroc.

De même, l'IECD est aussi présent en Amérique Latine à partir de 1994, où il intervient en Colombie et au Pérou, à travers la formation professionnelle des adolescentes. Aussi, l'Asie de sud-est fait-elle aussi partie de son terrain d'action. Dans cette partie du continent asiatique, l'IECD est présent depuis 2002 au Cambodge, puis va poursuivre ses activités en Thaïlande et au Vietnam où il intervient à travers la formation professionnelle aux métiers de l'informatique, à l'hôtellerie et à l'entrepreneuriat.

En somme, c'est une organisation non gouvernementale à but non lucratif. Elle a pour mode opératoire la mise en œuvre des projets et possède six principes d'action. À savoir : inscrire le partenaire local au cœur du projet et le renforcer ; travailler en étroite collaboration avec les entreprises ; impliquer les autorités locales, miser sur une expertise éprouvée et agir en toute transparence et de façon responsable. Ces zones d'action couvrent presque tout le globe

---

<sup>97</sup> "Terre de ciel est un organisme de formation continue implanté à Marseille", in IECD, Rapport annuel 2013, p.50.

<sup>98</sup> J.L.Ballif, De l'eau pour tous les affamés, Londres, Editions publibook, 2009, pp.138-139.



terrestre (Europe, Afrique, Asie de l'Est, Amérique latine, Océanie). Cependant, quels sont ses différents champs d'action, ses ressources humaines et financières ?

## **II- LES SECTEURS ET RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES DE L'IECD**

Dans cette partie, il sera question pour nous de présenter les différents champs d'action de l'IECD tout en les exposant axe par axe et par la suite, présenter les différentes ressources humaines et financières.

### **A- LES POLES D'INTERVENTION DE L'IECD**

L'IECD depuis sa création a fixé son activité autour de trois axes : la formation technique et professionnelle, l'appui aux petites entreprises et l'accès des personnes vulnérables à l'éducation et à la santé<sup>99</sup>. Chaque axe recouvre d'une part, des programmes où l'IECD a développé un savoir-faire reconnu et d'autre part, des actions innovantes en réponse à un besoin local.

#### **1- La formation technique et professionnelle**

L'IECD développe des formations qualifiantes et dans la mesure du possible diplômantes, dans des secteurs porteurs d'emploi au niveau local<sup>100</sup>. Ces formations mettent l'accent sur les pratiques et l'apprentissage professionnel. Elles sont destinées aux jeunes filles et garçons, qui ont un accès limité à l'éducation ou ceux dont la formation initiale est en inadéquation avec les besoins des entreprises. Grâce à l'enseignement qu'ils reçoivent, ils acquièrent des outils indispensables pour s'insérer durablement sur le marché du travail et faire face aux aléas de l'existence. Cette ONG privilégie les établissements déjà existants. Elle les aide à améliorer leur offre pédagogique et à se renforcer sur le plan institutionnel. Quand il n'existe aucune structure adaptée, l'IECD participe ainsi à la création d'un centre de formation. Cet axe de formation technique et professionnelle s'élabore autour de trois programmes majeurs : le programme de formation aux métiers ruraux, le programme de formation aux métiers de l'hôtellerie et restauration et le programme de formation aux métiers de l'électrotechnique.

---

<sup>99</sup> Anastasie Solange Ngo Gwen, 35 ans, Chef de projet de l'IECD Cameroun, Etoa-Meki, le 10 décembre 2020 à 10h15min.

<sup>100</sup> IECD, Rapport annuel 2011, p.8.

### **a- Le programme de formation aux métiers ruraux**

Le réseau de ce programme s'étend en Afrique Subsaharienne dans les pays tels que le Cameroun(1992) avec pour partenaire local la CNEFAC ; la côte d'Ivoire(1998) avec pour partenaire local PEFACI, la République Démocratique du Congo et en Asie du sud-est (Thaïlande) à partir de 2004 avec pour partenaire CMR<sup>101</sup>. Elle a pour objectif de donner à des jeunes ruraux les moyens de se construire un avenir au village en devenant des entrepreneurs ruraux responsables<sup>102</sup>. Sa méthodologie est basée sur la pédagogie de l'alternance entre l'expérimentation sur un terrain agricole et l'enseignement en classe. Elle s'adresse à des jeunes ruraux déscolarisés qui n'ont pas de perspectives dans leurs villages. Les jeunes formés sont ancrés dans leur environnement ; ils jouent un rôle actif dans le développement local : amélioration de la sécurité alimentaire, dynamisation du marché local, transfert de compétences à leurs parents et voisins, création d'emplois, etc. Un autre programme concerne la formation technique et professionnelle : il s'agit du programme de formation en hôtellerie et restauration.

### **b- Le programme de formation aux métiers de l'hôtellerie et restauration**

C'est un programme qui s'exécute au Nigéria (2007) avec pour partenaire Women's Board ; au Kenya (2010) avec pour partenaire Kianda Foundation ; à Madagascar (2007) avec pour partenaire ESSVA, en Thaïlande (2008) avec pour partenaire TBCAF, au Liban et au Cameroun<sup>103</sup>. Il a pour objectif de former les jeunes défavorisés à un métier pourvoyeur d'emploi et les accompagner vers une insertion socioprofessionnelle réussie<sup>104</sup>. Sa méthodologie de formation en hôtellerie et restauration, élaborée grâce à l'expertise d'un réseau de professionnels européens et locaux, allie la théorie et la pratique. Les programmes pédagogiques répondent aux besoins des professionnels de l'industrie hôtelière. Grâce à une formation complète (théorie, savoir-faire technique, éducation comportementale liée aux métiers), les jeunes formés trouvent un emploi qualifié et reconnu. Ils sont en mesure de poser des choix libres et responsables. Le dernier programme est celui de la formation aux métiers de l'électronique.

### **c- Le programme de formation aux métiers de l'électrotechnique**

Ce programme est instauré en Lybie en 2007 avec pour partenaire local IPNET, avec pour objectifs de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes par l'acquisition de savoir-

---

<sup>101</sup> IECD, Rapport annuel 2011, p.8.

<sup>102</sup> IECD, Rapport annuel 2010, p.8.

<sup>103</sup> IECD, Rapport annuel 2011, p.9.

<sup>104</sup> *Ibid.*

faire reconnu dans le domaine de l'électrotechnique, de répondre aux besoins de la filière électrotechnique en matière de personnel qualifié. L'IECD dans ce programme renforce les établissements partenaires. Ainsi, le développement des relations entre les entreprises et les centres de formation favorise l'insertion durable des jeunes. C'est ainsi qu'un diplômé en électrotechnique va témoigner en disant : "la filière électrotechnique est très demandée au Liban. Elle m'a permis de trouver un emploi rapidement. Je suis très content de mon travail à l'aéroport de Beyrouth et cela m'a fait renoncer à l'idée d'émigrer<sup>105</sup>". En dehors de la formation technique et professionnelle, l'IECD apporte son appui aux petites entreprises aussi. Il offre aux personnes vulnérables une éducation et prend soins d'elles.

## **2- L'appui aux petites entreprises et l'accès des personnes vulnérables à l'éducation et à la santé**

Parlant de l'appui aux petites entreprises, elle s'effectue dans des zones d'Afrique et au Proche-Orient. Il faut tout d'abord relever que le secteur informel dans ces zones emploie entre 80 et 90% de la population active, les petits entrepreneurs sont des acteurs majeurs du développement économique local<sup>106</sup>. Ils manquent souvent de compétences en gestion et de vision à moyen terme, ce qui entrave leur initiative à s'inscrire dans la durée. Cette action se déroule en deux programmes à savoir : le programme du soutien aux Très Petites Entreprises(TPE) en milieu urbain et le programme d'appui à l'activité génératrice de revenus en milieu rural.

### **a- Le programme de soutien aux TPE en milieu urbain**

Ce programme se déroule dans des pays tels que le Cameroun (1998) avec pour partenaire local CED (Cameroun Entreprise Développement) ; la Côte d'Ivoire (2008) avec pour partenaire local PEFACI, la RD Congo (2010) avec pour partenaire local CECFOR ; le Liban (2009), la Syrie (2009) avec pour partenaires Business Innovation Development centre(BIDC), les Territoires palestiniens (2009) et le Nigéria (2009)<sup>107</sup>. Il a pour objectifs de dynamiser le tissu des très petites entreprises, de contribuer à la réduction de la pauvreté<sup>108</sup>. En effet, dans les pays émergents et en développement, les petits commerçants et artisans représentent une part importante de l'activité économique. Pourtant, leurs initiatives ne survivent pas longtemps et restent des activités de subsistance. A travers des formations en gestion et des formations

<sup>105</sup> <https://www.iecd.org/actions/formation-professionnelle-et-acces-a-emploi/>. Les champs d'action de l'IECD, Consulté le 05 février 2021 à 11h00min.

<sup>106</sup> IECD, Rapport annuel 2010, p.9 ;

<sup>107</sup> IECD, Rapport annuel 2010, p.9.

<sup>108</sup> IECD, Rapport annuel 2011, p.9.

spécialisées par métier, le petit entrepreneur améliore la gestion de son activité et la pérennise. C'est dans cette logique que Salimata Komenan affirme :

Voilà 10 ans que je mène des activités sans trop savoir par quel bout les prendre. Mon manque d'organisation me fatiguait et avant de venir à la formation, j'étais pessimiste. Dès les premières séances, les choses ont changé. De 3 cartons d'œufs par jour je passe à 7 cartons vendus. Et puis, je sais maintenant comment maintenir ma relation avec mes clients à partir de ces mots que je n'oublierai jamais : la transparence, la cordialité et la confiance. Mais ma meilleure récompense, c'est d'avoir su m'organiser pour m'occuper de mon enfant et de mon activité<sup>109</sup>.

Des centres de gestion et de service permettent un accompagnement personnalisé de l'entrepreneur dans la durée. Au-delà de l'augmentation du chiffre d'affaire de la TPE, des revenus de l'entrepreneur et de la gestion d'emploi, on observe aussi la progression de la formalisation des TPE bénéficiaires. En dehors du soutien au TPE en milieu urbain, un autre programme de l'IECD est celui d'appui aux activités génératrices de revenus en milieu rural.

#### **b- Le programme d'appui aux activités génératrices de revenus en milieu rural**

C'est un programme qui s'effectue au Liban (2009), en Syrie (2009), au Kurdistan d'Irak (2008) avec pour partenaire le Lycée international de Dohuk, dans les Territoires palestiniens (2009) avec pour partenaire local la Coopérative de Développement Rural d'AL Aizarieh et en République Centrafricaine (2010) avec pour partenaire local le Bureau de Développement de Bakouma<sup>110</sup> Son objectif est d'améliorer le niveau de vie des familles rurales en appuyant leurs activités et leurs initiatives génératrices de revenus. Dans les pays d'action, les familles rurales sont souvent démunies pour s'insérer dans des circuits économiques locaux. Ce programme identifie les besoins des familles et de leur environnement pour proposer des formations. Selon la localisation, le projet s'oriente vers le développement des activités agricoles (maraîchage, oléiculture, apiculture) ou d'autres activités rurales comme le tourisme. Rationnaliser les activités permet de structurer les filières de production et de commercialisation. Les familles peuvent améliorer leurs conditions de vie de façon significative.

En ce qui concerne l'accès des personnes vulnérables à l'éducation et à la santé, l'IECD intervient à Madagascar et en République Démocratique du Congo. Là s'y trouvent des

<sup>109</sup> Salimata Komenan, 26 ans, ancienne élève de la formation de base en gestion en 2016, Douala(Bonapriso), Littoral, le 30 Janvier 2021, 14h 30.

<sup>110</sup> IECD, Rapport annuel 2010, p.14.

populations plus vulnérables, lesquelles ont rarement accès à des soins ou à une éducation de qualité, adaptés à leurs besoins ou leur permettant de valoriser leur potentiel. Ainsi, cette association se charge de renforcer les centres sanitaires et éducatifs existants, voire dans certains cas à créer des structures adaptées. Ces établissements sont destinés aux personnes qui ont des besoins spécifiques. Sur le plan éducatif, il s'agit de leur offrir un cadre de vie pacifié où elles peuvent s'épanouir et devenir autonomes. Dans le domaine sanitaire, il s'agit d'améliorer la prise en charge des patients les plus vulnérables, comme les personnes drépanocytaires et de les sortir de leur isolement en changeant le regard que la société leur porte. Cet axe se subdivise en trois programmes : le programme CERES, SESAME (renforcement éducatif, scolaire et supérieur) et le programme santé PASS (Programme d'Appui aux Structures de Santé). Le programme CERES est instauré à Madagascar à partir de 2006. L'enjeu éducatif est la priorité pour ce pays, classé quatrième le plus pauvre du monde<sup>111</sup>. Pour retrouver son influence, ce pays compte sur sa jeunesse. Le programme CERES vient du fait que, dans les localités de Madagascar, les écoles sont surchargées et les professeurs sont sous-qualifiés si bien que le potentiel et les perspectives d'avenir des élèves sont compromis.

C'est pourquoi, l'IECD avec pour partenaire local PROMES (Promotion Economique et Sociale) a décidé d'agir au cœur du système éducatif en créant quatre Centres de Renforcement Educatif et Scolaire(CERES), autour de Fianarantsoa « la ville où l'on apprend bien », ville de 150.000 habitants. Ce programme a pour objectif d'accompagner les jeunes ruraux tout au long de leur scolarité afin de leur ouvrir l'accès aux études supérieures, de diminuer les écarts entre la brousse et la ville en matière d'éducation<sup>112</sup>. Les centres créés assurent des cours de soutien et des activités ludiques, éducatives et culturelles. Chaque centre est implanté à proximité d'un collège public autour duquel il rayonne. Il a pour mission de faire émerger et d'accompagner des jeunes à fort potentiel tout au long de leur scolarité. Afin d'en faire demain des adultes responsables et des acteurs de développement. Les jeunes talentueux identifiés dans les collèges partenaires, y bénéficient d'un soutien scolaire et éducatif personnalisé. Les professeurs de ces collèges partenaires sont aussi formés pour un impact étendu à tous leurs élèves. Le programme SESAME, lui, est instauré aussi à Madagascar dans la ville d'Antananarivo en 2013<sup>113</sup>. Ce programme qui s'inscrit dans le prolongement du programme CERES qui accompagne des bacheliers issus de contextes socio-économiques défavorisés dont 50% de filles désireuses de poursuivre leur insertion professionnelle et

---

<sup>111</sup> J.L.Ballif, *De l'eau pour tous les affamés*, Londres, Editions Publibook, 2009, pp.138-139.

<sup>112</sup> IECD, Rapport annuel 2010, p.9.

<sup>113</sup> Programme-sesame.mg., programme d'activité IECD, Consulté le 05 février 2021, à 11h00min.

déterminés à participer au développement de leur pays.<sup>114</sup> Il propose aux étudiants une année préparatoire après l'obtention de leur baccalauréat, afin d'optimiser leurs chances d'intégrer les meilleures écoles supérieures du programme santé, de Madagascar<sup>115</sup>.

On note également le programme santé effectué en République Démocratique du Congo à partir de 2005 jusqu'à nos jours. Il a pour objectifs d'améliorer l'hygiène et la qualité des soins en milieu hospitalier et de participer à la lutte contre la drépanocytose<sup>116</sup>. Le programme santé s'identifie sur deux problématiques de santé majeures. D'une part, le manque de formation sur les règles d'hygiène, qui crée un contexte propice au développement des maladies infectieuses comme la typhoïde, ou la diarrhée, l'une des premières causes de mortalité infantiles en République Démocratique du Congo<sup>117</sup>. La drépanocytose, faut-il le souligner, est la première maladie génétique au monde : 75% des drépanocytaires de moins de 5 ans meurent en République Démocratique du Congo car, ils ne reçoivent pas les soins adéquats. Aussi, le système de santé congolais souffre de nombreuses carences : personnel peu ou mal formés, équipements des structures de santé obsolètes et insuffisants, faiblesse de la capacité de gestion<sup>118</sup>.

D'où le programme PASS instauré par l'IECD. Il s'attache à former les personnels hospitaliers pour améliorer la qualité des soins et la prise en charge des patients, notamment drépanocytaires. Avec pour partenaire local CECFOR, l'IECD renforce donc la capacité des structures de santé partenaires par la formation continue de leur personnel et par la rénovation des équipements, de manière à significativement améliorer la prise en charge des femmes et des enfants vulnérables<sup>119</sup>. C'est dans cette optique qu'un personnel de santé reconnaît en disant : "Grâce au PASS et aux outils qui nous ont été transmis, je fais beaucoup de choses qu'avant j'ignorais. Aujourd'hui, nous disposons des soins de qualité et nous savons comment nous comporter face aux patients. Ils viennent de loin pour se faire soigner dans notre centre. J'en suis très fière"<sup>120</sup>.

---

<sup>114</sup> *Ibid.*

<sup>115</sup> <https://www.iecd.org/projets/programme-sesame-soutien-aux-etudes-supérieures-et-acces-a-un-métier-porteur/>, programme d'activité IECD ; Consulté le 05 février 2021, à 11h15min.

<sup>116</sup> IECD, Rapport annuel 2010, p.9

<sup>117</sup> *Ibid.*

<sup>118</sup> <https://www.iecd.org/projet/congo-brazzaville-le-programme-dappui-aux-structures-de-sante-pass/>, programme d'activité IECD, Consulté le 05 février 2021, à 11h15min.

<sup>119</sup> <https://www.iecd.org/projet/congo-brazzaville-le-programme-dappui-aux-structures-de-santé-pass/>, programme d'activité IECD, consulté le 05 février 2021, à 11h15min.

<sup>120</sup> *Ibid.*

Aussi, Il ne faut pas omettre le fait que les autorités nationales de la RD du Congo se mobilisent aussi dans la sensibilisation des populations à adopter de bonnes pratiques en matière d'hygiène et de prise en charge des malades. Ceci à travers la plateforme d'appui, de formation et de veille sur la drépanocytose (PAFOVED)<sup>121</sup>. Après avoir présenté les différents programmes de l'IECD, nous présentons dans la section qui suit, la main d'œuvre de l'IECD et ses différentes ressources financières.

## **B- LES RESSOURCES HUMAINES ET MECANISME DE FINANCEMENT**

L'IECD, pour mener à bien ses projets, dispose d'importantes ressources humaines et financières. Ces ressources tournent autour des coordonnateurs de projet et des partenaires financiers.

### **1- Le personnel de l'IECD**

Une organisation non gouvernementale ne saurait mener ses activités sans disposer d'un capital humain dans la zone où elle est présente. Telle est le cas pour l'IECD qui dispose d'un capital humain immense, étant donné que le centre d'intérêt de ses activités se focalise sur « la personne ». Tout d'abord, l'IECD regroupe des coordinateurs de programme, des fonctions diverses et la Direction Générale qui pilote la mise en œuvre des opérations de l'organisation et en assure également le monitoring technique et financier régulier de chaque projet<sup>122</sup>. La Direction Générale basée à Paris agit également en tant que centre de ressources pour les partenaires et les équipes sur le terrain. La photo n°2 montre une vue de profil de la Direction de l'IECD à Paris.

**Photo 2: Direction Générale de l'IECD à Paris**



<sup>121</sup> IECD, Rapport annuel 2010, p.19.

<sup>122</sup> *Ibid.*

**Source :** <https://www.iecd.org/nous-connaître/nos-équipes/>, la direction générale de l'IECD, consulté le 05 février 2021 à 11h15min.

Les coordinateurs assurent le pilotage stratégique, méthodologique et financier des programmes ainsi que l'évaluation et la capitalisation<sup>123</sup>. Des Bureaux en région (Pays de Loire, PACA, Nord-Pas-de Calais) permettent aux projets de bénéficier localement, d'apports techniques, institutionnels, entrepreneuriaux ou financiers.

Ensuite, l'IECD possède des assistants techniques et des chefs de projet sur le terrain pour appuyer ses partenaires locaux. Dans certains pays, lorsque le niveau d'activité le justifie, l'IECD met en place des délégations ou des bureaux de représentation. Elles ont pour mission de représenter l'IECD localement, de coordonner la gestion des projets sur le terrain et de construire des relations durables avec des partenaires locaux. C'est ainsi que depuis 1992, l'IECD a ouvert six délégations : au Proche Orient, à Madagascar, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Congo-Brazzaville et dans les Territoires palestiniens<sup>124</sup>. Au fil des années l'IECD se retrouve aujourd'hui avec treize délégations dont nous avons en ajout : en RDC, en Syrie, au Liban, au Kurdistan irakien, au Maroc, en Egypte, au Vietnam, au Myanmar, en Thaïlande. Les objectifs de cette déconcentration sont une approche plus pragmatique des problématiques locales, un meilleur ancrage sur le terrain et un accompagnement rapproché des partenaires de l'IECD.

Qu'à cela ne tienne, l'IECD prend sa force sur des pôles d'expertise pour assurer la pertinence de ses projets sur les plans technique et pédagogique. Ceci, en cohérence avec les exigences du secteur d'activité concerné. Garants de la pertinence des projets, ils participent à la définition et à l'élaboration des programmes, au transfert du savoir-faire, à la formation des formateurs, à l'évaluation des projets et au renforcement institutionnel des partenaires locaux<sup>125</sup>. Des institutions reconnues mettent leur expertise technique au service des projets : l'Académie de Paris (pour la formation professionnelle en électrotechnique), l'INSHEA (Institut National Supérieur de Formation et de Recherche pour l'Education des Jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés Suresnes, France), l'EHL-Smile (association des professeurs et anciens élèves de l'Ecole hôtelière de Lausanne, Suisse)<sup>126</sup> etc. Aujourd'hui, l'IECD travaille avec des directeurs des centres de formation, des enseignants spécialisés, des formateurs d'enseignants, des agronomes, des architectes, des ingénieurs, des financiers, des

---

<sup>123</sup> <https://www.iecd.org/nous-connaître/nos-equipes/>, La direction générale de l'IECD, consulté le 05 février 2021 à 12h00min.

<sup>124</sup> *Ibid.*

<sup>125</sup> IECD, Rapport annuel 2010, p.7.

<sup>126</sup> <https://www.iecd.org/nous-connaître/nos-equipes/> consulté le 06 février 2021 à 12h00min



médecins, des infirmiers ou encore des entrepreneurs. Tout ce personnel a besoin des moyens financiers pour travailler.

## **2- Les ressources financières et gestion de dépense**

L'IECD, pour mener à bien ses projets est assisté par plusieurs partenaires qui apportent leur soutien. Nous avons ici les partenaires publics et les partenaires privés.

Parlant des partenaires publics, nous avons entre autre : l'AFD, créé en 1998 qui est une institution financière publique<sup>127</sup>. Elle met en œuvre la politique de développement de la France, agit pour combattre la pauvreté et favorise le développement durable. Présente en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, en Amérique Latine, dans les Caraïbes et l'Outre-mer, cette organisation finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète<sup>128</sup>. Depuis plusieurs années, l'AFD accompagne et soutient certaines organisations non gouvernementales de la société civile française à l'instar de l'IECD. De ce fait, elle met en place un Comité visant à appuyer les OSC françaises dans la mise en œuvre des stratégies de développement à l'international en lien avec les grands axes de la politique de développement de la France : le CPP<sup>129</sup>. En effet, ce Comité pour l'IECD, représente un appui important dans le renforcement de ses méthodes de capitalisation, un contrôle interne et de suivi d'évaluation, ainsi qu'un levier pour la mise en œuvre d'une vingtaine de projets d'appui à des dispositifs de formation et d'insertion professionnelle pour les jeunes et entrepreneurs dans 10 pays des régions de la Méditerranée (Maroc, Egypte, Liban), d'Afrique Subsaharienne (Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar, République du Congo, RDC) et d'Asie-est (Myanmar, Vietnam). Par le financement de l'AFD, l'IECD accompagne beaucoup de jeunes dans leur formation, les entrepreneurs ou porteurs de projets entrepreneuriaux en zones urbaines, périurbaines et rurales, des professionnels, des écoles et centres de formation, des partenaires locaux, ainsi que les institutions publiques dans les 10 pays d'intervention.

Comme autres partenaires publics de l'IECD, nous avons l'UE qui finance les projets de formations professionnelles de l'IECD dans les pays en voie de développement, ainsi que les collectivités territoriales (les Conseils régionaux d'Ile de France, de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Pays de la Loire et le Conseil général des Hauts de Seine). Il faut signaler que dans le cadre de la coopération UE-Cameroun, l'IECD a participé à des actions de

---

<sup>127</sup> fr.M.wikipedia.org, consulté le 06 février 2021 à 13h00 min.

<sup>128</sup> <https://www.afd.fr>, consulté le 28 mars 2021 à 13h 30 min.

<sup>129</sup> <https://www.afd.fr>, consulté le 28 mars 2021 à 13h00 min.

cofinancement avec l'UE entre 1996 et 1998. Le montant global de ces participations s'élevait à 1.089.255 d'Ecus ; soit 489.228.855 FCFA<sup>130</sup>. La contribution de l'IECD fut de 544.795 d'Ecus, soit 353.245.078 FCFA ; tandis que celle de l'UE était de 544.460 d'Ecu, soit 353.027.864 FCFA<sup>131</sup>. Ces différentes actions de cofinancement portaient en 1996 sur la mise en place d'une EFA à Monatele et d'une fédération des EFA<sup>132</sup>. Aussi, sur l'appui à la mise en place de l'Association interprofessionnelle pour la promotion et la formation (AIPF) de l'artisan à Yaoundé<sup>133</sup>. En 1998, l'action de cofinancement portait sur la mise en place d'un centre de formation professionnelle à Yaoundé. A côté de l'UE, nous avons aussi le Ministère français des Affaires Etrangères, le Ministère de l'Agriculture des Pays-Bas et les organisations internationales telles que l'UNICEF et l'UNHCR qui financent les projets de l'accès à l'éducation à Madagascar<sup>134</sup>. Un plan de financement est élaboré pour chaque projet, sur une durée moyenne de trois à cinq ans. C'est ainsi qu'en 2010, les concours publics représentent 35,6% des ressources des projets de l'IECD. En 2011, ces ressources représentent 33% ; en 2012, 26,8% ; en 2013, 25% ; en 2014, 29% ; en 2015, 38% ; et en 2016, 32%. Le tableau n°1, nous éclaire sur les taux de contribution de ces partenaires publics en cinq années (2010-2016).

**Tableau 1: Les contributions annuelles des partenaires publics de l'IECD**

| Années                           | 2010  | 2011 | 2012  | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|----------------------------------|-------|------|-------|------|------|------|------|
| <b>Taux de contribution en %</b> | 35,6% | 33%  | 26,8% | 25%  | 29%  | 38%  | 32%  |

Source : IECD, Rapport annuel 2016, p.46.

En outre, nous avons les partenaires privés. On relève : les entreprises et les fondations d'entreprise (Schneider Electric, Total, Air France, Air Liquide...) ; les associations et les autres fondations, comme la Fondation Michelham, la Fondation Drosos, Frères de Nos Frères, Acting for Life<sup>135</sup>, etc. De plus, un nombre croissant de donateurs individuels participent à un projet ou appuient l'IECD dans son ensemble. Ainsi, en 2010, ces fonds privés représentaient 58% des ressources financières de l'IECD. En 2011, 66% ; en 2012, 73% ; en 2013, 74% ; en

<sup>130</sup> DCEY, Rapport annuel 1998, Page annexe 32.

<sup>131</sup> *Ibid.*

<sup>132</sup> DCEY, Rapport annuel 1996, Page annexe 8.

<sup>133</sup> *Ibid.*

<sup>134</sup> IECD, Rapport annuel 2010, p 7.

<sup>135</sup> IECD, Rapport annuel 2010, p.7.

2014, 71% ; en 2015, 64% et en 2016, 68%. Ces partenaires financiers nécessaires sont mobilisés en conséquence ; le plus fréquemment dans une logique de co-financement où fonds publics et fonds privés sont associés. Le tableau n°2, rend lisible le taux des différentes contributions des partenaires privés durant cinq années.

**Tableau 2: Les contributions annuelles des partenaires privées de l'IECD**

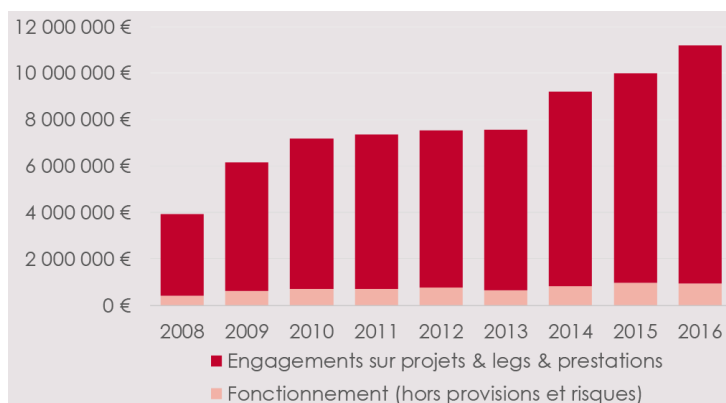
| Années                           | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|----------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|
| <b>Taux de contribution en %</b> | 58%  | 66%  | 73%  | 74%  | 71%  | 64%  | 68%  |

Source : IECD, *Rapport annuel 2016*, p.46.

Depuis sa création en 1988, l'IECD s'astreint à la plus grande exigence et à la plus grande transparence en matière de gestion de financement et de dépenses par activités. Ainsi, il répartit ses dépenses de la manière suivante : en 2006, le chiffre d'activité en Euros de l'IECD s'élevait à 2,8 millions d'Euros. En 2007, on observe une légère amélioration de son chiffre qui passe à 3,4 millions<sup>136</sup>. En 2008, le chiffre d'activité de l'IECD monte en croissance à 4 millions d'Euros, par la suite en 2009, il continue de s'accroître jusqu'à atteindre 6 millions d'Euros. L'activité de l'IECD (mesurée en chiffre d'activité) a progressé de 18% en 2010 pour atteindre 7,3 million d'Euros. Par la suite, en 2011, il s'améliore légèrement à 7,5 millions d'Euros, en 2012, il décroît légèrement à 7,4 millions d'Euros pour remonter à 7,5 millions d'Euros en 2013. A partir de 2014, le chiffre d'activité a davantage augmenté ; au point de culminer à 9,5 millions d'Euros, poursuit sa croissance en 2015 et atteint à 10 millions d'Euros. Pour finir en 2016 à 11.2 millions d'Euros<sup>137</sup>. Le graphique n°1, montre l'évolution du chiffre d'affaire de cet organisme de 2008 à 2016.

<sup>136</sup> IECD, *Rapport annuel 2013*, p.51.

<sup>137</sup> IECD, *Rapport annuel 2016*, p.77.

**Diagramme 1: Évolution du chiffre d'activité en euro depuis 2008**

Source : Rapport annuel IECD 2016, p.77

En définitive, il découle ce chapitre que, l'IECD est une organisation non gouvernementale à but non lucratif créée en 1988 en France, ayant son siège à Paris et reconnue d'utilité publique en 2010 par le Ministère français de l'Outre-mer. Il a pour mission de bâtir des environnements permettant à toute personne de construire son avenir et une société plus juste et pour principal objectif de contribuer à l'émergence d'acteurs locaux du développement (individus et structures). C'est une association bien structurée avec un bureau composé d'une Présidente, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire général et d'un Trésorier. Il fonctionne par méthodologie de projet et possède six principes d'action : mettre son savoir-faire au service des personnes bénéficiaires ; construire des partenariats durables avec des acteurs locaux qui partagent la même vision ; travailler en étroite collaboration avec les acteurs économiques, impliquer les autorités locales ; s'appuyer sur des ressources expertes et pour finir agir avec transparence et responsabilité. Ses actions couvrent toutes la surface planétaire (Europe, Afrique, Asie, Amérique latine, Océanie). Ces programmes d'activité sont repartis sur trois axes à savoir : la formation technique et professionnelle ; l'appui aux petites entreprises et l'accès des personnes vulnérables à l'éducation et à la santé<sup>138</sup>. Ses ressources financières proviennent des fonds publics tels que : l'AFD, l'UE, le ministère français des Affaires étrangères, le Ministère de l'Agriculture des Pays-Bas, les collectivités territoriales et les organismes internationaux (UNICEF, UNHCR). A cela s'ajoute les fonds privés tels que les entreprises et les fondations d'entreprise ; les associations et les donateurs individuels. Le chapitre qui suit, présente le processus d'implantation de l'IECD au Cameroun, les zones d'implantation de cette ONG et leurs différents collaborateurs au Cameroun plus précisément dans les communes de Batouri et de Njombé.

<sup>138</sup> IECD, Rapport annuel 2015, p.15.

## **CHAPITRE II : LES PROCESSUS D'IMPLANTATION DE L'IECD AU CAMEROUN**

L'Institut Européen de Coopération et de Développement depuis sa création, a appuyé le fort potentiel de développement des régions à l'instar de l'Afrique Subsaharienne. D'ailleurs, ce cadre géopolitique a été sa troisième région en termes d'engagement. Il débute ses actions dans cette zone à partir de 1992 et en particulier au Cameroun où elle lance le programme des Ecoles Familiales Agricoles (EFA) pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes dans les métiers agricoles<sup>139</sup>. Dans le cadre de cette étude, il s'agira d'analyser tour à tour les différents facteurs qui ont poussé l'IECD à mener ses actions aux Cameroun, notamment dans les villes de Batouri et de Njombé. Dans la foulée, une présentation des généralités sera effectuée. Aussi, il sera question pour nous de présenter les différents partenaires de l'IECD au Cameroun et plus précisément dans ces mêmes zones.

### **I- LES FONDEMENTS ET LES ZONES D'IMPLANTATION AU CAMEROUN**

Le Cameroun en tant qu'Etat souverain, a été amené à développer sa coopération avec des organisations internationales et des organisations non gouvernementales à caractère économique et financier. Parmi ces ONG, l'on peut mentionner l'IECD. C'est une structure de développement. Ainsi, dans cette partie, il est avant tout question pour nous de ressortir les différents fondements de l'installation de l'IECD au Cameroun et principalement dans les communes de Batouri et de Njombé et présenter également les différents aspects généraux de ces communes.

#### **A- LES FONDEMENTS DE LA PRESENCE DE L'IECD AU CAMEROUN ET DANS LES COMMUNES DE BATOURI ET DE NJOMBE**

De prime à bord, plusieurs problèmes sont à l'origine de l'implantation de l'IECD au Cameroun. Il s'agit des facteurs d'ordres sociaux (déscolarisation et exode rural), économiques et juridiques.

##### **1- Les facteurs sociaux**

Ce facteur regroupe deux phénomènes à savoir : la déscolarisation et l'exode rural. Parlant de la déscolarisation, il faut tout d'abord relever que la déscolarisation est considérée comme

---

<sup>139</sup> J.L. Ballif, *De l'eau pour tous les affamés*, Londres, Editions Publibook, 2009, pp. 138-139.

étant l'étape ultime du décrochage scolaire. Selon Maryse Esterle-Hedibel, la déscolarisation est : "la résultante de processus multifactoriels et c'est bien la combinaison de plusieurs facteurs qui permet de les comprendre"<sup>140</sup>. Le terme " déscolarisation", s'est imposé à la fin des années 90<sup>141</sup>. En effet, le Cameroun, tout comme la plupart des pays africains, vit une véritable régression économique suite à la crise qu'il a connue dans les années 80. Cette situation s'est aggravée en 1994 avec la dévaluation du franc CFA. Les salaires des fonctionnaires ont aussi connu une baisse drastique, laquelle a entraîné dans les campagnes la chute des prix des cultures de rente (cacao, café, coton, etc...)<sup>142</sup>. Les premières victimes de cette conjoncture ont été les enfants qui ont vu leur accessibilité à l'éducation compromise. Ce phénomène de la déscolarisation est causé par plusieurs facteurs :

- L'abandon scolaire d'un grand nombre de jeunes avant le cycle secondaire, pendant le cycle secondaire et après le cycle secondaire. Au courant des années 90, phase de la régression économique au Cameroun, plusieurs jeunes furent victimes d'abandon scolaire<sup>143</sup>. L'on a fait le constat que la moyenne de la famille dans la société camerounaise est de sept personnes. Dans les zones rurales, les familles comptent presque dix enfants ; alors, il semble plus évident que le droit à l'éducation de ses enfants ne puisse être assuré totalement. Les jeunes dans certaines familles sont contraints à faire des sacrifices pour leur survie et se consacrent à de petits métiers de la rue dont le commerce informel, la prostitution, les ménages et autres, etc.

- Les mariages précoces qui limitent la scolarisation des jeunes filles. Ce genre a toujours été première victime de la déscolarisation. En effet, les jeunes filles sont privées d'éducation du cycle primaire au cycle secondaire. Ceci en fonction du contexte familial dans lequel elles se trouvent. D'autres jeunes filles arrivent même à s'inscrire à l'école, mais dès lors qu'elles sont mariées et n'obtiennent pas de bons résultats scolaires, elles abandonnent : c'est le cas observé dans la région de l'Est plus précisément dans la commune de Batouri où les jeunes filles abandonnent l'école. Cela à partir de l'école primaire ou bien au secondaire pour se consacrer à la vie de foyer<sup>144</sup>.

---

<sup>140</sup> M.E-Hedibel, *Absentéisme, déscolarisation, décrochage scolaire, les apports des recherches récentes*, Déviance et société, vol.30, n°1, 2006, p.41-65.

<sup>141</sup> J-P Géhin, *La construction sociale de la déscolarisation : examen d'un dispositif départemental de signalement de l'absentéisme*, Cahiers de la recherche sur l'Education et les Savoirs, n°2, 1<sup>er</sup> septembre 2003, p.71-97.

<sup>142</sup> Portail-eip.org, la crise économique au Cameroun, consulté le 20 mars 2021 à 10h30min.

<sup>143</sup> M.Mouissi, *Les jeunes non scolarisés et déscolarisés d'Afrique subsaharienne. Politiques pour le changement*, Groupe B.M, 2005.

<sup>144</sup> Claude Kombo Bilagoé Eloi, 35ans, formateur principal au CFPFA de Batouri, le 06/01/2021 à Batouri, 11h11min.

- La vie en zone rurale constitue un autre paramètre non négligeable. En effet, la probabilité de ne pas être scolarisé dans cette zone est une réalité. Car ici, on enregistre l'absence de structures scolaires primaires et secondaires à proximité.

- Le faible niveau d'éducation des parents : ce fait joue un rôle important dans l'éducation des jeunes. En effet, les jeunes dont les parents n'ont pas achevé leurs études secondaires sont susceptibles de faire de même, c'est à-dire suivre le chemin de leurs parents.

- La difficulté d'accès à l'école et la médiocrité de l'enseignement. En réalité, dans les campagnes notamment, les parents se découragent concernant la scolarisation de leurs enfants à l'école. Ceci, par le fait que l'école est trop éloignée et par conséquent, s'y rendre met en insécurité les enfants. Sous un autre angle, le manque de motivation de certains enseignants, leurs absences répétées ou le manque d'un minimum de confort dans les établissements accélèrent aussi le décrochage scolaire.

L'exode rural quant à lui est une expression qui se définit comme étant le départ des personnes de la campagne vers la ville<sup>145</sup>. Aussi, c'est un phénomène qui conduit des populations, essentiellement des jeunes en âge de fonder une famille, à quitter la campagne pour s'installer dans les villes<sup>146</sup>. En outre, il désigne le déplacement durable des populations quittant les zones rurales pour aller s'implanter dans des zones urbaines. Plusieurs causes sont à l'origine de ce phénomène :

- Le conflit de générations : au Cameroun, les cultures d'exportation ont connu un essor considérable au cours des dernières décennies. Tout partirait ici de la valorisation de la propriété foncière faite par les paysans. A ce niveau, les jeunes se retrouvent surexploités dans les plantations des cultures d'exportation. Cette situation a généré un conflit entre les jeunes et les paysans, entraînant l'exode rural des jeunes qui espèrent devenir autonome. C'est dans cette logique que Christophe Guilmoto va écrire : "Pour les jeunes, la migration est souvent en contexte africain une stratégie d'initiation ou d'émancipation"<sup>147</sup>.

- La recherche d'un emploi ou d'une insertion professionnelle. En effet, les revenus générés par les cultures d'exportation n'ont pas toujours été suffisants pour l'encadrement des jeunes en milieu rural. Les jeunes, face à cette conjoncture, optent pour les déplacements en ville où ils comptent trouver un emploi dans d'autres secteurs de l'économie. En arrivant dans les villes, ces derniers se retrouvent entraînés de pratiquer du commerce et autres métiers. Car,

<sup>145</sup> G.L.Nguieyep, "Exode rural, migrations de retour et stratégies de développement dans le NKam (Région du Littoral Cameroun)", Mémoire de Master en Géographie Université de Yaoundé I, juin 2020, p.24.

<sup>146</sup> <http://www.toupie.org.Dictionaire>, consulté le 20 avril 2021 à 15h00min.

<sup>147</sup> C.Guilmoto, *Migrations en Afrique de l'Ouest : Effets d'échelle et déterminants*, in J.M.Gastellu et J.Y.Marchal, *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Orstom, pp. 494-530.

n'ayant pas reçu de formation donc ne disposent d'aucune qualification véritable. Ceci dans le but de subvenir aux besoins de leurs familles.

- Le suivisme et le mimétisme : c'est une cause importante de l'exode rural. Lorsque les jeunes ruraux et urbains se rencontrent, il se crée toujours chez les premiers un reniement de leur milieu de vie. Aussi, lorsque les autorités appartenant à ces villages et les étrangers organisent des activités pendant les vacances en vue de promouvoir le développement, il se crée toujours une ségrégation entre les jeunes ruraux et les jeunes des milieux urbains, l'instauration de classe et l'émergence des sentiments de supériorité ou d'infériorité. Il ne faut pas mettre de côté le fait que les jeunes ruraux se retrouvent complexés à cause de la capacité des jeunes urbains dans la maîtrise de la technologie, la langue et la mode. Ces réalités emmènent les jeunes ruraux à quitter leur localité pour aller dans les zones urbaines afin d'avoir tous ces acquis. C'est dans cette logique que les auteurs Philippe Antoine et Oumarou Sow feront observer en disant :

Complexe, la décision de migrer résulte généralement d'une stratégie de suivi élaborée par un groupe social pour lever un faisceau de contraintes qui pèse sur lui ou sur l'un de ses membres. À ce titre, elle revêt la forme d'une réaction à une sollicitation économique ou sociale qui s'exerce sur les plus jeunes, c'est-à-dire les plus valides y compris de plus en plus, les femmes et les enfants<sup>148</sup>.

- La question du genre : l'apanage du genre masculin est un fait marquant dans le déplacement des jeunes ruraux en zone urbaine. En fait, l'on a toujours pensé que l'espace rural est réservé au sexe féminin et que le sexe masculin doit se retrouver en ville.

Tous ces phénomènes sociaux recensés ont donc conduit l'IECD à s'implanter au Cameroun. Car ayant senti et identifié le besoin de la population. Il ne faut pas mettre de côté la visite du fondateur de l'IECD : Xavier Boutin. Ainsi, lors de cette visite de courtoisie à une amie au Cameroun en 1992, ce dernier a recensé tous les problèmes que la population jeune rencontrait, puis a trouvé la nécessité d'instaurer sa structure de développement<sup>149</sup>. Par ailleurs, d'autres facteurs ont déterminé l'implantation de l'IECD au Cameroun, à savoir le facteur économique et le facteur juridique.

---

<sup>148</sup> P.Antoine, O.Sow, *Rapport de genres et dynamiques migratoires : Le cas de l'Afrique de l'Ouest*, in M.Bozon, T.Locoh, *Rapport de genre et question de population II : Genre, population et développement*, Paris, INED, pp.143-155.

<sup>149</sup> Emile Wobenso, 60ans, Responsable du suivi et de l'évaluation-formations agricoles, fait à Yaoundé le 01/02/2021, à 8h00min.



## 2- Les fondements économiques et juridiques

Ces fondements, ont été les plus marquants de l'implantation de l'IECD au Cameroun. Parlant du facteur économique, cette dernière relève de la crise économique qu'a subie le Cameroun dans les années 80. Avant cette crise, le Cameroun en 1960, nouvellement indépendant avait toujours accordé une place particulière à son économie plus particulièrement le secteur agricole. L'Etat avait de ce fait instauré une politique économique<sup>150</sup>. Celle-ci se résumait tout d'abord en six Plans Quinquennaux dont le sixième sera interrompu par la crise économique au milieu des années 80. C'était un pays qui représentait tout d'abord un exemple de pays africain, qui a su user de ses revenus de rente pétrolière<sup>151</sup>. La crise débute donc plus précisément en 1986<sup>152</sup> avec pour motif la mauvaise gestion de l'économie par le gouvernement camerounais. Elle a été provoquée en réalité par la chute des prix du pétrole, cacao, café, caoutchouc et une dégradation considérable des termes de l'échange. C'est ce qui va, par la suite, modifier les orientations économiques du gouvernement<sup>153</sup>.

Lors de cette crise, le Cameroun va entrer dans une phase de turbulence économique. Son PIB va décroître dès 1987. Ce PIB va passer d'un taux de + 6.9% en 1985/1986 à une baisse moyenne de -4.3% par an jusqu'en 1992<sup>154</sup>. Ainsi, l'Etat camerounais, sous la pression des institutions de Bretton Woods (BM, FMI) va mettre en œuvre une politique économique libérale plus particulièrement la NPA en 1990<sup>155</sup>. Il va de ce fait se désengager de l'activité économique et plus précisément des secteurs de production agricole. Au point où, les paysans qui jusqu'ici bénéficiaient de l'encadrement de l'Etat se sont retrouvés dans une misère sans précédent<sup>156</sup>. Dès lors, il va donner la possibilité, à la société civile, aux investisseurs étrangers, aux structures privées, ONG, d'agir pour relever le secteur économique et plus particulièrement le secteur agricole : d'où l'implantation de l'IECD au Cameroun.

Le facteur juridique quant à lui résulte de la loi de la liberté d'association n°90/053 du 19 Décembre 1990. Cette loi a permis la création de plusieurs associations locales et l'entrée en scène des associations étrangères à l'instar de l'IECD. Il faut entendre par associations étrangères, les organisations possédant les caractéristiques d'une association et qui ont leurs

<sup>150</sup> H.Bella, "Agriculture et croissance économique au Cameroun", Mémoire de l'Institut Sous régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA), 2009, p.50.

<sup>151</sup> Sylvie Brunel, "Les difficultés du Cameroun : fin d'un modèle ou crise de croissance ?" *L'information Géographique*, vol.67, n°1, 2003, pp.134-142.

<sup>152</sup> *Ibid.*

<sup>153</sup> C.M.Ngo Tong, L'opérationnalisation de la stratégie de croissance pro-pauvre au Cameroun, 56/2016, p.3.

<sup>154</sup> J.D.Awoumou Amougou, "La libéralisation des marchés et le développement durable en Afrique : Le cas du secteur agricole au Cameroun", Mémoire ENA, 2004-2006, p.4.

<sup>155</sup> Ngo Tong, L'opérationnalisation de la stratégie de croissance, p.3.

<sup>156</sup> Aminader, Document de stratégie de développement du secteur rural, volume 1, 2, 3, juillet 2005, pp. 17-18.

sièges à l'étranger. Aussi plus de la moitié des membres sont étrangers (Article 21 Loi N° 90/053 du 19 décembre 1990)<sup>157</sup>. Ces associations étrangères doivent pratiquer leurs activités selon la réglementation qui stipule que :

"Les associations étrangères ne peuvent exercer aucune activité sur le territoire sans autorisation préalable du MINAT après avis conforme du MINREX (Article 16 Loi N°90/053 du 19 décembre 1990)"<sup>158</sup>

Ce facteur a été le point légal marquant de l'implantation de l'IECD au Cameroun en 1992. Cependant, après que l'IECD soit installé au Cameroun, et étant donné que notre étude porte sur les villes de Batouri et de Njombé, il est question de restituer les aspects généraux de celle-ci.

## **B- LA PRESENTATION DES ZONES D'IMPLANTATION DE L'IECD AU CAMEROUN : COMMUNE DE BATOURI ET COMMUNE DE NJOMBE**

L'IECD, en arrivant au Cameroun en 1992, a ciblé toutes les régions du Cameroun pour mener ses actions. Au fil des années, ses activités se sont limitées dans le territoire. Il s'est focalisé sur cinq Régions (Extrême Nord, Sud, Est, Nord-Ouest, Sud-Ouest). Dans le cadre de cette étude, nous allons nous focaliser sur les Régions de l'Est et du Littoral. Ceci, respectivement dans les communes de Batouri et de Njombé.

### **1- La commune de Batouri**

C'est une commune située dans le Département de la Kadey, dans la Région de l'Est. Elle a été créée par décret n°230 du 07 Juin 1955 du MINAT<sup>159</sup>. Aussi couvre-t-elle une superficie de 5786 km<sup>2</sup>, de latitude 7°01 Nord et de longitude 14°53 Est<sup>160</sup> et est limitée :

- Au Nord, par la commune de Ketté ;
- A l'est par la RCA ;
- Au Sud-Est par la commune de Kentzou ;
- Au Sud par les communes de Mbang et Ndélélé ;

<sup>157</sup> Loi N° 90/053 du 19 décembre 1990 de la liberté d'association, Article 21.

<sup>158</sup> Association Well Grounded. Analyse du cadre légal et réglementaire des associations

<sup>159</sup> [www.cvuc-uccc.com/national/index.php/fr/carte-communale/region-de-lest/122-association/carte-administrative/est/kadey/484-batouri](http://www.cvuc-uccc.com/national/index.php/fr/carte-communale/region-de-lest/122-association/carte-administrative/est/kadey/484-batouri), Communes et villes unies du Cameroun, consulté le 05 mai 2021 à 12h15min.

<sup>160</sup>CTFC, '' Commune de Batouri, Plan simple de gestion de produits forestiers non ligneux (PFNL)'', octobre 2012, p.11.

- A l'Ouest par le Département de Lom et Djerem.<sup>161</sup>

La photo n°3, nous présente un petit aperçu de la commune de Batouri.

**Photo 3: La commune de Batouri**



Source : fr.wikipedia.org, Batouri, consulté le 05 mai 2021 à 13h30min.

Par ailleurs, il serait judicieux de présenter brièvement le cadre physique et socio-humain.

#### **a- Un milieu biophysique favorable à plusieurs activités**

Le milieu physique est constitué par le relief, les sols, le climat, la végétation, l'hydrographie et les ressources minières.

Au premier chef, nous avons le relief et les sols. Dans la commune de Batouri, le relief dominant est relativement plat et avec une altitude moyenne qui varie entre 600 et 1000 m d'altitude<sup>162</sup>. Le paysage est composé de pénéplaine accidentée par endroits, recouvert par la forêt et la savane. Aussi, on relève la présence de pentes abruptes.

Cette commune, possède deux types de sols à savoir les sols ferrallitiques et les sols hydro morphes. Les sols hydro morphes se rencontrent essentiellement dans les zones marécageuses et aux abords des cours d'eau. Le matériel parental est essentiellement de quartzites et de granites. C'est une réserve des terres fertiles exploitables. Cependant, comment se présente le climat de cette commune ?

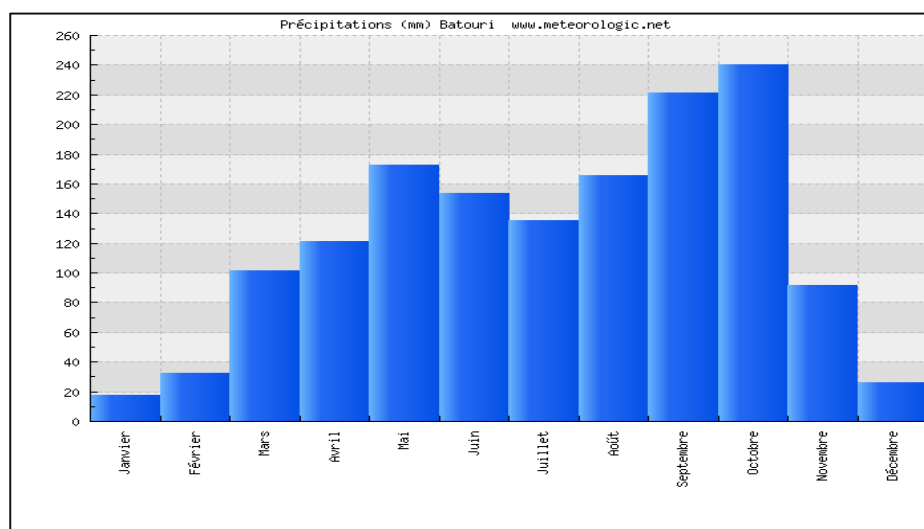
Parlant du climat, la commune de Batouri est influencée par un climat équatorial chaud et humide de type guinéen classique à deux saisons de pluies entrecoupées de deux saisons

<sup>161</sup> <https://www.osidimbea.cm/collectivites/est/batouri-commune/>, Histoire de la commune de Batouri Osidimbea La Mémoire du Cameroun, consulté le 05 mai 2021 à 15h00min.

<sup>162</sup> PNDP, RADEC, Plan Communal de Développement (PCD) de Batouri, Août 2018, pp.11-14.

sèches<sup>163</sup>. Les saisons se succèdent au cours de l'année de manière suivante : la petite saison des pluies de mi-mars à juin ; la petite saison sèche de juin à mi-août ; la grande saison des pluies de mi-août à mi-novembre et la grande saison sèche de mi-novembre à mi-mars. Cette alternance de saison influence grandement le régime des pluies dans la commune de Batouri. Le diagramme n°2, illustre le phénomène de précipitations de Batouri.

**Diagramme 2: Le diagramme des précipitations de Batouri**



**Source :** PNDP, Plan Communal de Développement de Batouri, mars 2012, p.11.

Les précipitations annuelles moyennes se situent entre 1500 et 2000 mm (hauteur moyenne mensuelle de pluie). La température moyenne de la région oscille autour de 23°C<sup>164</sup>. Ces précipitations favorisent la culture de gamme variée de tubercules (manioc, patate, igname...), céréales et fruits toute l'année. La commune de Batouri possède une végétation importante.

La végétation est composée d'une savane herbeuse au nord et d'une forêt luxuriante au sud. L'arrondissement présente des alternances de savanes herbeuses, de galeries forestières qui font place au Sud à la grande forêt sur une pénélaine qui s'abaisse du Nord-Ouest au Sud-Est dans une altitude moyenne de 700m<sup>165</sup>. La forêt communale est constituée par un bloc de forêt de 14326 hectares d'un seul tenant situé entre les axes routier Batouri-Ndélélé d'une part et Batouri-Lila d'autre part.

Cette forêt communale est caractérisée par des formations végétales qualifiées de forêt dense humide sempervirente avec la forêt semi à grandes superficies de forêts marécageuses.

<sup>163</sup> PNDP, RADEC, plan communal de développement (PCD) de Batouri, août 2018, pp.11-70.

<sup>164</sup> *Ibid.*

<sup>165</sup> PNDP, RADEC, plan communal de développement (PCD) de Batouri, août 2018, pp.11-70.

Elle regroupe deux catégories d'essences : ligneux et non ligneux<sup>166</sup>. Le tableau n°3 nous présente ces deux types d'essences (en nom commun).

**Tableau 3: Essences forestières dominantes recensées dans la forêt communale de Batouri**

| Essences ligneuses  | Essences non ligneuses                                    |
|---|---|
| Movingui, Tali, Sapelli, Sipo, Bibolo, Okan, Ilomba, Iroko, Kossipo, Fraké, Bilinga, Moabi, padouk... | Djansang, Feuilles de jonc, Okok, Andok, Rotin, Raphia... |

Source : PNDP, Plan Communal de Développement de Batouri, mars 2012, p.14.

A côté de cette végétation, nous avons la faune. La commune de Batouri a une faune un peu riche et diversifiée : elle abrite des hippopotames, buffles, serpent boa, vipère, du petit gibier (antilopes, porcs épics, pangolins, sanglier, etc.)<sup>167</sup>. La commune de Batouri est aussi dotée d'une hydrographie considérable et des ressources minières importantes.

Parlant de l'hydrographie, elle est constituée de nombreuses rivières (Belingonga, Mondim, Djengou, Bokoto, Kpwangala, Boungmama, Mama, Bil, Touki, Nol, Dja et Djengue...) qui convergent toutes vers le fleuve Kadey au Nord et Doumé au Sud-Ouest<sup>168</sup>. La commune de Batouri est une zone minière où on retrouve de nombreux puits à exploitation artisanale. Ses potentialités minérales sont entre autres : des gisements d'or, de diamant, pierres (moellons) et de sable encore sous-exploités. Etant donné que le milieu physique est doté de plusieurs caractères, venons-en au cadre humain.

### **b- Le milieu humain**

La commune de Batouri est constituée d'une population diversifiée. Lors du recensement de l'année 2005, cette population était estimée à 67 007 habitants <sup>169</sup>dont 32 816 hommes et 34 101 femmes<sup>170</sup>. Dans cette commune, les femmes et les enfants représentent le taux le plus élevé. En 2007, la population a connu un flux massif de réfugiés centrafricains du fait de l'instabilité politique en RCA. Cette situation a entraîné un boom démographique dans certains villages de la commune tels que Nyabi, Ngoura, Bombe, Pana, Mobe, Nguidi. La population

<sup>166</sup> Etude socio-économique en vue de l'élaboration du plan d'aménagement de la forêt communale, CTFC, Septembre 2009, pp.11-70.

<sup>167</sup> *Ibid.*

<sup>168</sup> Etude socio-économique en vue de l'élaboration du, p.11-70.

<sup>169</sup> BUCREP, Troisième Recensement Général de la population et de l'habitat, 2010.

<sup>170</sup> Fr.m.wikipedia.org/wiki/La commune de Batouri, consulté le 26 février 2021 à 10h30.

refugiée dans cette commune était estimée à 9 421 personnes avec 4 344 hommes et 5 077 femmes. On dénombre 6 256 réfugiés dans les espaces urbains et 3 165 en zone rurale<sup>171</sup>. La population totale, dans la même année s'était retrouvée à 109 365 habitants (population hôte et réfugiée) avec une population hôte estimée composée de 49% d'hommes et 51% de femmes et une population réfugiée composée de 51% d'hommes et 49% de femmes<sup>172</sup>. Cependant, cette population présente quelques caractères.

Cette population est cosmopolite. Elle est composée des Kako, Gbaya, Yanguélé, Foulbé, Bororo en grand nombre. A cela s'ajoutent d'autres tribus (les Bamiléké, les Bamouns, les Maka, les Béti, les Bassas et autres en petit nombre). Ces différents groupes fournissent des efforts pour le vivre ensemble et apportent un apport sur le plan culturel et économique.

Une population en majorité monothéiste, elle pratique principalement deux types de religions : l'islam et le christianisme<sup>173</sup>. La religion du christianisme regroupe plusieurs confessions, parmi lesquelles : les adventistes, les Luthériens et les Catholiques. Aussi la foi Bahai est représentée, mais très minoritaire.

La commune de Batouri, comme toutes les autres villes, possède une population vulnérable qui est constituée des réfugiés, des handicapés, des orphelins, des personnes du 3<sup>ème</sup> âge. Cette population vulnérable représente 32% de la population totale en 2007<sup>174</sup>.

La commune de Batouri a, en son sein, une population diversifiée, qui pratique également plusieurs activités économiques. Ces activités sont entre autres : l'exploitation minière, l'élevage et la pêche, l'agriculture et le petit commerce, la chasse et la cueillette et le ramassage des Produits Forestiers Non Ligneux.

Parlant de l'activité de l'exploitation minière, la commune de Batouri possède plus de 1000 artisans miniers et plus de 50 collecteurs. Cette activité se pratique dans les villages de Kambele (I, II, III), Ndem II, Dimako, Pater et Mama<sup>175</sup>. Ces artisans miniers sont appuyés dans la zone par le Cadre d'Appui aux Artisans Miniers (CAPAM). Mais il faut relever que ce programme connaît beaucoup de difficultés du fait que certains collecteurs exercent dans l'illégalité. La photo n°4 ci-dessous nous montre un artisan minier du village Kambele III, qui exploite l'or.

---

<sup>171</sup> [www.cvuc-uccc.com/est/484-batouri](http://www.cvuc-uccc.com/est/484-batouri), communes et villes unies du Cameroun, consulté le 26 février 2021 à 11h10.

<sup>172</sup> *Ibid.*

<sup>173</sup> *Ibid.*

<sup>174</sup> PNDP, RADEC, plan communal de développement (PCD) de Batouri, Août 2018, pp.11-70.

<sup>175</sup> PNDP, RADEC, plan communal de développement (PCD) de Batouri, Août 2018, pp.11-70.

**Photo 4: Un artisan minier du village Kambele III**



**Source :** PNDP, Plan Communal de Développement de Batouri, mars 2012, p.22.

Ensuite, nous avons les activités d'élevage et de pêche. L'élevage dans la commune de Batouri est plus basé sur les bovins. Cette activité se retrouve dans les secteurs de Gadji A Touki, Nguindi, Mobe, Nyabi, Tapare, Mboumama<sup>176</sup>. C'est une activité pratiquée plus par les peuples foubés et Bororo. Les autochtones de cette commune ne l'appliquent pas véritablement. A cela, s'ajoute l'élevage de la volaille, des porcs et des petits ruminants.

La pêche quant à elle est pratiquée dans les villages situés le long du fleuve Kadey (Bendissola, Backombele, Kombo, Amougou, Sandae, Dogbo I, Naboubou, Pandi)<sup>177</sup>. Comme espèces pêchées, nous avons les grosses carpes appelées « Mbégou », le capitaine, les silures, le poisson courant, le brochet, les crevettes et les crabes. Cette pêche se pratique durant toute l'année par les pêcheurs professionnels au niveau des cours d'eau entre décembre et février. Les types de pêche pratiqués sont la pêche au filet, à l'hameçon et à la nasse. Ces pêcheurs sont en réalité les natifs des villages riverains<sup>178</sup>.

D'autres activités également sont pratiquées par les populations de la commune de Batouri. Nous avons l'agriculture et le petit commerce. Parlant de l'agriculture, dans la commune de Batouri, les principales cultures pratiquées par les populations sont : les cultures vivrières (du manioc, l'igname, l'arachide, le maïs, la patate, la banane douce...) ; aussi quelque culture de rente à l'instar du cacao. Ces produits agricoles sont repartis comme suite : 75% utilisé pour l'autoconsommation et 25% commercialisé pour générer des revenus aux ménages. Le type d'agriculture pratiqué est de type extensif, qui s'effectue avec les techniques rudimentaires sur des superficies variant entre ¼ et 2 hectares à proximité du village.

<sup>176</sup> PNDP, RADEC, plan communal de développement (PCD) de Batouri, Août 2018, pp.11-70

<sup>177</sup> *Ibid.*

<sup>178</sup> J.Despois, 'Les genres de vie des populations de la forêt dans le Cameroun', *Annales de géographie*/ 1946/297, pp. 19-38.

Le petit commerce quant à lui, est une activité dans la commune de Batouri. Il se base pour la plupart, sur des produits agropastoraux et de première nécessité. La commune de Batouri est peu lotie en infrastructures marchandes. On regroupe de ce fait 16 marchés locaux (Yoko brousse, Ndam, Badongue, Daliguene, Guindi, Tapare, Mbounou, Ngamgam, Ngoura 2, Kambele2, Kamele 3, Gadji, Nyabi, Trypano, Batouri centre et Tikondi)<sup>179</sup>, qui servent de points de commercialisation des produits et de ravitaillement pour cette population.

En outre, nous avons les activités de chasse, de cueillette et le ramassage des PFNL. La chasse est pratiquée dans tous les villages. Parmi les espèces les plus chassées, nous avons : les petits mammifères et les ruminants. Ces espèces sont destinées à l'autoconsommation et la vente à l'état frais ou fumé. On peut citer à cet effet : le lièvre, le porc-épic, le pangolin, l'antilope, la biche, le rat, les petits singes, le varan, le hérisson, le chat tigre, l'écureuil<sup>180</sup>... Comme technique de chasse pratiquée, on peut mentionner : le piège au câble d'acier, la lance, la chasse au chien, l'arme à feu.

Quant à la cueillette et au ramassage des PFNL, ils sont pratiqués autour des villages par des femmes, des hommes et des enfants. Parmi ces PFNL, nous avons la mangue sauvage, le djansang, les chenilles, du vin de palme, des lianes, des champignons, des escargots, du miel, du raphia et plusieurs espèces de plantes utilisées pour l'alimentation à l'instar de l'Okok, et la médecine (plante médicinale Poyo)<sup>181</sup>. Une partie de ces produits, se retrouve dans la commercialisation pour procurer des revenus aux populations.

De même, la commune de Batouri, possède plusieurs infrastructures par secteurs (éducation de base, enseignement secondaire, santé, eau et énergie, travaux publics, etc.). Parlant de l'éducation de base, cette commune dispose depuis sa création jusqu'en 2012, de 13 écoles maternelles (09 publiques et 04 privées), 56 écoles primaires formelles (48 écoles primaires publiques, 02 écoles primaires privées catholiques, 02 écoles primaires privées protestantes, une école primaire adventiste, une école primaire islamique et une laïque) et 15 écoles non formelles (12 écoles des parents et 03 écoles communautaires)<sup>182</sup>. L'enseignement secondaire quant à lui dans la commune de Batouri depuis sa création jusqu'en 2012, est dispensé dans deux lycées d'enseignement général (lycée Bilingue et lycée de Sambo), un lycée

---

<sup>179</sup> J.Despois, "Les genres de vie des populations de la forêt dans le Cameroun", *Annales de géographie*/ 1946/297, pp. 19-38.

<sup>180</sup> *Ibid.*

<sup>181</sup> J.Despois, "Les genres de vie des populations de", pp.19- 38.

<sup>182</sup> PNDP, RADEC, Plan Communal de Développement (PCD) de Batouri, Août 2018, pp.25-29.



technique, quatre CES (Mbounou, Gadji, Trypano, Mongo-Nam), deux collèges privés confessionnels (collège islamique, collège Barry).

Quant au secteur de la santé, la commune de Batouri, toujours dans la même année, compte 11 aires de santé avec, 16 centres de formation sanitaire dont sept CSI (Tapare, Mbendissola, Mbounou, Gadji, Bella, Sambo, Mokolo...) <sup>183</sup>. Concernant l'eau et l'énergie, cette commune dispose d'un réseau d'adduction d'eau (CDE), qui approvisionne une partie des quartiers de l'espace urbain de Batouri. De plus, nous avons dans cette commune l'existence de forages, puits. L'énergie quant à elle, est constituée d'un réseau électrique AES SONEL, qui couvre le centre urbain de la commune et certains villages situés en bordure de route de la nationale n°10 reliant Bertoua et Batouri. Le dernier secteur, dont les travaux publics, est constitué par un secteur routier dense (mais en très mauvais état). Ces principaux axes routiers sont : Touki-Naboubou (Nationale n°10), Ndem-Ndogmebe, Batouri-Tapare, Ngoura-2-limilte Nkenzou, Batouri-Bakombebe, Batouri-limite Nguelebok et Batouri urbain <sup>184</sup>.

Etant donné que cette thématique est positionnée sur deux communes (Batouri et Njombé), cependant, nous allons présenter la commune de Njombé.

## **2- La commune de Njombé-Penja**

La commune de Njombé-Penja, est située dans le Département du Mungo, dans la région du Littoral, créée par le décret N°93/321 du 25 novembre 1993 du MINEPAT <sup>185</sup>. Elle a une superficie de 260 km<sup>2</sup> <sup>186</sup> et est limitée :

-Au Nord par la commune de Loum ;

-Au Sud par la commune de Mbanga ;

-A l'Est par Yabassi ;

-A l'Ouest par la commune de Melon <sup>187</sup>.

Cette commune est composée d'un milieu biophysique et d'un milieu humain.

---

<sup>183</sup> PNDP, RADEC, Plan Communal de Développement (PCD) de Batouri, Août 2018, pp.25-29.

<sup>184</sup> *Ibid.*

<sup>185</sup> [www.Osidimba.com](http://www.Osidimba.com), la commune de Njombé-Penja, consulté le 26 février 2021, à 22h21min.

<sup>186</sup> *Ibid.*

<sup>187</sup> PNDP, Plan communal de développement de Penja, Mars 2012, pp.17-26.

### **a- Le milieu biophysique**

Il est caractérisé par son relief et sols, le climat, la végétation et la faune, l'hydrographie et les sources énergétiques naturelles et minières.

Au premier chef, nous avons le relief et les sols. Dans la Région du Mungo, le relief est de trois types : les plaines le long du fleuve Mungo et les environs de Njombé-Penja, les plateaux éparpillés sur l'ensemble du département<sup>188</sup>. Les sols quant à eux sont de deux types à savoir : les sols de plaine bananière et les sols bruns eutrophes<sup>189</sup>. Parlant des sols de la plaine bananière, il s'agit d'un ensemble pédologique complexe comprenant trois types de sols, tous d'origine volcanique, nous avons : les sols peu évolués, les sols bruns eutrophes et les sols ferrallitiques typiques. Les sols bruns eutrophes quant à eux, sont formés sur des coulées récentes de basaltes siliceux. Ils sont plus abondants dans la commune de Njombé-Pendja et Manjo. Ils ont des horizons bruns gris très foncé, bien humifères et profonds (1,5-3m).

Quant au climat, dans la commune de Njombé-Penja, les températures sont élevées toute l'année (plus de 24%), et la moyenne annuelle est de 26,56°C. De plus la température minimale est enregistrée au mois de septembre (25,55°C) et la température maximale au mois d'août (27,17°C)<sup>190</sup>. La pluviométrie moyenne annuelle est de 2434,69mm avec un maximum de pluies enregistré en septembre (394,26mm) et le minimum en janvier avec 22,13mm. Au cours d'une année, les mois de juillet, août et septembre sont très arrosés ; ce qui n'est pas le cas pour les mois de décembre, janvier et février où la pluviométrie baisse.

Concernant la végétation et la faune la commune de Njombé-Penja, présente une forêt primaire et les surfaces de terre cultivées. Sa faune, est d'une grande diversité, avec 300 espèces d'oiseaux, des animaux sauvages exotiques dans leurs habitats naturels (tortues de mer, varans, singes, les écureuils etc.)<sup>191</sup>. Aussi, il faut ajouter les animaux aquatiques (carpes, silures, crevettes, crabes...).

L'hydrographie et les ressources énergétiques naturelles et minières ne sont pas en reste. Parlant de l'hydrographie dans la commune de Njombé-Penja, elle est de type dendritique dense. L'ensemble des eaux de la zone sont drainées par deux cours d'eau majeurs : le Mungo à l'Ouest du Wouri, qui prend sa source dans les monts Bakossi à 1755m d'altitude, et rejoint la mangrove du Wouri après un parcours de 200km ; la Dibombé à l'Est<sup>192</sup>. Parmi les cours

---

<sup>188</sup>PNDP, Plan communal de développement de Penja, Mars 2012, pp.17-26.

<sup>189</sup> *Ibid.*

<sup>190</sup> PNDP, Plan communal de, p.17-26.

<sup>191</sup> Visitpenja.com/lincroyable-faune-de-njombe-penja, Présentation de la faune de Njombé-Penja, consulté le 26 février 2021, à 12h25min.

<sup>192</sup> PNDP, Plan communal de développement de Penja, Mars 2012, pp17-26.

d'eau mineurs, nous avons les cours d'eau de Penja (Misélélé, Bwankoutou, Nyela, Ekouma, et les cours d'eau de Njombé (Mbanga, Boko, Moumbé, Tondé, Mbomé).

S'agissant des ressources naturelles d'énergie, à l'instar de l'énergie solaire, le relief de la localité de Njombé-Penja est constitué généralement des plaines et des plateaux éparpillés. Les ressources minières sont entre autres (les pierres et les pouzzolanes<sup>193</sup>). Dès lors, comment se présente le milieu humain ?

### **b- Le milieu humain**

La commune de Njombé-Penja, possède une population de 2,7% en 2009 et 2,6% en 2010. En 2011, elle était environ 36 287 habitants pour une superficie de 270km<sup>2</sup>, soit une densité de 140 habitants au km<sup>2</sup><sup>194</sup>. Par sexe, cette population est répartie comme suit : sexe masculin soit 49,7% et sexe féminin soit 50,3%.

Le caractère cosmopolitique de la population de Njombé-Penja, se traduit par l'existence de dix grands ensembles, à savoir : les Bafoun, les Bonkeng, les Abo, les Bamiléké, les Bafia, les Bassa'a, les Beti, les Bamenda, les Bakweri et les Haoussa.

Parlant des religions pratiquées dans cette commune, nous avons entre autres : le protestantisme avec à sa tête l'église Evangélique Camerounaise (EEC), le catholicisme et l'islam. Cette population, pratique plusieurs activités économiques dans la commune de Njombé-Penja. Parmi ces activités se trouvent : le commerce, l'agriculture de rente (cacao, banane...) et aussi l'agriculture maraîchère et les agrumes. De plus, on note ici l'élevage extensif des porcins, des caprins et de la volaille, ainsi que l'artisanat.

En outre, la commune de Njombé-Penja, depuis sa création jusqu'en 2012, possède plusieurs infrastructures par secteur à savoir : l'éducation de base qui contient 14 écoles maternelles et primaires dans l'espace urbain de Penja ; 15 dans l'espace urbain Njombé ; 04 écoles à Nkopita, une à Mouataba, Bouba, Bonadam. Le deuxième secteur est celui de l'enseignement secondaire, dont nous avons 4 Lycées d'enseignement général dans l'espace urbain de Njombé et un dans l'espace urbain de Penja. A côté de ce secteur, s'ajoute celui de l'emploi et la formation professionnelle, lequel contient plusieurs centres de formation dans l'espace urbain de Njombé à l'instar de l'EFA. Le quatrième secteur est celui de la santé, composé de plusieurs Centres de Santé intégré (Mouatchom, Penja cacao town, Bouda), les

---

<sup>193</sup> Plante volcanique claire et friable, qui forme avec la chaux grasse un bon mortier hydraulique, in *Dictionnaire Universel*, Hachette 2008, p.1002.

<sup>194</sup> BUCREP, Troisième Recensement Général de la Population et de l'habitat, 2010.

Centres de santé privé (Njombé quartier n°1, n°3, Mbalmbong 1, 2). Le cinquième lui, porte sur l'eau et l'énergie. Côté eau, la commune de Njombé-Penja dispose des bornes fontaines à (Bouba, quartier Mbalmbong 2, Eglise st Luc, Moulinkam, Kompita), des forages (Mboné Ngwandang, Quartier 7 et 10, Kompita) et aussi des puits<sup>195</sup>. L'énergie lui est fournie par des transformateurs à Penja. Le sixième, quant à lui porte sur les travaux publics. Ces travaux concernent principalement : la route classée bitumée Bafoussam-Douala, les routes en terre, les pistes de collecte et les ponts (Mouataba-Bayilé-Bonadam, Cacao town 2, etc).

Par ailleurs il convient de relever que, plusieurs facteurs ont attiré et facilité l'implantation de l'IECD au Cameroun et plus précisément à Batouri et Njombé. Parmi ces facteurs, nous avons entre autres, les facteurs sociaux tels que les phénomènes de déscolarisation et l'exode rural, le facteur économique (crise économique) et juridique (Loi N°90/0563 du 19 décembre 1990 portant sur la liberté d'association). Le facteur juridique a été l'un des facteurs les plus dominants, décisif de l'implantation de l'IECD au Cameroun notamment dans les villes de Batouri et de Njombé. Ces villes disposent chacune de plusieurs potentialités physiques et humaines. Parlant de Batouri, avec pour superficie 5786 km<sup>2</sup>, elle est située dans la Région de l'Est ; elle possède un milieu biophysique dense composé d'un climat équatorial chaud et humide de type guinéen classique, à deux saisons de pluie entrecoupées de deux saisons sèches et d'un réseau hydrographique dense. Ce réseau est constitué de nombreuses rivières qui convergent toutes vers le fleuve Kadey. Aussi, cette commune possède, un relief relativement plat, des sols ferralitiques et hydro morphes, avec une végétation comprenant une savane herbeuse et une forêt luxuriante, sans oublier sa faune riche et diversifiée. Son milieu humain quant à lui, est composé d'une population diversifiée (au nombre de 67 007 selon le dernier recensement de l'année 2005), regroupant plusieurs tribus dont les autochtones (Kako, Gbaya, Yanguelé, Bororos) et les allogènes. Cette population est à majorité monothéiste et pratique principalement deux grandes religions (le christianisme et l'islam). Aussi, elle pratique comme activité économique (l'exploitation minière artisanale, l'élevage, la pêche, l'agriculture, le petit commerce, la chasse, la cueillette et le ramassage des PFNL).

Par ailleurs, nous avons la commune de Njombé-Penja, avec pour superficie 260 km<sup>2</sup>. Elle est située dans le Département du Mungo dans la région du Littoral. Son milieu biophysique est constitué d'un climat à pluviométrie moyenne, possédant deux types de sols (sols de la plaine bananière de type ferralitique et sols bruns eutrophes). Cette commune

---

<sup>195</sup> PNDP, Plan Communal de Développement de Penja, Mars 2012, pp.24-27.

possède un relief qui est de trois types (plaines, plateaux et massif montagneux), avec un réseau hydrographique de type dendritique dense (fleuves Moungo et Wouri)<sup>196</sup>. Aussi s'ajoute une forêt primaire qui contient plusieurs essences, sans oublier une faune grande et diversifiée. La commune de Njombé-Penja est constituée d'une population dont la croissance naturelle est de 2,7% en 2009 et 2,6% en 2010 qui est cosmopolite (regroupe plusieurs tribus) et qui pratique trois religions (le protestantisme, le catholicisme et l'islam). Cette population est très active dans les activités de commerce, de l'agriculture, de l'élevage, la pêche et pour finir l'artisanat. Cependant, après que l'IECD soit installé au Cameroun, et après avoir présenté les zones de ses actions, quels sont ses partenaires étatiques et non étatiques, avec lesquels il va entrer en collaboration, pour mener à bien ses activités ?

## **II- LES CATEGORIES DE PARTENAIRES DE L'IECD**

L'IECD, une fois arrivé au Cameroun en 1992<sup>197</sup>, s'est appuyé sur certains de ces principes à savoir : construire des partenariats durables avec des acteurs locaux qui partagent sa vision de travailler en étroite collaboration avec les acteurs économiques et impliquer les autorités locales<sup>198</sup>. Parmi ses partenaires locaux, nous regroupons deux groupes à savoir : partenaires étatiques et les partenaires non étatiques.

### **A- LES PARTENAIRES ETATIQUES**

Ces partenaires regroupent entre autres certaines structures de l'Etat, parmi lesquelles : le MINADER et le MINEFOP.

#### **1- Le MINADER**

L'agriculture a toujours été un secteur capital de l'économie et décisif pour la relance de la croissance et la réduction de la pauvreté. L'agriculture, occupe une place stratégique dans l'économie nationale en terme de création d'emplois, de stabilité sociale, de sécurité, d'autosuffisance alimentaire et d'amélioration du cadre de vie en milieu rural<sup>199</sup>. Elle constitue la clé des solutions à apporter au développement du Cameroun. Aussi officiellement, elle a toujours été une priorité pour l'Etat. Ceci depuis la mise en place des Plans Quinquennaux de développement économique et social. Bref elle est considérée comme une bouée de sauvetage

---

<sup>196</sup> PNDP, Plan communal de, pp. 24-27.

<sup>197</sup> IECD, Rapport annuel 2013, p.18.

<sup>198</sup> IECD, Rapport annuel 2011, p.7.

<sup>199</sup> Aminader, *Document de stratégie de développement du secteur rural*, volume 1, 2,3 ; juillet 2005, pp.17-18.

économique<sup>200</sup>. L'Etat, pour mieux gérer cette activité a mis en place une structure : Le MINAGRI. Lequel va devenir plus tard le MINADER<sup>201</sup>. La photo ci-dessous, présente une vue de face du MINADER.

**Photo 5: Le MINADER**



**Source :** cliché METSINA Gaëlle, Yaoundé le 15 février 2021 à 12 h 00min.

Il collabore avec l'IECD indirectement. Ceci, à travers l'un de ses programmes : PCP-AFOP, qui a pour finalité de contribuer à l'emploi des jeunes et à la croissance inclusive et durable des territoires ruraux au Cameroun. De manière spécifique, c'est un programme qui vise à pérenniser le dispositif rénové de formation et d'insertion professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Il signe une convention avec l'IECD le 25 juillet 2018 ; ceci après plusieurs tentatives d'entente entre les deux parties. Ce d'autant que leur relation a toujours été orageuse depuis l'implantation de l'IECD<sup>202</sup>. Dans ce partenariat, le PCP-AFOP (créé en 2008 et placé sous double tutelle du MINADER et MINEPIA) s'engage à accompagner les anciens élèves des centres appuyés par cette organisation dans leur processus d'installation<sup>203</sup>.

Ce partenariat va commencer dans les années 2012-2013. A partir de ce moment il va prendre en charge quatre EFA de l'IECD dans le cadre de la rénovation portée par le programme

<sup>200</sup> Agrocoscope, "Le Cameroun si fertile", in *Cameroun tribune* Décembre 2010, p.6.

<sup>201</sup> [www.minader.cm](http://www.minader.cm), consulté le 22 mars 2021, à 22h00min.

<sup>202</sup> Emile Wobenso, 60ans, Responsable du suivi et de l'évaluation-Formations agricoles, à Yaoundé le 02/02/2021 à 8h00min.

<sup>203</sup> [https:// www.C2dafop.org](https://www.C2dafop.org), consulté le 22 mars 2021 à 11h00min.

AFOP. En juillet 2018, il signe une convention qui va se définir sur la formation et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans les domaines agropastoraux et halieutique. Les axes de cette collaboration concernés par cette convention s'articulent sur : l'accompagnement des anciens élèves issus des centres de l'IECD à l'insertion socioprofessionnelle ; le partage des ressources pédagogiques ; la mutualisation de la formation des formateurs ; la mutualisation du réseau de professionnels dans les territoires et la capitalisation des expériences des parties<sup>204</sup>. L'IECD et le MINADER collaborent indirectement, à travers le programme PCP-AFOP et partagent un point commun à savoir : la formation professionnelle agricole.

## 2- Le MINEFOP

Le secteur de la formation professionnelle au Cameroun semble constituer une priorité pour l'Etat. Ainsi pour mieux gérer ce secteur, l'Etat a mis en place une structure à savoir : le MINEFOP, en 2004<sup>205</sup>. Il faut relever qu'auparavant, son pôle d'action relevait du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Prévoyance sociale et celle de la formation professionnelle, du Ministère en charge de l'Education. Le MINEFOP a pour responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelles. Cette structure de l'Etat est chargée de :

- Elaborer la politique de l'emploi et de la formation professionnelle, des études sur l'évolution de l'emploi et du marché du travail, des études sur l'évolution des qualifications des emplois<sup>206</sup> ;
- Faire la promotion de l'emploi ;
- Définir les normes d'organisation des systèmes d'apprentissage et de qualification professionnelle et du contrôle de leur application ;
- Faire la conception et organise les activités de formation à cycle court ;
- Faire l'orientation et le placement de la main d'œuvre ;
- Organise les activités de recyclage ou de requalification pour les travailleurs en activité et ceux ayant perdu leur emploi ;
- Etablir le suivi de l'adéquation formation emploi ;
- Chargé des relations avec les entreprises et les organismes professionnels en liaison avec les départements ministériels concernés ;

<sup>204</sup> <https://www.C2dafop.org>, consulté le 22 mars 2021 à 11h00min.

<sup>205</sup> <https://www.minefop.gov.cm>, consulté le 22 mars 2021 à 11h00min.

<sup>206</sup> *Ibid.*

- Faire le suivi et le contrôle des structures de formation professionnelle en liaison avec les départements ministériels concernés.

De même, il suit les organismes d'intervention en matière de prospection d'emploi. Son partenariat avec l'IECD débute dès 2012 lorsque ces derniers se sont décidés à rendre leur formation agricole qualifiante<sup>207</sup>. Le MINEFOP développe des initiatives de formation de jeunes en relation avec le secteur agricole et rural, ainsi qu'avec d'autres ministères tels que celui en charge de la Jeunesse (MINJEUN), de l'Education secondaire(MINESEC)<sup>208</sup>. A chaque fin de formation, des élèves provenant des EFA appuyés par l'IECD, cette dernière se charge de leur donner un CQP (Certification de Qualification Professionnelle)<sup>209</sup>. Etant donné que l'IECD collabore avec les acteurs étatiques tels que le MINADER et le MINEFOP, il ne met pas de côté d'autres acteurs non étatiques notamment la CNEFAC, le CODACS, la PHP.

## **B- Les acteurs non étatiques**

Ces acteurs regroupent les associations de paysans, les ONG locales, GIC, etc. Nous intégrons à ce titre également : la CNEFAC, le CODAX et la PHP.

### **1- La CNEFAC**

C'est une association à but non lucratif spécialisée dans la formation des jeunes et des familles à travers son réseau d'écoles agricoles familiales ayant une expérience dans la pédagogie de l'alternance école-travail<sup>210</sup>. Initialement connue sous le nom de programme EFA, la CNEFAC a été mise sur pied au Cameroun sous l'impulsion de l'IECD depuis 1992<sup>211</sup>. C'est une structure d'assistance technique qui accompagne et appuie le réseau des EFA mis en place le 31 décembre 2011<sup>212</sup>. Ce réseau comptait au total 52 EFA, qui étaient répartis dans les 10 régions du pays<sup>213</sup>.

Cette structure dénombre plusieurs actions<sup>214</sup> qui s'articulent autour de plusieurs domaines :

- La mobilisation des parents sur le rôle des EFA dans le processus de développement. Face à la pauvreté ambiante en milieu rural et surtout la sous scolarisation ou la déscolarisation

<sup>207</sup> Florence Dadombe, 30ans, formatrice au CFPFA de Batouri, le 06/01/2021 à 11h00min.

<sup>208</sup> www.minefop.gov.cm, consulté le 22 mars 2021 à 11h00min.

<sup>209</sup> *Ibid.*

<sup>210</sup> EFA infos, *bulletin trimestriel d'information* n° 008, CNEFAC, février 2012, p.3.

<sup>211</sup> *Ibid.*

<sup>212</sup> A.Njoya, *Analyse comparée des processus de mise en œuvre de dispositifs de formation agricole et rurale dans trois pays d'Afrique : Cameroun, Maroc et Madagascar*, Etude au Cameroun, FAR, volume 3, 2013, p.53.

<sup>213</sup> *Ibid.*

<sup>214</sup> *Ibid.*



des jeunes, la CNEFAC s'attèle à mobiliser les parents, premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. Elle leur explique ce qu'est une EFA et son rôle dans le développement rural.

- La formation des formateurs : le bon niveau des formateurs n'est pas toujours suffisant, car ce niveau manque de pédagogie. Alors pour une bonne formation, il faut intégrer la pédagogie d'alternance qui est tout d'abord le socle de la formation dans les EFA<sup>215</sup>. De ce fait, onze modules de formation pour formateurs sont organisés en trois ans. Cette formation est sanctionnée par un certificat d'aptitude en pédagogie de l'alternance.

- La formation modulaire des parents : les parents sont les premiers acteurs de l'éducation de leurs enfants dans la méthode de la pédagogie d'alternance. Pour mieux assimiler ce rôle et s'y donner totalement, ils ont besoin d'être formés sur les aspects techniques, associatifs et pédagogiques tels que définis par la pédagogie d'alternance. La CNEFAC aide les EFA à les former afin qu'ils puissent améliorer leur capacité en matière de production, de gestion d'exploitation et de montage de projets.

- L'alphabétisation : En effet, être alphabétisé permet de lire les informations locales, les affiches d'éducation sanitaire placées dans les dispensaires, suivre une formation pour exercer une activité génératrice de revenus, etc. La CNEFAC, joue ainsi le rôle d'appui de l'alphabétisation auprès des EFA. L'objectif étant d'offrir une chance à toutes les composantes de la population pour qu'elles contribuent au développement du milieu.

- La formation des administrateurs : Etant donné que les EFA ont le statut d'association locale, la CNEFAC forme les administrateurs afin qu'ils puissent assumer pleinement leur rôle.

- L'appui matériel et financier des EFA : Il faut reconnaître que les apprenants pour mieux se former, ont besoin des supports de formation (livres) qui sont excessivement chers. Pour faire face à ce problème, la CNEFAC, conçoit et produit des fiches didactiques pour formateurs. Cette action donne l'assurance que les enseignements seront bien dispensés et que les élèves auront des documents de référence à consulter à tout moment.

- Le suivi des écoles et l'élaboration du matériel pédagogique : Il constitue l'une des forces de la CNEFAC. En effet, celui-ci est décentralisé et assuré par des coordonnateurs régionaux : le cas de la FEFAK dans la région de l'Est et la FEFAL dans la région du Littoral. Chaque coordonnateur régional est chargé de suivre les EFA qui se trouvent dans son territoire et rend le suivi efficace et efficient. Le rôle du coordonnateur régional consiste à s'assurer que le planning des activités est rigoureusement respecté, que les activités de formation sont effectives et que les résultats seront atteints.

---

<sup>215</sup> Anastasie Solange Ngo Gwen, 35 ans, Chef de projet IECD, Etoa-Meki, Bandjoun le 10 décembre 2020 à 10h15min.

La CNEFAC, en plus de ces actions énumérées ci-dessus, s'occupe de l'information, aide les associations d'EFA à nouer des partenariats pour soutenir et dynamiser leurs écoles, et accompagne l'insertion socioprofessionnelle des jeunes formés<sup>216</sup>. Aussi, elle participe à la formation des formateurs sur 03 ans en pédagogie d'alternance, socle de la formation dans les EFA (avec onze modules de formation pour formateurs organisés en trois ans), formation sanctionnée par un Certificat d'Aptitude en Pédagogie d'Alternance signé par l'Association Internationale des Maisons Familiales Rurales (AIMR)<sup>217</sup>. Son partenariat avec l'IECD est basé sur l'appui et le suivi des EFA et le financement.

## 2- Le CODASC et la PHP

Le Comité Diocésain pour les Actions Socio-Caritatives (CODASC) est une structure qui regroupe et fait le suivi de toutes les EFA de la région de l'Est, plus précisément dans la ville de Batouri et ses environs<sup>218</sup>. Sa collaboration avec l'IECD débute à partir du 23 juin 2018<sup>219</sup>. En retournant à la petite histoire, l'IECD dans la région de l'Est avec pour partenaire la FEFAK (Fédération des Ecoles Familiales Agricole de la Kadey) avait été mise sur pied le 21 février 2012<sup>220</sup>. Cette organisation sera remplacée en juin 2018 ; car l'IECD avait jugé cette structure incompétente et de plus elle ne disposait pas d'assez de moyens<sup>221</sup>. La FEFAK va donc céder la place au CODASC qui va dès lors collaborer avec l'IECD. Selon le procès-verbal de la FEFAK, ce dernier va transférer toutes ses actions au CODASC (Voir annexe) qui étaient entre autres :

- Consolider les acquis des EFA ;
- Faire le suivi pédagogique et associatif des EFA conformément aux orientations de l'IECD ;
- Veiller à l'application de la pédagogie de l'alternance ;
- Accompagner les formateurs à l'organisation et animation des formateurs dans les EFA ;
- Aider à la mise en place des méthodes de gestion efficaces et transparentes des EFA à travers des outils simples de contrôle (budget, compte d'exploitation, journaux de caisse) ;
- Veiller à la reconnaissance légale des EFA auprès des ministères sectoriels concernés (MINEFOP, MINESEC, etc) ;
- Veiller à ce que chaque EFA travaille à son autonomisation technique et financière ;

---

<sup>216</sup> Emile Wobenso, 60 ans, Responsable du suivi et de l'évaluation-Formations agricoles, à Yaoundé le 02/02/2021 à 8h00min.

<sup>217</sup> *Ibid.*

<sup>218</sup> *Ibid.*

<sup>219</sup> FEFAK, procès- verbal, p.1.

<sup>220</sup> FEFAK, historique des EFA dans le département de la Kadey et rapport des activités 2018, p.7.

<sup>221</sup> Abbe Gaston Berger Foussoum, 60ans, Père fondateur de la FEFAK, à Batouri, le 06/01/2021, à 17h00min.

- Faire la promotion des EFA et gérer son personnel.

Le CODASC, placé sous la coordination du diocèse de Bertoua, comptait en 2013 neuf EFA à savoir : (Trypano, Mbounou, Mboné, Garoua Sambé, Kentzou, Kpangandi, Ndélélé, Djouth et au centre-ville de Batouri)<sup>222</sup>. Parmi ces EFA, trois (Djouth, Ndélélé et le centre de Batouri) sont encore en activité jusqu'aujourd'hui et intégrées dans la réforme par le programme AFOP<sup>223</sup>. Ces EFA, accueillent tout jeune volontaire âgé de 18 à 30 ans qui veut pratiquer l'agriculture ayant au moins le CEP et au plus le BEPC<sup>224</sup>.

Parlant de la PHP (Société des Plantations du Haut Penja), fondé en 1973, c'est une filiale de la compagnie fruitière, entreprise française créée en 1938 à Marseille, où se situe son siège social<sup>225</sup>. Cette compagnie fruitière produit des bananes, du cacao, du poivre, des fleurs et feuillages exotiques ainsi que du chocolat sous forme de tablettes<sup>226</sup>. C'est le premier producteur de bananes et d'ananas de la zone ACP, et est présent au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Ghana, et au Sénégal<sup>227</sup>. Au Cameroun, la PHP, joue un rôle économique important en tant que premier producteur de banane dessert, avec plus de 50% de la production nationale<sup>228</sup>. Cette société est reconnue pour sa politique RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) ambitieuse. Elle développe plusieurs partenariats avec plusieurs structures à l'instar de l'IECD et la CNEFAC. Avec l'IECD, la PHP, accueille le projet TRANSFORM (Transferring, capacities to small entrepreneurs in Food-processing, Research and Management), basé à Njombé. Il contribue à la structuration des filières agroalimentaires locales à travers la formation et l'accompagnement de leurs acteurs principaux : les exploitants agricoles (EA), les Petites et Moyennes Entreprises spécialisées en transformation agroalimentaire (PMEA) et les TPE informelles de l'alimentaire (restaurateurs de rues, vendeuses de beignets, etc.)<sup>229</sup>. Les producteurs (EA) ainsi que les gérants de TPEA sont formés puis accompagnés individuellement vers leurs lieux de travail. Cela s'inscrit dans l'amélioration de leurs pratiques de production et de vente, ainsi que dans la gestion de leur activité<sup>230</sup>. Ce centre (TRANSFORM) a été conçu de manière innovante sous forme containerisée.

<sup>222</sup> Claude Eloi Kombo Bilagoé 35 ans, Formateur principal du CFPFA de Batouri, le 06/01/2021 à 11h11min.

<sup>223</sup> A.Njoya, *Analyse comparée des processus de mise en œuvre et de transformation des dispositifs de formation agricole et rurale dans trois pays d'Afrique : Cameroun, Maroc et Madagascar*, Etude au Cameroun, Volume 3, 2013, p.54.

<sup>224</sup> *Ibid.*

<sup>225</sup> PHP, *Le fruit de notre engagement*, "Rapport d'activité RSE 2007", pp.4-6.

<sup>226</sup> PHP, "Rapport d'activité 2018", p.2.

<sup>227</sup> *Ibid.*

<sup>228</sup> *Ibid.*

<sup>229</sup> Infos magazine, *Au cœur de la PHP*, N°008-Septembre 2016, p.4-8.

<sup>230</sup> Infos magazine, *Au cœur de la PHP*, N°008-Septembre 2016, p.4-8.

Il répond aux normes agroalimentaires et met du matériel professionnel à la disposition des entrepreneurs ceci afin qu'ils puissent créer et produire des produits finis locaux de qualité, directement commercialisables. Par ailleurs, concernant les formations professionnelles agricoles, la PHP a développé un partenariat avec la CNEFAC (structure financée par l'IECD), afin d'offrir une première alternative aux enfants ne pouvant, pour différentes raisons, s'engager dans le cycle long du baccalauréat. L'EFA de Njombé offre la possibilité d'être formé, trois ans, par alternance entre l'enseignement général et une formation agricole. Dans cette EFA, la PHP met à disposition quelques hectares de terrain pour les enseignements pratiques et des bourses pour le démarrage des activités des nouveaux entrepreneurs<sup>231</sup>.

En conclusion, plusieurs facteurs ont attiré et facilité l'implantation de l'IECD au Cameroun et plus précisément à Batouri et à Njombé. Parmi ces facteurs, nous avons les facteurs sociaux tels que les phénomènes de la déscolarisation et l'exode rural ; le facteur économique (crise économique) et le facteur juridique (Loi N°90/053 du 19 décembre 1990 portant sur la liberté d'association). Ce dernier facteur (dont le facteur juridique) a été l'un des facteurs le plus déterminant, décisif de l'implantation de l'IECD au Cameroun. Il a étendu ses actions sur toute l'étendue du territoire, en l'occurrence dans les zones rurales de Batouri et de Njombé situées respectivement dans les Régions de l'Est et du Littoral. Suite à son installation au Cameroun, pour mener à bien ses activités, il a jugé nécessaire de collaborer avec quelques acteurs étatiques et non étatiques partageant leur vision et exerçant à peu près les mêmes activités. Parmi ces acteurs étatiques, nous avons entre autres : le MINADER qui collabore avec l'IECD à travers le programme PCP-AFOP. Ce dernier se charge de l'insertion des jeunes issus des centres de l'IECD et le MINEFOP qui se charge de délivrer les diplômes de fin de formation (CQP).

Au demeurant, il convient de relever les acteurs non étatiques qui sont entre autres : la CNEFAC, structure financée par l'IECD. Il s'occupe du suivi des centres de formation (EFA), mis en place en 1992 avec l'appui de ce dernier. Ensuite le CODASC, présent dans la région de l'Est et plus particulièrement à Batouri, fait le suivi des EFA de cette région<sup>232</sup>. A cela, l'on peut ajouter la PHP, présente du côté de Njombé, dans la région du Littoral, gère et coordonne les activités de l'EFA de Njombé. Cependant, comment se présentent les EFA de Batouri et de Njombé ? Quelles catégories de personne sont destinées à l'activité de l'IECD dans les EFA de Batouri et de Njombé et leurs différents critères d'adhésion à ces centres ? En combien de phases se déroule la formation professionnelle dans ces centres appuyés par l'IECD ?

<sup>231</sup> Entretien avec Nestor Tatmi Tadjatang, 45 ans, Directeur CFPFA PHP de Njombé, le 27/01/2021, à 15h20min.

<sup>232</sup> Julien Ebale, 38 ans, Coordonnateur CODACS à Batouri, le 5 janvier 2021 à 10h00min.

## **CHAPITRE III : LA MISE EN ŒUVRE DE L'INTERVENTION DE L'IECD AU CAMEROUN A TRAVERS LES EFA DE BATOURI ET DE NJOMBE**

Au Cameroun, le secteur agricole a toujours été valorisé et représente le moteur essentiel du développement économique et social. Il contribue à 25% du PIB<sup>233</sup> et a toujours été une priorité pour le Cameroun<sup>234</sup>, au point où ce dernier pour le rendre plus actif, a mis sur pied une formation professionnelle agricole pour les jeunes. Cette formation agricole est essentiellement réservée aux jeunes des campagnes ; étant donné que l'éducation des campagnes dans les années 80 n'était pas toujours de qualité, à cause du manque de certaines infrastructures. Dans la mouvance des années 80, ce secteur agricole a connu plusieurs variations à l'instar de la crise économique. Le secteur de la formation agricole, par conséquent s'est retrouvé un tout petit peu abandonné. Le Cameroun, suite à ces modifications, va instaurer dans les années 90 une loi portant sur la liberté d'association, laquelle va permettre aux paysans producteurs agricoles et autres de se réunir, mais aussi faciliter l'entrée des associations étrangères à l'instar de l'IECD. Cette dernière, va se mettre au côté du Cameroun dans le but de former les jeunes ruraux. Aussi, faut-il relever que dans les régions du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Est, l'offre éducative pour les jeunes reste très faible et inadaptée à l'environnement. En particulier dans le secteur agricole où il est nécessaire de répondre efficacement aux menaces et aux urgences sanitaires. Pour redonner un boom à la formation agricole, l'IECD et son partenaire local (la CNEFAC), vont appuyer et mettre sur pied les EFA (qui ne sont pas différentes des MFR en France). Le réseau des EFA s'étend presque dans tout le Cameroun, plus précisément dans les villes de Batouri et de Njombé. Dans ce chapitre, il est question pour nous en première partie de présenter les EFA de Batouri et de Njombé, et le profil des élèves et formateurs de ces EFA. En deuxième position, il s'agira de présenter les grandes phases de la formation professionnelle agricole dans ces EFA, tout en ressortant les objectifs de cette formation et ses méthodes.

### **I- PROCESSUS DE CREATION DES EFA (BATOURI ET NJOMBE), OBJECTIFS ET PROFILS DES BENEFICIAIRES**

L'IECD, depuis son apparition au Cameroun, a lancé avec son partenaire, la CNEFAC, un grand réseau d'EFA, qui comptait au départ 52 écoles et s'étendait dans toutes les régions

---

<sup>233</sup>[https:// www.harambee-africa.org/](https://www.harambee-africa.org/) le Cameroun. 250 familles sont désormais en mesure de gérer leurs propres écoles de formation professionnelle agricole-EFA, consulté le 20 juillet 2021 à 18h20min.

<sup>234</sup> J.P.Rolland, " la formation agricole et rurale des jeunes : un enjeu crucial en Afrique", in *Afrique contemporaine* 20016/3 (N°259), pp.122-125.

du pays<sup>235</sup>. Au fil des années, ce réseau va se réduire et va désormais s'étendre dans cinq régions : Extrême Nord (EFA de Koza et Mokolo), l'Est (EFA de Djouth, Batouri, Ndélélé), Nord-Ouest (2 EFA à Kambè), Sud (Kienke) et au Littoral (Njombé)<sup>236</sup>. Dans cette partie, il sera question pour nous de ressortir d'un côté, la genèse de création de ces centres et leurs objectifs ; ensuite, nous nous efforcerons de présenter les différentes catégories de personnes aptes à recevoir la formation et les critères de recrutement des formateurs.

## **A- GENESE DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE DE BATOURI ET DE NJOMBE ET LEURS OBJECTIFS**

L'Ecole Familiale Agricole, est un centre de formation professionnelle, multidisciplinaire orienté vers l'insertion socioprofessionnelle des jeunes<sup>237</sup>. C'est une école qui appartient aux familles regroupées au sein de l'association EFA et animée par la volonté de développer leur région. Elles ont pour missions : de permettre aux familles d'exercer pleinement leurs responsabilités éducatives ; contribuer à l'évolution du milieu rural et du territoire, préparer les jeunes à s'insérer et à être acteurs du développement dans la société. Dès lors, comment se présentent ces EFA dans les régions de l'Est, et du Littoral et plus respectivement dans les communes de Batouri et de Njombé ?

### **1- Le CFPFA de Batouri et le CFPFA de Njombé**

L'EFA de Batouri est un centre de formation de la région de l'Est qui voit le jour en 2009 au même titre que les autres centres tels que : l'EFA de Trypano, Mbounou, Mboné, Garoua-Sambé, Kentzou, Kpangandi, Ndélélé, Batouri. Avec le dynamisme d'une équipe de la CNEFAC qui s'est déployée sur le terrain, celle-ci était accompagnée par des responsables de certaines structures de développement déjà fonctionnelles dans le département et particulièrement le Diocèse de Batouri. Ces EFA à l'instar de celui de Batouri, ont été créées par les communautés locales qui les encadraient totalement, mais recevaient un appui technique de la CNEFAC et un fonds de soutien trimestriel qui variait selon les activités de chaque association pour leur permettre de couvrir une partie de leurs besoins de fonctionnement<sup>238</sup>. Le tout premier superviseur de ces EFA était l'abbé Gaston Berger Foussoum qui était alors nommé par l'Evêque de l'époque Monseigneur Samuel Kleda. Actuellement, ce centre a pour

---

<sup>235</sup> IECD, Rapport annuel 2011, p.12.

<sup>236</sup> Anastasie Solange Ngo Gwen, 35ans, Chef de projet IECD, Yaoundé le 10 décembre 2021 à 10h00min.

<sup>237</sup> Julien Ebale, 38ans coordonnateur du CODASC, Batouri, le 06/01/2021 à 10h00min.

<sup>238</sup> Abbe Gaston Berger Foussoum, 60ans, père fondateur de la FEFAK, à Batouri, le 06 janvier 2021 à 17h00min.

formateur principal, Claude Kombo Eloa Bilagoé. L'EFA de Batouri est située dans l'enceinte du diocèse, derrière la paroisse Saint-Martin et à côté de la congrégation des Filles de Saint Marie. La photo n°4, montre la vue de face de ce centre.

**Photo 6: EFA de Batouri**



**Source :** cliché Gaëlle Metsina, Batouri le 05 Janvier 2021 à 11h30min.

Ce centre de formation professionnelle agricole possède un atelier d'élevage, des parcelles de terre pour faire de la pratique, deux salles de classe représentant les 2 cycles de formation (niveau 1, niveau 2), une cantine scolaire, un internat où vivent les élèves, une bibliothèque et les bureaux de l'administration (CODASC)<sup>239</sup>.

L'EFA de Njombé, ce centre se positionne dans la région du Littoral et voit le jour en 2008. Il a été mis en place par la CNEFAC et la société PHP. En retournant à la petite histoire, la commune de Njombé était l'une des zones où on avait un taux de déscolarisation considérable. La majorité des jeunes issus des familles de cultivateurs, planteurs se retrouvait entrain d'aller aux exploitations agricoles de leurs parents sans performance où se retrouvait en train de faire du commerce. De ce fait, la CNEFAC, sous l'impulsion de l'IECD a mis en place l'EFA de Njombé<sup>240</sup> avec pour partenaire la PHP, Société des planteurs qui était déjà sur place. Ceci dans le but d'offrir une éducation appropriée, former les jeunes aux métiers de la banane. Il a pour superviseur Nestor Tatmi Tadjatang, Directeur actuel. Ce centre de formation est

<sup>239</sup> Julien Ebale, 38 ans, Coodonnateur CODASC à Batouri, le 5 janvier 2021 à 10h00.

<sup>240</sup> EFA infos, bulletin trimestriel d'information n°008, CNEFAC, février 2012, p.3.

construit dans l'enceinte de la société PHP, qui joue un rôle dans son suivi. La photo n°5 montre une vue du bâtiment de ce centre.

**Photo 7: EFA de Njombé**



**Source :** cliché Gaëlle METSINA, Njombé le 30 Janvier 2021 à 15h00min.

Il est composé de deux salles de classes. Celles-ci servent aux cours théoriques (niveau 1 et niveau 2), les parcelles de terre servant aux cours pratiques, une salle d'informatique, et les bureaux administratifs (IECD, PHP), et l'usine de transformation de jus de fruit et autres. En face de ce centre, nous avons une vue d'ensemble de la plantation de la PHP. En outre, ces EFA, se sont fixé plusieurs objectifs lors de leur mise en place.

## **2- Objectifs spécifiques des EFA de Batouri et de Njombé**

Les EFA, sont les centres de formation qui ont pour objectifs principaux : l'éducation ; l'orientation et la formation professionnelle<sup>241</sup>. Comme objectifs secondaires, ils se résument dans l'essentiel à :

- Conseiller les petits exploitants agricoles pour qu'ils améliorent leurs pratiques culturales ; afin d'accroître leurs revenus ;
- Accroître le niveau de vie des paysans ;

<sup>241</sup> <https://www.Presentation-des-efa1>, consulté le 23 février 2021 à 09h30min.



- Contribuer au renforcement économique notamment à l'emploi dans toute la région et les communes (Batouri et Njombé) ;
- Initier les jeunes à l'agriculture, tout en les formant sur les cultures vivrières et de rente ;
- Former les jeunes étant déjà dans l'agriculture, afin d'améliorer leurs techniques culturales ;
- Assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaires des ménages dans les communes (Batouri et Njombé) ;
- Renforcer la solidarité entre les populations dans les communes ;
- Faire la promotion de l'agriculture familiale et de la petite et moyenne entreprise agricole ;
- Acquérir les unités d'exploitation aux fins de formation et de démonstrations, les élèves effectuant toutes les pratiques culturales et suivant les cultures principales à tous les stades de développement depuis les semailles jusqu'à la récolte<sup>242</sup>.
- Offrir une éducation pertinente qui encourage le développement personnel de l'élève, de leurs familles et du milieu.

Ces EFA, sont ouvertes à une catégorie de personnes, et exigent plusieurs critères pour recruter les formateurs.

## **B- CATEGORIE DE LA POPULATION APTE A BENEFICIER DE LA FORMATION ET LES CRITERES D'ADHESION DE FORMATEURS DANS LES EFA DE BATOURI ET DE NJOMBE**

Les Ecoles Familiales et Agricoles, sont des centres de formation instaurés dans les années 90 et qui forment plusieurs catégories de personnes. Ces centres de formations sont dirigés par un Directeur qui a la responsabilité de la conception et de la mise en œuvre des programmes de formation. Ce Directeur est entouré de deux ou trois formateurs qualifiés pour la mise en place des dits programmes de formation. Dès lors, quels sont les personnes requises pour cette formation et quels sont les critères qui conditionnent le recrutement des formateurs dans les EFA de Batouri et de Njombé ?

### **1- Populations cibles de la formation professionnelle agricole**

La formation professionnelle agricole effectuée dans les EFA de Batouri et de Njombé concerne les jeunes qui sont de la tranche de 13 à 25 ans <sup>243</sup>et des personnes n'appartenant pas à cette tranche d'âge, pratiquant l'agriculture, n'ayant pas reçu de formation et issues des autres

<sup>242</sup> <https://www.presentation-des-efa1>, consulté le 23 février 2021 à 09h30min.

<sup>243</sup> Anastasie Solange Ngo Gwen, 35 ans, Chef de projet IECD, Yaoundé le 10 décembre 2021 à 10h00min.

groupes socioprofessionnels pour des raisons diverses (retraite, compression, licenciement etc...).

Parmi ces jeunes regroupant les deux genres (masculin et féminin), il s'agit essentiellement :

- Des jeunes garçons et filles ayant été un peu scolarisés, c'est-à-dire ayant franchi le cycle du primaire, avec pour diplôme reconnu de l'enseignement de l'éducation de base le C.E.P (Certificat d'Etude Primaire). Mais il faut aussi reconnaître qu'auparavant, lors du début des réseaux EFA, la formation concernait aussi les jeunes n'ayant pas connu ou franchi le cycle primaire <sup>244</sup>;

- Des jeunes des villages sans formation et sans occupation qui sont disposés à acquérir une formation agricole et à exercer le métier d'agriculteur ;

- Des jeunes des villages qui pratiquent déjà l'agriculture et qui ont besoin d'appuis techniques pour moderniser et agrandir leurs exploitations.

Parlant des personnes n'appartenant pas à la tranche d'âge ci-dessus, et issues des autres groupes socioprofessionnels, nous avons entre autres :

- De nouveaux venus dans les villages qui veulent faire carrière dans l'agriculture ;
- De nouveaux venus qui pratiquent déjà l'agriculture et qui ont besoin d'appui techniques pour moderniser et agrandir leurs exploitations ;
- De nouveaux venus arrivés dans les villages sans formation et sans occupation qui sont disposés à acquérir une formation agricole et à exercer le métier d'agriculteur. Cependant, plusieurs critères conditionnent le recrutement des formateurs dans ces EFA.

## **2- Critère des formateurs des EFA de Batouri et Njombé**

Au premier chef, l'IECD, est la structure dominante du projet des réseaux EFA (devenu plus tard réseau FA) portant sur le financement des EFA, de son suivi à travers ses partenaires positionnés dans les communes de Batouri et de Njombé à l'instar du CODASC et de la PHP. Lorsqu'il procède au recrutement des formateurs, il exige au préalable une formation agricole

---

<sup>244</sup> Anastasie Solange Ngo Gwen, 35 ans, Chef de projet IECD, Yaoundé le 10 décembre 2021 à 10h00min.

de ces derniers. Ces formateurs doivent être au préalable des entrepreneurs agricoles, des entrepreneurs agro-pastoraux, des zootechniciens, des ingénieurs agricoles<sup>245</sup>, etc.

Suite à leur recrutement, l'IECD les soumet à une deuxième formation portant sur leurs méthodes à savoir : la pédagogie de l'alternance et l'approche par les compétences. Il leur apprend à créer des plaques de formation qui constituent l'ossature de la compétence à dispenser aux jeunes<sup>246</sup>. Il faut reconnaître que ces formateurs ont tous déjà la technique et l'IECD leur donne parallèlement une méthode pour transmettre aux élèves. A l'époque, la CNEFAC, premier partenaire de l'IECD au Cameroun, se chargeait de faire le recrutement des formateurs. Mais, ces formateurs étaient des bénévoles, des paysans, dotés tout simplement de la technique de cultivateur avec pour diplôme de l'enseignement secondaire (BEPC ou CAP)<sup>247</sup>. Depuis 2012 jusqu'à nos jours, l'IECD prit plusieurs responsabilités en main, après qu'il eut écarté la CNEFAC de son chemin (2018). Ainsi, il offre une formation qualifiante avec pour diplôme de fin de formation du MINEFOP : CQP ; qui demande au moins au formateur le niveau BAC pour ceux qui vont se charger des enseignements théoriques (dont les matières générales) et au moins une formation agricole. Pour finir, pour ceux qui vont se charger d'enseigner dans le cursus CAPA, c'est minimum BAC+2 ou BTS, avec formation agricole en entrepreneuriat agricole, l'idéal serait aussi d'avoir des ingénieurs agronomes<sup>248</sup>.

En somme, les EFA de Batouri et de Njombé ont été mises en place respectivement en 2009 et en 2008. Ces centres soutenus par l'IECD dans les communes de Batouri et de Njombé, ont pour cible principale, les jeunes dont la tranche d'âge se situe entre 13 et 25 ans et des personnes appartenant à d'autres groupes socioprofessionnels (licenciés, pensionnaires ou retraités...). Cette structure (IECD), a pour principaux formateurs dans ces EFA (à l'instar de l'EFA de Batouri et de Njombé), des entrepreneurs agricoles, des agronomes, des zootechniciens, dotés d'un diplôme niveau BAC/BTS. Ces derniers, en arrivant à l'IECD, bénéficient d'une formation professionnelle agricole. Dès lors, quels sont les objectifs, les enjeux et la méthode de cette formation ? Quelles sont les phases de cette formation professionnelle agricole dans les EFA de Batouri et de Njombé ?

---

<sup>245</sup> Émile Wobenso, 60ans, Responsable du suivi et de l'évaluation-formations agricoles, fait à Yaoundé le 01 février 2021 à 8h00.

<sup>246</sup> Anastasie Solange Ngo Gwen, 35 ans, Chef de projet IECD, Yaoundé le 10 décembre 2021 à 10h00min.

<sup>247</sup> Abbe Gaston Berger FOUSSOUM, 60ans, Père fondateur de la FEFAK, à Batouri, le 06 janvier 2021 à 17h00min.

<sup>248</sup> *Ibid.*

## **II- LES GRANDES PHASES DE LA FORMATION AGRICOLE DANS LES EFA DE BATOURI ET DE NJOMBE**

Dans cette partie, il est question de présenter en premier lieu les objectifs, les intérêts et la méthode dont fait recours l'IECD pour mettre en œuvre son action de formation professionnelle agricole dans les EFA de Batouri et de Njombé. En deuxième lieu, il est question de présenter les différentes phases de cette formation.

### **A- LES OBJECTIFS, INTERETS ET METHODES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE DANS LES EFA DE BATOURI ET DE NJOMBE**

La formation professionnelle agricole est un concept qui concerne les activités de production, de transformation, et de distribution des produits agricoles et alimentaires<sup>249</sup>. Elle s'applique de façon préférentielle à l'apprentissage et à l'enseignement d'une activité agricole. Dans les centres de formation professionnelle agricole de Batouri et de Njombé ; et dans tous les autres centres de formation de l'IECD, l'entrée se fait par voie de concours pour les titulaires du BEPC et du CEP, aussi sur étude de dossier. En outre, cette formation professionnelle agricole se fonde sur plusieurs objectifs, comporte plusieurs intérêts et fait recours à la méthode de la pédagogie de l'alternance.

#### **1- Les objectifs et les intérêts de la formation professionnelle agricole de l'IECD**

La formation professionnelle agricole de l'IECD dans les EFA de Batouri et de Njombé a pour objectif principal de faire prendre conscience aux jeunes et aux exploitants qu'ils pourraient améliorer leur existence et celle de leurs familles en appliquant de meilleures techniques de culture vivrière, de rente et des techniques d'exploitation. Et aussi, de leur apprendre à utiliser ces techniques. A cet objectif principal s'ajoute d'autres objectifs qui sont entre autres :

- Souligner l'importance de l'éducation<sup>250</sup> pour les populations rurales afin de résoudre les problèmes du chômage, du sous-emploi et d'éradiquer l'extrême pauvreté et la faim dans les régions rurales plus particulièrement dans les régions de l'Est et du Littoral (dans les communes de Batouri et de Njombé) : En effet, l'éducation témoigne des permanences et des évolutions

---

<sup>249</sup> X.Malon, "Le Réseau Formation Fleuve au Sénégal : pour une régulation participative de l'offre de formation agricole et rurale", Mémoire en ingénierie de formation et des systèmes d'emploi 2007, Université Toulouse 1 Sciences sociales, 2007.

<sup>250</sup> "éducation" concept qui vient du mot latin *educatio* qui signifie mise en œuvre des moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain ou bien de ces moyens eux-mêmes.

des sociétés rurales, dont le fondement est historiquement lié à l'agriculture<sup>251</sup>. La formation agricole dans les sociétés rurales reflète la vigueur dans le monde rural. Nous comprenons donc par-là que la vie économique d'une commune ou d'une localité passe par la formation professionnelle agricole. C'est dans ce sens que Schultz T affirme : "l'éducation est le plus important garant de la croissance économique"<sup>252</sup>. Sa logique signifie qu'il faut investir davantage dans la formation du capital humain, en l'occurrence dans l'éducation pour accroître la productivité économique. Aussi, elle offre aux populations rurales la possibilité de penser plus loin que leurs besoins et leurs difficultés immédiates dans un milieu d'expansion. L'IECD, par le biais de la formation professionnelle agricole se propose d'éradiquer les phénomènes de (chômage, sous-emploi, famine et pauvreté) tout en valorisant l'éducation dans les communes de Batouri et de Njombé.

- Accroître ou augmenter l'efficacité de la production agricole dans les cultures de première nécessité (céréales, racines et tubercules, et produits traditionnels d'élevage) : le secteur agricole est important pour la main d'œuvre. L'agriculture occupe une place centrale dans la vie des communautés et des ménages au Cameroun (villes communales de Batouri et de Njombé). En effet, augmenter la production agricole par la formation professionnelle agricole est une stratégie clé pour parvenir à une réduction à grande échelle de la pauvreté et aussi parvenir à l'autosuffisance alimentaire au Cameroun plus précisément à Batouri et à Njombé. C'est aussi un élément fondamental de la réponse au défi de l'emploi des jeunes<sup>253</sup>.

- Améliorer le niveau de vie dans les campagnes afin que les collectivités rurales et notamment les jeunes rurales puissent mieux se maintenir dans les communes de Batouri et de Njombé. En réalité, dans ces communes, les jeunes n'étaient pas stables, perdaient espoir dans les campagnes puis, étaient contraints de quitter ces campagnes et partaient vers les zones urbaines pour trouver satisfaction : d'où le phénomène d'exode rural. Pour éradiquer ce phénomène, une formation professionnelle agricole s'est avérée nécessaire dans les communes de Batouri et de Njombé. Cette formation vise à relever le niveau de vie des jeunes dans les campagnes et à les valoriser.

- Promouvoir la transformation des produits agricoles et le développement des principales filières de production. En effet, au Cameroun la chaîne de production comprend plusieurs

---

<sup>251</sup> P.L.Gautier, O.Luginbuhl, Dans revue *internationale d'éducation de Sèvres*, 59/Avril 2012, pp.35-42.

<sup>252</sup> Schultz T, cité par A.M.A.Randrianaivo, 'L'Economie de l'éducation', Mémoire de Maîtrise en Science économique, FDEGS, Université d'Antananarivo, 2014, p.23.

<sup>253</sup> AMINEPAT, Cameroun Vision 2035, document de travail, février 2009, p.19.

activités à l'instar des activités de début de chaîne comme l'agriculture<sup>254</sup>. Dans la commune de Njombé, l'IECD vise à valoriser la transformation des produits agricoles. Ceci en mettant sur pied avec ses partenaires historiques à l'instar du CED, un projet nommé TRANSFORM, lequel consiste à élaborer un dispositif de formation et d'accompagnement des PME de transformation agro-alimentaire et des agriculteurs pour mieux structurer la filière<sup>255</sup>.

La formation professionnelle agricole comporte également plusieurs enjeux dans les communes de Batouri et de Njombé. Ces enjeux sont entre autres :

- Promouvoir l'émergence d'un nouveau corps d'entrepreneurs ruraux, véritables professionnels exerçant un métier apte à se faire employer ou à s'auto-employer et de servir de courroie d'entraînement de la modernisation du secteur traditionnel. Il convient cependant de relever ici que la formation professionnelle agricole valorise le secteur agricole aux Cameroun et plus précisément dans les communes de Batouri et de Njombé. Elle est un moyen de changement, de développement et un facteur de création d'emploi.
- Promouvoir le maintien au village d'éléments actifs et instruits dont la tendance est d'abandonner l'agriculture. Aussi, la formation professionnelle agricole est-elle aussi un prometteur de développement local. Elle réduit le taux d'exode rural c'est-à-dire, qu'elle exhorte les jeunes à rester dans leur village pour le développer à travers l'agriculture ;
- Contribuer à la revalorisation d'un métier d'agriculteur. En réalité, cette formation montre à quel point l'agriculture est importante ;
- Former un personnel technique d'encadrement et de gestion des entreprises agricoles ;
- Assurer le renouvellement des effectifs dont aura besoin l'Administration pour la conduite des divers programmes de développement rural ;
- Susciter l'intérêt des jeunes scolarisés pour la profession agricole. Pour finir, à travers cette formation agricole, l'IECD fait comprendre aux jeunes qu'il existe des métiers en agriculture. Il valorise les métiers agricoles tout en faisant prendre conscience aux jeunes. Sur quelle méthodologie l'IECD s'appuie-t-il pour mener à bien la formation agricole dans ces centres de formation : de Batouri et de Njombé ?

---

<sup>254</sup> AMINEPAT, Cameroun Vision 2035, document de travail, février 2009, p.19.

<sup>255</sup>[https:// www.reseau-far.com](https://www.reseau-far.com), EFA de Njombé, consulté le 19 mai 2021 à 15h00.

## **2- La méthode de formation professionnelle agricole dans les EFA de Batouri et Njombé**

Pour mieux élaborer et appuyer la formation professionnelle agricole au Cameroun, l'IECD met en pratique la pédagogie de l'alternance de type intégratif des MFR<sup>256</sup> (établissement de statut associatif qui a pour objectif la formation et l'éducation des jeunes et des adultes, ainsi que leur insertion sociale et professionnelle). La pédagogie de l'alternance peut se définir comme étant un système de formation qui associe un enseignement théorique dispensé dans un centre de formation avec une pratique professionnelle au sein d'une entreprise ou une exploitation agricole<sup>257</sup>. C'est aussi, un processus de va-et-vient dans lequel l'étudiant ou l'apprenant se trouve engagé, entre son milieu de formation et le milieu professionnel qui l'accueille, comme cadre d'implémentation, en vue de lui faire acquérir les compétences nécessaires pour devenir professionnel<sup>258</sup>. Elle a pour principe de préparer l'élève à passer un diplôme en suivant à la fois une formation classique au sein d'une structure de formation professionnelle agricole à l'instar de l'EFA. Cette méthode se fonde sur les besoins des jeunes et d'un milieu bien identifié et organise ainsi de manière pragmatique une formation professionnelle sur trois ans. C'est une méthode pédagogique qui s'appuie sur une articulation entre : des enseignements généraux, professionnels et technologiques et l'acquisition d'un savoir-faire par l'exercice d'une activité professionnelle en relation avec les enseignements requis. Dans cette seconde sous partie, il est question de ressortir l'origine, de présenter l'importance, les spécificités et le fonctionnement de la pédagogie de l'alternance.

### **a- Origine et importance de la pédagogie de l'alternance**

Au premier chef, il faut tout d'abord relever que cette démarche pédagogique de l'alternance est le résultat d'une recherche de terrain visant à favoriser le développement personnel des jeunes ruraux et du milieu rural lui-même. C'est ainsi que Daniel Chartier va affirmer en disant : "le cheminement de la recherche tâtonnée qui avait permis de mettre au point, pour la première fois, une véritable stratégie de formation en alternance."<sup>259</sup> Daniel Chartier, considéré comme l'un des artisans<sup>260</sup> de la pédagogie de l'alternance est théoricien et

<sup>256</sup> <https://doi.org/10.4000/rechercheseducation.187>, consulté le 19 mai 2021 à 19h15.

<sup>257</sup> <https://www.journaldunet.fr>, consulté le 19 mai 2021 à 20h15.

<sup>258</sup> R.B.Onomo Etaba, *Méthodologie du rapport d'immersion professionnelle dans la formation en alternance*, Paris l'Harmattan, 2021, p.11.

<sup>259</sup> A.Duffaure, R.Jean, "Milieu et alternance", texte choisi et présenté par Daniel Chartier, Maurecout, Editions Universitaire, 1985, p.288.

<sup>260</sup> Comme autres artisans de la pédagogie de l'alternance nous avons : André Duffaure, Roger Cousinet, Geoges Lerbet...

historien,<sup>261</sup> il nous fait aussi comprendre, par la suite, que la pédagogie de l'alternance n'était pas au départ un principe théorique, mais une réalité organisationnelle destinée à maintenir les jeunes dans l'exploitation familiale, lieu de leur apprentissage, afin qu'ils gardent contact avec ce dernier et avec leur milieu social. Elle s'est élaborée, non par des théories mais, d'abord par l'invention et la mise en œuvre d'un outillage pédagogique qui traduisait dans les actes, le sens et les procédures de la formation<sup>262</sup>. En réalité, cette méthode tire ses origines des paysans-créateurs, des concepteurs pédagogiques, qui ne font pas parties des théories ou de concepts pour les mettre en pratique selon une logique déductive<sup>263</sup>. Mais plutôt par la perception et la conscientisation des problèmes et des besoins.

Ensuite, c'est une méthode qui constitue une voie de formation importante dans le système agricole. Elle affiche l'ambition d'être à la fois un dispositif de planification de la formation des apprentis et une assise théorique constitutive des pratiques de formation des enseignants et formateurs des Centres de Formation d'Apprentis<sup>264</sup>. Aussi, transforme-t-elle les schémas habituels de la formation : l'alternant ne consomme plus des savoirs tout faits mais, les construit par un cheminement entre l'action et la réflexion, entre la pratique et la théorie, entre les savoirs de l'expérience et les savoirs académiques<sup>265</sup>. Selon Philippe Maubant et Lucie Roger : "L'alternance représente une forme éducative qui relève la question récurrente du rapport école-société. Elle s'inscrit dans une conception éducative cherchant à dépasser le clivage, voire la rupture séculaire entre le monde scolaire et le monde réel".

En effet, c'est une méthode qui relie l'éducation et la société, c'est-à-dire qui associe les élèves et leur milieu familial. C'est ainsi que Verene Ntabaresha va affirmer : "L'alternance permet à l'élève de travailler, de toucher du doigt des réalités. Ce qu'il a appris à l'école, il doit aller pratiquer cela au village"<sup>266</sup>. En gros, Cette méthode est pour ainsi dire un permanent cheminement entre la vie et l'école, c'est-à-dire qu'elle part de l'expérience pour aller vers des savoirs plus théoriques puis, à nouveau vers l'expérience et ainsi de suite. C'est ainsi qu'un double rapport est posé aux élèves ou alternants : d'une part, au travail et au monde de la

---

<sup>261</sup> André Duffaure avait reconnu l'importance du travail de Daniel Chartier plus précisément dans un exposé à l'Union Nationale des MFR, le 18 décembre 1996

<sup>262</sup> Daigney, "L'alternance, une pédagogie du partage : Ensemble construisons notre avenir, Formation, solidarité, développement", Actes du congrès de l'AIMFR-Bruxelles-22,23 novembre 2000- Diffusion AIMR, Paris.

<sup>263</sup> J.C.Gimonet, *Réussir et comprendre la Pédagogie de l'Alternance des MFR* ; Paris, l'Harmattan, 2008, p.28.

<sup>264</sup> Pédagogie Alternance, Sites.estvideo.net, consulté le 19 mai 2021 à 22h10.

<sup>265</sup> Anastasie Solange Ngo Gwen, 35 ans, Chef de projet IECD, Etoa-Meki, Foyer Bandjoun le 10 décembre 2020 à 10h15.

<sup>266</sup> Verene Ntabaresha, 45 ans, Coordinatrice Pédagogique CNEFAC, Etoa-Meki, Foyer Bandjoun le 10 décembre à 11h15.



production et à ses savoirs, à la vie sociale et économique, environnementale et culturelle des lieux où il vit ; d'autre part, à un lieu « scolaire » avec ses activités, sa culture et ses savoirs.

Pour finir, la pédagogie de l'alternance est une méthode qui se présente sous plusieurs formes, mais la plus utilisée par l'IECD dans ces centres de formation (EFA de Batouri et de Njombé) est la forme interactive. Cette forme stipule le travail réel en aller-retour permanent entre des observations, des obstacles, des apprentissages et des réinvestissements. En effet, cette alternance interactive demande un projet de fin de formation mené par l'élève, laquelle mobilise les deux éléments de l'alternance : « l'école » et « la famille » et convoque des formateurs théoriques et des formateurs pratiques<sup>267</sup>. Dans ce type d'alternance, il s'agit donc de finaliser la formation par un projet qui oblige à mettre en relation les différents éléments nécessaires à la formation de compétences. Cette alternance se fait sur quatre semaines (en espace de deux semaines de formation partagée entre le milieu scolaire et le milieu familial). Ce système vise l'acquisition des compétences identifiées dès le début et évaluées en fin de parcours. Ces compétences sont évaluables parce qu'elles s'incarnent dans « un projet » concret, réalisé en situation et pour lequel les élèves doivent s'agréger un ensemble d'expériences et de ressources sous la responsabilité collective de leurs formateurs<sup>268</sup>. C'est dans cette logique qu'un élève de l'EFA de Njombé témoigne en disant :

La méthode de la pédagogie de l'alternance est la chose qui m'a le plus captivé. Je me demandais comment était-il possible de faire deux semaines à l'école et deux semaines en famille et arriver à un bon résultat. Mais, quand j'ai reçu ma première formation en pédagogie de l'alternance, j'ai compris que c'était la méthode la plus efficace et la plus adaptée pour le village. Je fais appliquer cette méthode à mon entourage et je me l'applique moi-même<sup>269</sup>.

### **b- Spécificités et fonctionnement de la pédagogie de l'alternance**

La pédagogie de l'alternance se positionne d'abord sur l'élève, puis sur son niveau de formation, et enfin, sur projet pédagogique. Le tableau n°4, présente les spécificités de la pédagogie de l'alternance.

---

<sup>267</sup> Verene Ntabaresha, 45 ans, Coordinatrice Pédagogique CNEFAC, Etoa-Meki, Foyer Bandjoun le 10 décembre à 11h15.

<sup>268</sup> Julien Ebale, 38 ans, Coordonnateur CODASC à Batouri, le 5 janvier 2021 à 10h00.

<sup>269</sup> Frédéric Nkome Kake, 26 ans, Entrepreneur rural à Njombé le 27 janvier 2021 à 14h00.

**Tableau 4: Les spécificités de la pédagogie de l'alternance**

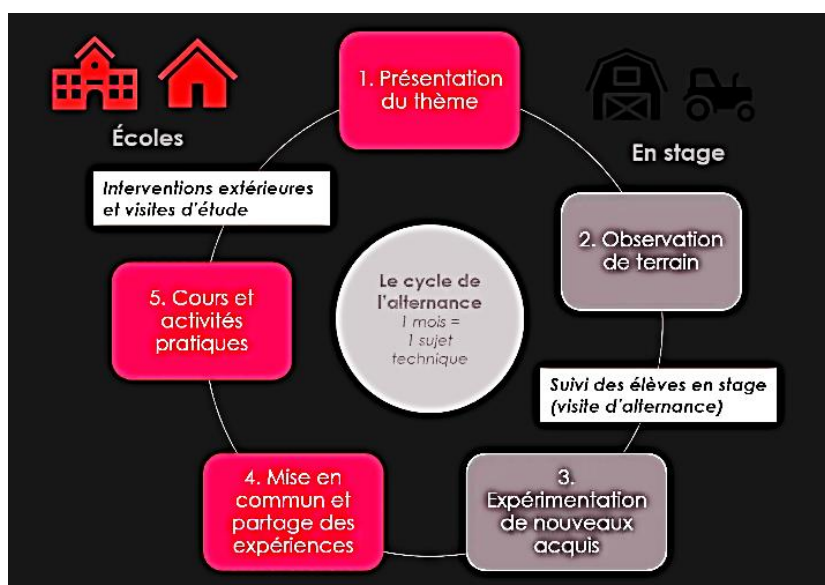
|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| <b>L'apprenant</b>               | Qui est appréhendé dans sa globalité. Cette pédagogie lui permet de développer son portefeuille de compétence.  |
| <b>La situation de formation</b> | Elle est proposée pour toute potentialité et est inductrice d'acquisition de compétence et de connaissances.  |
| <b>Le projet pédagogique</b>     | Le projet pédagogique est partagé entre le milieu scolaire et le milieu familial. Ce partenariat pédagogique permet de mettre en œuvre les processus d'apprentissage. |

L'IECD et ses partenaires dans les communes de Batouri et de Njombé ont consolidé cette pédagogie de l'alternance sous forme de cycle<sup>270</sup>. Celle-ci permet aux élèves de découvrir un thème de façon pratique puis, d'approfondir ce qu'ils ont appris lors des cours théoriques, d'ateliers didactiques (clapiers, poulaillers et jardins potagers), d'interventions des professionnels du secteur et de visites d'étude.

En parallèle de cet enseignement pratique, la formation offre également un enseignement sur l'acquisition de compétences de vie qui se résume sur la communication, l'esprit critique, la résilience et autres et les sensibilise aux problématiques liées au genre. Chaque alternance dure quatre à six semaines et se déroule selon les étapes suivantes : Le schéma n°3 ci-dessous, nous éclaire plus sur ce déroulement.

<sup>270</sup> Cycle d'alternance correspondant à l'apprentissage et la mise en pratique d'un thème technique principal.

### Schéma 3: Le cycle d'alternance



Source : [www.iecd.org/iecd2/wp-contenu-du-cycle-d'alternance.cm](http://www.iecd.org/iecd2/wp-contenu-du-cycle-d'alternance.cm), le cycle d'alternance, consulté le 20 mai 2021 à 14h15min.

**Étape 1. Présentation du thème :** l'élève lors de sa dernière année de formation est censé faire le choix d'un thème académique<sup>271</sup> (projet de travail). Ce thème se base sur les deux systèmes de formation (soit sur l'agriculture, soit sur l'activité pastorale). Après la présentation de la thématique, nous avons le stage pratique.

**Étape 2. Stage pratique :** Ce stage se fait soit dans une exploitation agricole, soit dans une ferme d'élevage. L'exploitation agricole peut être une propriété de la famille ou bien une propriété d'un ancien élève sorti de l'EFA ; il en est de même pour la ferme. Il s'effectue pendant deux semaines et est dirigé par l'exploitant agricole sorti de l'EFA ou le propriétaire d'une ferme issue toujours d'un centre de formation. Aussi, se déroule-t-il en entreprise, où ce dernier est chargé de mettre à la disposition de l'alternant des outils nécessaires tel qu'un maître d'apprentissage ou un système rigoureux qui va permettre à l'élève d'évoluer en son sein. C'est le lieu d'observer qu'à l'EFA de Njombé, les élèves passent à une période de la formation, leur stage pratique dans l'entreprise TRANSFORM, pour mettre en exergue leurs acquis.

**Étape 3. Expérimentation de nouveaux acquis :** Dans cette étape, l'élève est censé acquérir de nouvelles connaissances. Il apprend de nouvelles techniques culturelles, et améliore le peu de connaissances qu'il possède.

<sup>271</sup>[https:// www.iecd.org/iecd2/wp-contenu-du-cycle-d'alternance.cm](https://www.iecd.org/iecd2/wp-contenu-du-cycle-d'alternance.cm), le cycle d'alternance, consulté le 20 mai 2021 à 14h15min.

Les élèves sont censés partager leurs acquisitions, leurs expériences sur le terrain entre eux et avec les formateurs.

**Etape 4 : Mise en commun et partage des expériences :** De retour, du stage ou visite d'alternance, les élèves échangent entre eux leurs acquisitions.

**Etape 5 : Cours théorique et activités pratiques :** Pour finir, ils sont soumis à leur programme théorique et pratique. Comment se déroulent les cours théoriques et pratiques dans les EFA de Batouri et de Njombé ?

## **B- LES PHASES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE DANS LES EFA DE BATOURI ET DE NJOMBE**

La formation professionnelle agricole instaurée par l'IECD et ses partenaires dans les communes de Batouri et Njombé à travers le réseau des EFA se déroule sur deux formes (théorique et pratique). Elle accorde beaucoup de valeur à l'ouverture de l'école sur la profession future des élèves et s'effectue sur une période de deux à trois ans et est à caractère diplômante et qualifiante. Les dispositifs d'aller et retour entre l'école, la famille et le milieu professionnel ont toujours été jugés bons, *à priori*, pour faire la formation des futurs professionnels, à condition, bien entendu, qu'une certaine proportion de cette formation reste effectivement du ressort de l'école<sup>272</sup>. Les EFA du Cameroun, à l'instar de celles de Batouri et de Njombé, fonctionnent selon le calendrier scolaire instauré par le gouvernement (MINESEC). C'est-à-dire qu'elles sont fonctionnelles sur trois trimestres au cours de l'année. Mais, elles diffèrent au niveau de la durée qui n'est que de deux à trois ans, la troisième année étant réservée au suivi post-formation. Dans cette partie, il est question pour nous de présenter les deux formes de formation professionnelle agricole. En premier lieu, nous allons présenter et expliquer le déroulement des cours théoriques dans ces EFA, puis en seconde position, présenter les cours pratiques.

### **1- La phase théorique**

L'acquisition des connaissances théoriques est très importante dans la formation professionnelle agricole. En effet, apprendre à lire, écrire et à compter à tous les jeunes ruraux et leur assurer un enseignement de qualité et gratuit est un impératif hautement prioritaire.

---

<sup>272</sup> M-L, Chaix, 'Théories et pratiques à l'œuvre dans la formation des agriculteurs', Dans 'Les stages en exploitation agricole', *Revue française de pédagogie*/ Année 1985/73/ pp.31-39.

Dans les EFA de Batouri et de Njombé, les cours théoriques sont dispensés dans les salles de classe par les formateurs dotés d'une formation agronome et titulaire d'un baccalauréat de l'enseignement général<sup>273</sup>. La photo n°8, nous montre les élèves de l'EFA de Njombé, en plein cours théorique avec leur formateur.

**Photo 8: La formation théorique en salle**



**Source :** Cliché Gaelle Patricia Metsina, Njombé, 27 janvier 2021 à 11 h30min.

Ces cours théoriques se basent sur la formation générale, c'est-à-dire sur des matières de l'enseignement général et la formation technique. On assiste donc au fusionnement de l'enseignement technique et de l'enseignement général. Ces enseignements sont importants, dans la mesure où ils réinsèrent les jeunes ruraux ayant abandonné les classes à la sortie des études primaires. C'est une continuité de leur éducation. Aussi, ils apprennent à lire, écrire, compter, bien s'exprimer en public. Ils sont mis en contact avec leur environnement, ce qui leur permet de retrouver leur importance et leur place dans la société.

#### **a- La formation générale**

Concernant l'enseignement général, le programme varie selon le niveau de formation (niveau 1 et niveau 2<sup>274</sup>). Il se base sur les matières tels que : le Français fonctionnel, la culture

<sup>273</sup> Anastasie Solange Ngo Gwen, 35 ans, Chef de projet IECD à Yaoundé (Etoa-Meki), le 10 décembre 2021, à 10h15min.

<sup>274</sup> Claude Eloi Kombo Bilagoé, 35 ans, Formateur principal du CFPFA de Batouri, le 05 janvier 2021 à 11h15min.

générale (Histoire et Géographie), l'Anglais, ECM, l'Informatique. Le tableau n°5 éclaire sur les différentes disciplines de la formation générale dans ces EFA au niveau 1 et 2.

**Tableau 5: Les disciplines de la formation générale au niveau 1 et au niveau 2**

| <b>Français fonctionnel</b>   | <b>Culture générale (Histoire-Géographie)</b>     | <b>Anglais fonctionnel</b> | <b>ECM</b>  | <b>Informatique</b>                 |
|---|---|----------------------------|---|-------------------------------------|
| Grammaire, Conjugaison, Expression orale, Expression écrite, Orthographe, Vocabulaire et les Lectures suivies et Compréhension de texte, outils de la Langue... | Histoire du Cameroun et géographie du Cameroun... | Grammar and Vocabulary...  | Education à la citoyenneté, et vie sociale, intégration nationale, histoire des communes... | Informatique général et internet... |

**Source :** Plan de formation des EFA (Batouri et Njombé).

Au niveau 1 et 2, nous avons le français, l'anglais fonctionnel, la culture générale, l'ECM et l'informatique.

Au premier chef, le français, qui est composé au niveau 1 de la Grammaire très importante dans le langage. C'est une ressource essentielle du processus d'enseignement/d'apprentissage d'une langue<sup>275</sup>. En effet, grâce aux cours de grammaire mis en place dans les EFA de Batouri et de Njombé, les jeunes ruraux peuvent s'exprimer bien, en construisant des phrases complètes, compréhensibles. Cette grammaire porte sur : la communication verbale et non verbale, les classes de mots, les constituants de la phrase, les phrases simples et complexes, les phrases verbales et non verbales, les formes de phrase, les voix (active et passive), les subordonnées circonstancielles de temps/de manière et les TP. Cette grammaire est complétée par la conjugaison qui entre toujours dans la fonction du langage. Elle

<sup>275</sup> C.D.Lopez et M.Fonseca, "la grammaire : sa place dans l'enseignement-apprentissage des langues et sa démarche", Eneero, juin 2018, pp.139-140

porte sur les verbes du 1<sup>er</sup> groupe, du 2<sup>e</sup> groupe et 3<sup>e</sup> groupe, les verbes irréguliers et les temps simples et composés de l'indicatif.

Le Vocabulaire, lui aussi est un point essentiel dans l'apprentissage de la langue française. En réalité, il représente le point de départ de la communication. Sa connaissance pour les élèves des EFA de Batouri et de Njombé est un bon prédicteur de leur compréhension à la lecture et à l'audition. Grâce à ce vocabulaire, ces élèves peuvent mieux s'exprimer mieux dans leur entourage et accueillir avec facilité les clients. Il se positionne sur les champs lexicaux (relatifs à la vie quotidienne, aux média et communication et sur le bien-être et la santé), les homonymes-paronymes, les synonymes et les antonymes. Il ne faut pas mettre de côté l'orthographe qui représente également un enjeu au niveau de la communication interne comme externe.

Dans les EFA de Batouri et de Njombé, les formateurs s'attardent sur la phonétique (voyelles, consonnes et semi-voyelles), les accents graphiques, homophones (a/à, s'est/c'est, ou/où et donc/dont), et le pluriel des adjectifs qualificatifs. Aussi, avons-nous les Expressions écrites (la narration, la description/le portrait, l'information, lettre privée et l'argumentation), et l'expression orale (le compte rendu oral, la récitation, la lettre officielle, stratégie d'écoute/prise de parole, commentaire de l'image, l'affiche publicitaire et exposé orale). Parlant de l'expression écrite, il représente un outil d'apprentissage pour les élèves des EFA. Quant à l'expression orale, elle est aussi importante que l'expression écrite dans les EFA et demande la connaissance de la grammaire orale, une capacité de prononciation, un rythme et une intonation adéquate. C'est une compétence transversale, utile à l'apprentissage des autres matières. L'oral permet aux élèves des EFA de communiquer et de construire ensemble<sup>276</sup>. Au finish, nous avons les lectures méthodiques ainsi que les lectures suivies qui varient chaque année.

Le français au niveau 2 est composé des outils de la langue (genre et nombre, le passé composé de l'indicatif, le passé antérieur, la fonction des adjectifs, les adverbes, le participe passé), les lectures et compréhension de texte et l'expression écrite et orale (les adjectifs qualificatifs, la négation, la comparaison, la phrase verbale, les phrases exclamatives, les homonymes, la correspondance officielle, la publicité et le portrait).

L'anglais fonctionnel (niveau 1 et 2), quant à lui est composé du Vocabulary et Grammar. Cette langue est instaurée dans les EFA au même titre que le français. Le Cameroun

---

<sup>276</sup> L.C.Cathérine, J.Patrick, 'Enseigner à l'oral ) l'école primaire''. Hachette Education, Paris 1999, pp.10-30.

est un pays bilingue qui possède deux langues officielles dont l'anglais et le français. En effet, le bilinguisme représente un excellent atout pour le développement intellectuel et personnel des élèves des EFA de Batouri et de Njombé. La maîtrise de la langue anglaise, représente un atout dans le monde du travail<sup>277</sup>. Lorsque les élèves sortis des EFA, deviendront des entrepreneurs ruraux, ils n'auront pas de difficulté à commercialiser leurs produits, leurs rendements. Ils pourront aussi bien communiquer avec leurs clients, entretenir des relations, signer des partenariats avec les entreprises agricoles et aussi participer aux différents colloques et foires organisés, etc. Dans toutes les EFA, à l'instar de l'EFA de Batouri et de Njombé, le programme de l'anglais fonctionnel est composé comme suit dans le tableau n°6, qui nous présente les composantes de la discipline anglaise dans les EFA de Batouri et de Njombé.

**Tableau n° 6: Composantes de l'anglais fonctionnel du niveau 1 et 2**

| <b>Vocabulary</b>  | <b>Grammar</b>   |
|--|--|
| <p>Words related: to school, greetings, education, family members, numbers, demonstrative pronouns, days of the week, period of day, adjectives;</p> <p>Words associated with shopping, weights, shapes of units of measurement, common jobs, work places, basic work tools of a tailor, write names of tools,</p> <p>Words and expression related to audio-visual and print media, part of body, types of meals/nutrients, time expressions, nationalities,</p> <p>Words and expressions on the duties and rights of a child...</p> | <p>Simple sentences, Personal pronouns, present tense, cardinal and ordinal numbers, Definite and indefinite articles, Likes and dislikes, modals verbs can and may, countable nouns and uncountable nouns, singular and plural forms of nouns, simple imperative, interrogative words, simple past tense, simple future tense, clauses of purpose, adverbs and question tags...</p> |

**Source :** Plan de formation des EFA de Batouri et Njombé

Par la suite, nous avons la Culture générale composée de l'Histoire-Géographie et l'ECM. En réalité, la pluridisciplinarité est inscrite au cœur du projet pédagogique de

<sup>277</sup><https://www.Vraiesecolesdelangues.com>, consulté le 4 juin 2021 à 9h30min.



l'enseignement technique agricole<sup>278</sup>. Elle représente pour les élèves un moyen d'intégration des savoirs qui vont leur permettre de maîtriser leur environnement naturel et social et aussi les informer des décisions et des actes techniques nécessaires à l'exercice de leur future activité professionnelle agricole.

Pour l'Histoire, c'est une discipline qui contribue, en effet, à la formation d'individus susceptibles de mieux comprendre les débats et enjeux de leur société à la lumière du passé<sup>279</sup>. Dans les EFA de Batouri et de Njombé, il s'agit bien évidemment de l'histoire du Cameroun enseignée aux niveaux 1 et 2. Cette discipline, permet aux élèves des EFA d'établir les balises historiques de leur citoyenneté et leur donne la possibilité de comprendre les enjeux du présent qui prennent véritablement leur sens quand ils sont envisagés dans une perspective historique : c'est le cas des débats sur la question du bilinguisme, par exemple, qui gagnent à être mis en perspective, puisque c'est en retraçant l'histoire coloniale du Cameroun que les élèves seront mieux informés et comprendront la situation actuelle que traverse le pays. Les élèves seront amenés par la discipline histoire à retracer les événements, en d'autres termes, à les historiciser dans une perspective de longue durée et à confronter les interprétations, favorisant ainsi le développement de l'esprit rationnel et critique<sup>280</sup>.

Aussi, elle offre aux élèves la possibilité d'accéder aux outils intellectuels de la discipline historique et de son mode de pensée afin de les aider à mettre en perspective temporelle la réalité sociale dont les mémoires, les identités collectives et l'identité sociale qui sont des constituants majeurs, mais aussi à faire la critique des représentations du passé qu'on leur propose, surtout lorsque les ressorts de la dramatisation y sont fortement déployés<sup>281</sup>.

Quant à la Géographie, elle est une discipline associée à l'Histoire. Elle permet la compréhension des enjeux de nos sociétés, le monde, son fonctionnement. C'est l'application de la culture générale que les élèves acquièrent au cours de leur formation. Dans les EFA de Batouri et Njombé, il s'agit de l'étude de la géographie physique. Au niveau 1, elle est basée sur : la géomorphologie (science qui s'intéresse à la description du relief terrestre expliqué principalement par les incidences du climat et de la structure géologique dans les zones Batouri

---

<sup>278</sup> M-H. Bouillier-Oudot, N.Asoum, "L'interdisciplinarité dans l'enseignement agricole", in *L'enseignement agricole entre savoirs professionnels et savoirs scolaires*, 2015, pp.131 à 160.

<sup>279</sup> L.Piché, "L'importance de l'histoire dans la formation des jeunes", *Bulletin Mémoires vives*, n°23 décembre 2007, pp.10 à 15.

<sup>280</sup> C.Provost, "Amener les élèves à construire leur identité collective ? Le grand défi québécois de la classe d'histoire", *Bulletin d'histoire politique*, vol.14, n°3, printemps 2006, p.120.

<sup>281</sup> R.Martineau, "Les enjeux politiques du Rapport Lacoursière", *Bulletin d'histoire politique*, vol.14, n°3, printemps 2006, p.138.

et de Njombé), l'écologie du paysage (qui est l'étude de la variation spatiale dans les paysages à différentes échelles, qui inclut les causes biophysiques et sociales et les conséquences de l'hétérogénéité éco paysagère<sup>282</sup>), la pédologie (qui est l'étude scientifique des sols dans leur environnement naturel ; elle permet aux élèves des EFA de distinguer les sols, de les classer et de connaître leur morphologie<sup>283</sup>), ainsi que la climatologie, qui éclaire les élèves sur la nature et les types de climat, et aussi permet à ces derniers de maîtriser la bonne période pour les cultures. Au niveau 2, le programme devient plus complexe. Par conséquent nous avons : l'évolution de l'agriculture au Cameroun, l'exode rural et l'agriculture du Cameroun.

L'ECM quant à elle, est aussi très importante dans la formation agricole. Elle met à la disposition des apprenants, de tous âges les moyens d'assumer un rôle actif tant au niveau local que mondial dans la construction des sociétés plus pacifiques, tolérantes, inclusives et sûres<sup>284</sup>. Grâce à cette étude, les élèves des EFA de Batouri et de Njombé, maîtrisent mieux leur pays, aiment leur patrie et aussi développent en eux le sentiment de la reconnaissance, de l'attachement, du dévouement à la patrie. Cette étude se base au niveau 1 sur : la conception de l'éducation à la citoyenneté, la famille/acte d'intégration, le mariage, les droits et les devoirs des membres d'une famille, l'état civil (les trois actes), le code de la route et les conséquences du non-respect, l'établissement scolaire, les conflits de génération, les formes d'exploitation et d'abus sur les enfants, la délinquance juvénile et les unités administratives. Au niveau 2, l'ECM, porte sur les manifestations de l'intégration nationale au Cameroun, les entraves à cette intégration nationale, le village, la prostitution et ses conséquences, la commune, le droit foncier et l'alcoolisme.

Du reste, nous avons les cours d'Informatique qui jouent un rôle crucial dans presque tous les domaines de la vie courante. Dans les EFA, les cours d'Informatique vont donner la possibilité aux élèves de monter leur propre site enfin de bien faire le marketing de leurs entreprises agricoles et de commercialiser également leur produit. Au niveau 1, ces cours d'Informatique portent essentiellement sur : l'histoire des ordinateurs, les champs d'application de l'Informatique, la détermination des besoins matériels et logiciel d'un ordinateur, la description du schéma fonctionnel de base de l'ordinateur et des éléments de l'unité centrale, le démarrage et arrêt de l'ordinateur, la manipulation du matériel informatique, l'utilisation de

---

<sup>282</sup> J.Dresch, P.Pinchemel, P.George, J-P Volle, « Géographie », *Encyclopaedia Universalis* ( en ligne), consulté le 4 juin 2021 à 11h30.

<sup>283</sup> Ibid.

<sup>284</sup><https://www.Fr.unesco.org>, consulté le 04 juin 2021 à 12h15.

la souris et du clavier, d'un logiciel didactique, l'introduction à l'internet, la description des différentes unités périphériques et de stockage, l'entretien et la conservation du matériel informatique, le démarrage et l'arrêt d'un périphérique et notion de base sur un système d'exploitation... Au niveau 2 le programme Informatique porte sur l'entretien du matériel informatique, l'utilisation des fonctions d'un système d'exploitation, et l'organisation et le traitement des données, etc.

Il faut relever que ces cours d'informatique sont beaucoup plus permanents à l'EFA de Njombé et qu'à celui de Batouri. Ceci à cause de l'instabilité d'électricité dans la commune de Batouri. Cependant, comment se déroule la formation technique ?

### **b- La formation technique**

La formation technique se fonde sur les cours d'entrepreneuriat, l'agroécologie, les sciences et les mathématiques fonctionnelles.

Parlant des cours entrepreneuriaux, ils représentent un moyen d'emploi et favorise le perfectionnement des compétences<sup>285</sup> pour les élèves des EFA. Par ce module, les élèves des EFA, pourront à la fin de leur formation évoluer dans leur carrière en apportant les compétences nécessaires pour créer et développer leur propre entreprise. En réalité, pour une économie en pleine croissance, l'entrepreneuriat est un levier très important pour les pays d'Afrique à l'instar du Cameroun. Ces cours en entrepreneuriat instaurés dans les EFA de Batouri et de Njombé, favorisent la création de nouvelles entreprises qui vont redynamiser le tissu économique du Cameroun plus précisément dans ces communes (Batouri et Njombé). Aussi, jouent-ils un rôle important dans le renouvellement du parc d'entreprise qui est nécessaire au développement économique et à la création d'emplois. Les jeunes ruraux, à travers cette formation en entrepreneuriat dans les EFA de Batouri et de Njombé, ne vont plus se retrouver au chômage, ni migrer vers les villes. Au niveau 1, ils sont composés de : l'introduction à l'entrepreneuriat, la production et coûts de production, la productivité, le rendement/bénéfice, le suivi de l'activité (suivi d'un champ et d'un élevage et outils de suivi), la gestion des récoltes, les activités d'achats et de vente (la vente, le prix, journal de caisse), l'étude de marché, le compte d'exploitation et pour finir le financement, l'investissement, la budgétisation et l'épargne. Au niveau 2, ces cours portent sur l'entreprise et la propriété des entreprises...

---

<sup>285</sup> Laruche.wizbii.com, De l'importance de la formation à l'entrepreneuriat, consulté le 25 juillet 2021 à 19h15.

En outre, nous avons l'Agroécologie et les sciences. L'agroécologie du niveau 1 porte sur : les notions de l'Agroécologie et l'Ecosystème, l'impact de l'Homme sur son environnement, l'agriculture conventionnelle, l'influence du climat sur la production agricole, technique d'amélioration et de protection des sols, les fertilisants biologiques et les pesticides biologiques. Au niveau 2, cette agroécologie est composée de l'intégration agriculture et élevage, l'agroforesterie et la gestion des ressources forestières.

Les Sciences au niveau 1, quant à elles, portent sur : la détermination de la masse et du volume d'un corps, la préparation d'une solution de concentration massique donnée, la détermination du Ph d'une solution, l'interprétation et l'exploitation d'une notice et d'un pictogramme, les formes et les sources d'énergie, l'utilisation d'une cuisinière à gaz, un foyer amélioré et un appareil solaire, le séchage des aliments, l'étude, la faisabilité et l'élaboration d'un projet<sup>286</sup>. Au niveau 2, nous avons le programme scientifique portant sur : la nécessité de la reproduction, la multiplication et le développement des animaux, l'amélioration de la qualité des sols, l'utilisation des engrais organiques et chimiques, l'amélioration de la qualité et de la quantité des producteurs, la classification et la protection des espèces en voie de disparition dans le monde vivant, plantes médicinales (méthode de culture et d'utilisation), et la transformation des produits alimentaires (les fermentations, principes d'extraction d'une huile végétale coton, huile de palme, huile karité, etc.

Ici également, nous avons les mathématiques fonctionnelles. Au niveau 1, ceux-ci sont composés des nombres décimaux, grandeurs et mesures, les fractions, la géométrie (le carré, le rectangle, le triangle, le cercle, les angles, les droites et les segments...) et nombres de calcul. Au niveau 2, les mathématiques sont composées : des calculs avec les nombres décimaux, des fractions, de grandeurs et mesures, l'organisation des données et géométrie... Etant donné que la formation professionnelle agricole repose sur la théorie, elle repose aussi sur la pratique.

## **2- La phase pratique dans les EFA de Batouri et de Njombé**

Dans la formation professionnelle agricole, il faut relever que la réussite de tout programme de formation est fondamentalement liée à la qualité et la pertinence de la formation pratique dispensée<sup>287</sup>. Les conditions de cette réussite sont remplies par l'organisation de divers types de travaux pratiques dans le cadre de l'exploitation agricole de l'établissement et d'un

<sup>286</sup> IECD, Plan de formation des EFA, 2012, p.5.

<sup>287</sup> FAO, Administration des écoles et collèges d'agriculture, Manuel pratique, Rome, 1985, p.75.

programme complet d'activités de vulgarisation<sup>288</sup> et de développement rural dans la communauté.

La formation pratique a pour principe fondamental de transmettre les connaissances et les compétences adaptées aux besoins de la communauté paysanne. A côté de ce principe s'ajoute l'objectif principal qui est d'accroître la confiance des élèves en eux-mêmes, d'éveiller leur conscience sur leur capacité, de développer leur maturité et de les rendre capables de s'exprimer aisément en public. Elle inclut la participation à des activités agricoles concrètes, l'acquisition de compétences et la confrontation au travail dans les communautés de Batouri et de Njombé plus précisément dans les EFA.

Cette formation pratique s'effectue en alternance entre deux lieux : l'un sur l'exploitation agricole de l'Ecole et l'autre sur l'exploitation agricole familiale ou en entreprise. C'est-à-dire qu'on quitte du champ d'application de l'EFA, pour l'exploitation familiale. Il en est de même pour les activités pratiques pastorales. Parlant de l'exploitation agricole de l'Ecole, c'est un champ d'application de l'enseignement dispensé en classe et en laboratoire. En d'autres termes, un lieu où sont mis en pratique des connaissances, des concepts, des principes, des approches et attitudes théoriques pendant l'année scolaire. En effet, pour tirer le meilleur profit des travaux pratiques, il faut que leur déroulement coïncide avec celui de l'enseignement en classe de façon à fixer l'apprentissage par la présentation d'exemples concrets. Ce lieu représente également un cadre où les élèves acquièrent des compétences concrètes, en travaillant avec leurs enseignants.

En outre, l'exploitation agricole de l'EFA est également considérée comme un moyen de vulgarisation. Ceci par l'organisation des journées portes ouvertes pour les cultivateurs et les vulgarisateurs. Cette démarche permet de resserrer les liens entre l'établissement et la communauté rurale. Lors de ces portes ouvertes dans les EFA, les élèves trouvent une occasion de mettre en pratique les méthodes et approches de la vulgarisation. En d'autres termes, ils expliquent, présentent aux visiteurs leur expérience : c'est le cas de la journée porte ouverte organisée le 25 septembre 2020 à l'EFA de Batouri.

Quant à l'exploitation agricole familiale, il s'agit des terres que possède chaque élève dans leur famille. En effet, lorsque les élèves rentrent dans leur famille, ils sont censés mettre en

---

<sup>288</sup> « Vulgarisation », mots venant du latin « vulgus » en français (peuple, foule, populace), qui signifie, mettre à la portée de tous, répandre, rendre une connaissance accessible au grand public... *Dans La vulgarisation rurale en Afrique*, de A.W.Van den Ban, H.S.Hawkins, J.H.A.M.Brouwers et C.A.M.Boon, Editions Karthala et CTA, 1994, p.16.

application tout ce qu'ils ont acquis à l'EFA. Ces champs agricoles familiaux, représentent pour eux, un moyen de démonstration et d'expérimentation.

De même qu'entreprises, les expériences menées sur l'exploitation de l'Ecole devraient être simples et fournir une illustration des principes de la reproduction par échantillonnage.

La formation pratique se base sur les compétences : En parlant des compétences, il existe deux sortes : premièrement, les compétences générales que tout élève acquiert, qui concernent par exemple, l'alimentation des plantes et des animaux<sup>289</sup>. Deuxièmement, les compétences spécialisées que les élèves doivent connaître sans nécessairement les maîtriser eux-mêmes. Par la suite, cette pratique englobe également certains aspects technologiques. Dans cette perspective, les élèves apprennent à manier, régler et entretenir le matériel agricole courant ; qu'il s'agisse de simples outils, de machines à traction animale, sans oublier l'outil informatique pour les cours de gestions, etc. La photo n°9 montre les élèves de l'EFA de Batouri dans le champ d'application de l'Ecole, entrain de manier certains outils agricoles.

**Photo 9 : Les élèves de EFA de Batouri en Cours Pratique**



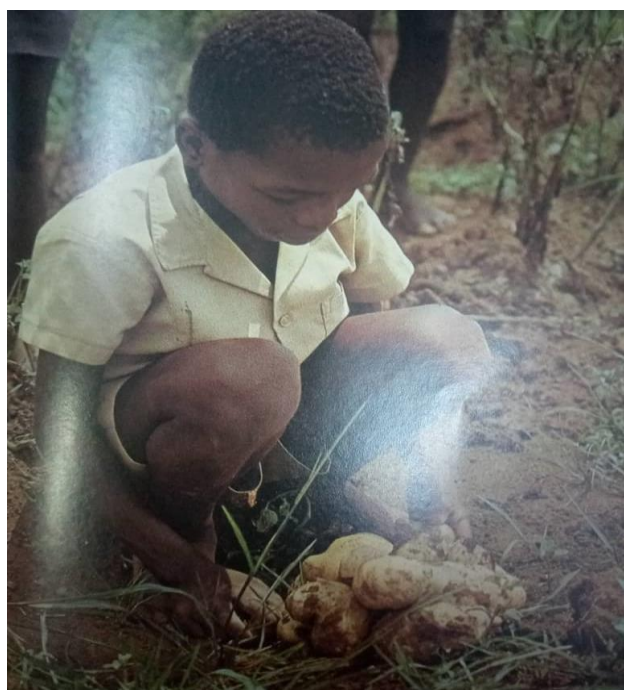
**Source :** Archive de l'EFA de Batouri

---

<sup>289</sup> AMINADER, FAO, *Administration des écoles et collèges d'agriculture*, manuel pratique, Rome 1985, p.47.

Nous avons l'identification et l'étude de la croissance qui suivent. L'identification, consiste à amener les élèves à démontrer leur capacité sur la reconnaissance des cultures, graines, arbustes, arbres, insectes, maladies des plantes et animaux, types de sols<sup>290</sup>, etc... L'étude de toutes ces choses en classe est insuffisante, d'où la nécessité de la formation pratique. En matière de production végétale, la présence de parcelles d'expérimentation ou d'exposition (collection de diverses plantes) sur l'exploitation offre un excellent moyen d'enseignement sur le plan de l'identification. La photo n°10, nous présente un élève de l'EFA de Batouri, qui est en plein action d'identification d'une culture vivrière.

**Photo 10 : Un élève de l'EFA de Batouri en Cours Pratique d'identification de culture vivrière**



Source : Archive de l'EFA de Batouri

L'étude de la croissance quant à elle, inclut l'étude des cultures et des animaux, laquelle porte pour une bonne part sur leur cycle de croissance ou, en d'autres termes, sur la façon dont ils se développent. Les élèves acquièrent une pratique de l'observation et de l'identification des différentes étapes des cycles de croissance décrits en classe : C'est le cas dans l'EFA de Batouri, où les élèves apprennent le cycle de croissance des poissons dans les étangs piscicoles du diocèse de Batouri. Cette étude est importante pour d'autres opérations également. Par exemple, sur l'étude de croissance où on doit savoir à quel moment désherber les cultures et aussi

<sup>290</sup> AMINADER, FAO, *Administration des écoles et collèges d'agriculture*, ... p.55.

comment détecter qu'un animal est en chaleur, etc. A cela, l'on devrait inclure la gestion des ressources des exploitations. Celle-ci consiste à la gestion quotidienne et des décisions concernant les diverses activités de l'exploitation. Cette étude nécessite l'observation et la pratique sur le terrain malgré qu'elle soit étudiée en grande partie en classe. Dans ce cadre, les élèves acquièrent des connaissances en matière d'organisation des travaux agricoles, d'achat des facteurs de production, de commercialisation des produits, de tenue de registres et de comptabilités.

Cette formation pratique est importante dans la mesure où elle permet aux élèves de s'initier à un certain nombre de tâches agricoles et d'acquérir quelques connaissances et compétences de base en matière de production végétale et animale ; crée un bon rapport entre l'élève, le formateur et l'exploitant ; offre aux élèves l'occasion d'acquérir une certaine expérience en agriculture par la réalisation de travaux en diverses saisons et enfin, leur apprend à travailler et leur faire prendre conscience des problèmes auxquels sont confrontés les paysans, et de l'importance de la recherche de nouvelles méthodes pour les réduire ou les éliminer. Elle est, dans les EFA de Batouri et de Njombé élaborée sur un programme ou plan de formation bien précis. Le tableau n°7, nous renseigne sur ce plan de formation.

**Tableau 7: Exemple d'un plan de formation pratique dans l'EFA de Njombé.**

| <b>Alternance</b> | <b>Lieu d'apprentissage</b> | <b>Activités</b>   | <b>Lieux de MSP</b>      | <b>Thèmes</b>                                      | <b>Plan d'étude/mise en commun</b>   |
|-------------------|-----------------------------|--|--------------------------|--|--|
| ALT0              | Centre                      | Cours et atelier   |                          | Découverte de l'EFA                                |  |
| ALT1              | MSP, Centre                 | Recherches et pratiques<br>Cours et atelier                              | Entreprise               | Cultures maraichères (légume feuille) <sup>1</sup> | Travaux d'ouverture d'un jardin et mise en place, travaux de la pépinière, lutte contre les ennemis et les maladies. |
| ALT2              | MSP, Centre                 | Evaluation et pratiques/<br>Recherches et pratiques/<br>Cours et atelier | Centre/Jardin<br>Famille | Production, semence de bananier plantain           | Choix du site, aménagement, construction du germeoir ; différentes variétés,   |



|      |             |   |   |                                |  |
|------|-------------|---|---|--------------------------------|--|
|      |             |   |   |                                | préparation du matériel végétal et du substrat, Ensemencement, entretien, réactivation et sechage.           |
| ALT3 | MSP, Centre | Recherches et pratiques<br>Congé de Noel<br>Cours et atelier            | Entreprise                                  | Production du poulet de chair  | Choix du site d'élevage, bâtiment d'élevage, équipements ; maintien de la santé des poulets                  |
| ALT4 | MSP, Centre | Evaluation et pratiques/<br>Recherches et pratiques<br>Cours et atelier | Centre-Jardin<br>Famille                    | Transformation des fruits      | Les types de transformation des fruits, dispositifs d'équipement   |
| ALT5 | MSP, Centre | Recherches et pratique<br>Cours et atelier                              | Entreprise                                  | Production de la pastèque      | Travaux du jardin, Fertilisation, Lutte contre les maladies et ennemis, récolte.                             |
| ALT6 | MSP, Centre | Recherche et pratique<br>Cours et atelier                               | Centre/Jardin,<br>Famille et conge de paque | Production du porc engraisseur | Choix des matériaux de construction, le bâtiment d'élevage, choix de race, système d'élevage et alimentation |
| ALT7 | MSP, Centre | Recherche et pratique<br>Cours et atelier                               | Centre/Jardin                               | Production des céréales        | Description botanique, différentes variétés de céréale, mode de culture et préparation du sol                |

|      |             |   |                           |  |  |
|------|-------------|---|---------------------------|--|--|
| ALT8 | MSP, Centre | Recherche et pratique<br>Cours et atelier | Centre/Jardin<br>Famille  | Production des<br>plants de papayer        | Travaux de<br>pépinière,<br>mise en<br>pépinière et<br>entretien     |
| ALT9 | MSP         | Recherche et<br>pratique                  | Entreprise et<br>vacances | Production du<br>poivrier<br>(pépinière) 1 | -Travaux de<br>pépinière,<br>de mise en<br>pépinière,<br>d'entretien |

En conclusion, la formation professionnelle agricole appuyée par l'IECD dans les communes de Batouri et de Njombé à travers les EFA, a pour cible principale les jeunes dont la tranche d'âge se situe entre 13 et 25 ans au chômage et des personnes appartenant à d'autres groupes socioprofessionnels. Comme catégorie des formateurs, l'IECD dans ces EFA recrute des formateurs ayant le BAC ou le BTS et avec une expérience professionnelle. Ces formateurs sont entre autres des agronomes, des zootechniciens, des entrepreneurs agricoles<sup>291</sup>. La formation professionnelle agricole de l'IECD, apparaît comme un outil indispensable pour préparer la jeunesse aux activités agricoles. Elle possède plusieurs objectifs qui sont entre autres : l'augmentation de la production agricole dans les communes de Batouri et de Njombé, l'amélioration du niveau de vie dans les campagnes afin que les collectivités rurales et notamment les jeunes rurales puissent mieux se maintenir, souligner l'importance de l'éducation dans ces communes rurales. Ceci, dans l'optique de réduire le chômage, le sous-emploi, la pauvreté, la faim, et faire la promotion de la transformation des produits agricoles et le développement des principales filières de production toujours dans ces communes. Ces objectifs sont accompagnés de quelques intérêts.

La méthode de formation utilisée dans les EFA de Batouri et de Njombé est la pédagogie de l'alternance<sup>292</sup>. Cette méthode a pour principe directeur de préparer l'élève à passer un diplôme en suivant à la fois une formation classique au sein des EFA. Elle tire ses origines d'une recherche de terrain visant à favoriser le développement personnel des jeunes ruraux et du milieu lui-même. Cette méthode est importante, dans la mesure où elle constitue une voie de formation importante dans le système agricole, et elle se déroule en cinq étapes. Cette formation professionnelle agricole se déroule en deux phases : la phase théorique (composée des cours de l'enseignement général et des cours de l'enseignement technique) et la phase

<sup>291</sup> Anastasie Solange Ngo Gwen, 35 ans, Chef de projet IECD, Yaoundé (Etoa-Meki), le 10 décembre 2020, à 10h30min.

<sup>292</sup> Anastasie Ngo Gwen, 35 ans, chef de projet IECD, Yaoundé (Etoa-Meki), le 10 décembre 2020 à 10h30min

pratique. La phase pratique se déroule en alternance entre deux lieux (l'exploitation agricole de l'Ecole et l'exploitation agricole familiale). Par conséquent, quel est l'impact de l'action de l'IECD dans les communes de Batouri et Njombé, et quelles sont les limites de cette action et les solutions de ses problèmes au Cameroun et plus précisément dans les EFA de Batouri et de Njombé ?

## **C HAPITRE IV : BILAN ET QUELQUES SUGGESTIONS DE L'ACTION DE L'IECD DANS LES COMMUNES DE BATOURI ET DE NJOMBE**

Depuis 1992, l'IECD et ses partenaires camerounais développent un réseau d'école familiale agricole dit « pilote », un modèle d'école régionale avec un niveau de formation renforcé pour les jeunes et les formateurs<sup>293</sup>. Ces EFA sont majoritairement soutenues par des entreprises locales du secteur agricole qui leur apportent un appui matériel (infrastructures, ateliers de production...), financier (soutien aux formateurs) et technique (activités pratiques, stages). A l'EFA de Batouri, nous avons comme partenaire local, le CODACS, et à l'EFA de Njombé nous avons la PHP. Ces partenaires contribuent à l'ancrage territorial des EFA et permettent de rapprocher la formation du monde professionnel. Etant donné que l'action de l'IECD repose sur la formation professionnelle agricole dans ces EFA instaurés à l'instar de Batouri et de Njombé il est question dans ce chapitre de ressortir en première position, l'impact de cette formation professionnelle agricole au niveau social, économique et humain et en deuxième position, présenter les difficultés rencontrées par l'IECD dans l'élaboration de son action, les limites de cette action dans ces EFA (Batouri et Njombé), puis proposer quelques suggestions afin d'améliorer et de dynamiser davantage leur action.

### **I- IMPACTS DE L'ACTION DE L'IECD DANS LES COMMUNES DE BATOURI ET DE NJOMBE**

Dans cette sous-partie, il sera question pour nous d'évaluer d'une part la réelle contribution de l'action de l'IECD (la formation professionnelle agricole) sur le plan social, et d'autre part sur le plan économique et humain, dans les communes de Batouri et de Njombé.

#### **A- LES RETOMBÉES DE L'ACTION DE L'IECD AU NIVEAU SOCIAL DANS LES COMMUNES DE BATOURI ET DE NJOMBE**

En milieu rural, 75% des adolescents n'intègrent pas l'enseignement secondaire, ils délaissent les métiers agricoles et, souvent, partent tenter leur chance dans les villes à la recherche du travail<sup>294</sup>. Pour mettre fin à ce phénomène, l'IECD avec ses partenaires locaux, ont mis sur pied des institutions au fin d'impulser leurs actions dans la formation des jeunes ruraux aux métiers agricoles, afin qu'ils se sentent valorisés dans la société et améliorer les

---

<sup>293</sup> IECD, Rapport annuel 2014, p.19.

<sup>294</sup> IECD, Rapport annuel 2010, p.12.

conditions de vie dans leurs communes. Les impacts de la formation professionnelle agricole, appuyée par l'IECD dans les EFA de Batouri et de Njombé, s'observent sur le plan social. Notamment au niveau de la réduction des phénomènes de la déscolarisation, du chômage et de l'exode rural.

### **1- La résorption du phénomène de la déscolarisation**

Le phénomène du décrochage scolaire, a toujours été un fait majeur au Cameroun, plus précisément dans les zones rurales. Dans la commune de Njombé, les jeunes, issus majoritairement des familles d'agriculteurs, se contentent d'aller dans leurs exploitations familiales pour donner un coup de main à leurs parents. Ils abandonnent le milieu scolaire, faute de moyens financiers et pour plusieurs autres raisons (qui figurent dans le chapitre 2). Ailleurs, les jeunes se retrouvent dans les exploitations minières. Selon l'OIT, au moins un million d'enfants de 5 à 17 ans travaillent dans des mines d'or à travers le monde. C'est le cas dans l'Est Cameroun plus précisément à Batouri (notre cadre d'étude), où les jeunes, dès l'âge de 7 ans, sont abonnés aux activités minières. L'éducation dans cette zone est très problématique : 90% des jeunes, dont une moitié des filles travaillent dans des mines d'or. La photo n°11, est l'exemple parfait de ce phénomène, dans le village minier Kambelé III, situé dans la ville de Batouri.

**Photo 11: Les jeunes dans les sites de mine.**



**Source :** [www.voafrrique.com](http://www.voafrrique.com), Les enfants délaissent l'école, consulté le 29 juillet 2021, à 14h30min.

L'IECD, en arrivant au Cameroun en 1992, avait déjà ciblé ce problème de déscolarisation dans les zones rurales. En effet, c'est par un constat fait, par le fondateur Xavier

Boutin, lors de sa visite amicale, que cette institution s'est engagée par la suite à agir au Cameroun. C'est dans cette logique que le responsable des EFA sur la zone Afrique affirme : « l'éducation est le levier essentiel du développement d'un pays. Nous travaillons ainsi, au renouvellement de génération et nous construisons la société de demain »<sup>295</sup>. Pour faire face à ce phénomène, il a débuté par l'appui de la mise en place des EFA, déjà presque existantes, qui étaient dirigées par les associations locales. Il va ainsi promouvoir le développement de ces centres, en finançant leur construction ; ceci avec son partenaire local : la CNEFAC. Tous deux, ont mis en place un réseau de 52 EFA, à l'instar de l'EFA de Batouri dans la Région de l'Est (qui ouvre ses portes en 2009<sup>296</sup>) et l'EFA de Njombé dans la Région du Littoral (en 2008).

Dans la commune de Batouri, l'IECD, après avoir mis en place l'EFA en 2009, va tout d'abord passer une campagne de sensibilisation de leur action (formation professionnelle agricole). Ceci avec l'aide des associations locales à l'instar de la CNEFAC qui coordonnait toutes les EFA et de la Fédération des Ecoles Familiales Agricoles de la Kadey (FEFAK). Cette campagne n'était pas facile, avec l'activité minière dominante dans la localité. Cette EFA de Batouri, va permettre aux jeunes de cette commune de se désintéresser de l'activité minière et d'avoir accès à l'éducation. Déjà, en 2009, lors des campagnes de sensibilisation, 2 élèves ont intégré le centre de formation<sup>297</sup>. Cet effectif, va s'accroître d'année en année. Le tableau n°8, présente le nombre d'élève inscrit dès l'ouverture de l'EFA de Batouri de 2009 à 2016.

**Tableau 8: Effectifs des élèves ayant intégré l'EFA de Batouri de 2009 à 2016**

| Années    | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|-----------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Effectifs | 2    | 8    | 15   | 22   | 28   | 33   | 35   | 40   |

Source : Service de la scolarité de l'EFA de Batouri.

Par ailleurs, au littoral, plus précisément dans le Département du Mungo, à Njombé-Penja, l'IECD et ses partenaires locaux (CNEFAC, FEFAL), va aussi opter pour une campagne de sensibilisation, afin que les jeunes de cette zone prennent conscience des métiers agricoles et améliorent leurs techniques culturelles. C'est ainsi qu'à partir de 2008, l'EFA de Njombé, va

<sup>295</sup>[https:// www.iecd.org/agir-ensemble/travailler-a-l-iecd/luis-miguel-rodriguez/](https://www.iecd.org/agir-ensemble/travailler-a-l-iecd/luis-miguel-rodriguez/), portrait Luis Miguel, consulté le 29 juillet 2021, à 14h20min.

<sup>296</sup>Anastasia Solange Ngo Gwen, 35ans, Chef de projet IECD, Yaoundé le 10 décembre 2020 à 10h00min.

<sup>297</sup>Claude Eloi Kombo Bilagoé, 35ans, Formateur principal CFPFA de BATOURI, 06 janvier 2021 à 11h11min.

débuter avec un effectif de 2 élèves<sup>298</sup>, qui va évoluer d'année en année. Le tableau n°9, nous fait part de l'évolution du nombre d'inscriptions dans cette EFA.

**Tableau 9: Effectifs du nombre des élèves inscrits à l'EFA de Njombé de 2008-2016**

| Années    | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|-----------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Effectifs | 2    | 8    | 11   | 14   | 26   | 32   | 35   | 33   | 42   |

Source : Service de la scolarité de l'EFA de Njombé.

Il ressort du tableau n°9 que la campagne de sensibilisation de l'IECD et ses partenaires locaux, dans les communes de Batouri et de Njombé, visant à amener les populations à s'inscrire dans leurs centres, n'était pas du tout facile au départ. Les effectifs dans ces EFA étaient de 2 élèves au début, au fil des années, il va grimper ; grâce à l'arme de la patience, de la force et de la persévérance de l'IECD et ses partenaires dans les zones de Batouri et de Njombé. L'IECD et ses partenaires locaux, contribuent à leur niveau à la réduction du phénomène de la déscolarisation dans les communes de Batouri et Njombé. En outre, son action contribue aussi à la résolution des autres phénomènes tels que : le chômage et l'exode rural.

## **2- La réduction du chômage et l'exode rural**

Au Cameroun, plus précisément dans les villes de Batouri et de Njombé, le chômage est un fait majeur qui frappe majoritairement la catégorie de la population la plus active il s'agit de la population jeune, dont l'âge se situe entre 18 et 35 ans. Cette tranche d'âge représente dans les années 2000, 56,3% contre 36% pour celles de 20 à 54 ans et 7,4% pour les plus âgées<sup>299</sup>. Ces pourcentages s'expliquent par le fait que, dans les zones rurales, il y'a une inadéquation du système d'éducation et de formation classique avec le marché de l'emploi. Ce phénomène est considéré comme étant, un déséquilibre macro-économique qui se caractérise de l'offre de travail venant des travailleurs et des chômeurs, par rapport à la demande de travail exprimée par les entreprises. Le problème de l'emploi, ne signifie pas seulement faire une description de la réalité. C'est pourquoi, dans ce contexte, il est judicieux d'analyser en profondeur l'impact que peut avoir cette formation sur le marché de l'emploi dans les communes de Batouri et de Njombé.

<sup>298</sup>Nestor Tatmi Tadjatang, 45ans, Directeur CFPFA PHP Njombé, 27 janvier 2021 à 15h20min.

<sup>299</sup> AMINADER, projet d'appui aux jeunes agriculteurs (PAJA), Septembre 2003, p.9.

L'IECD, dans sa vision d'action, contribue à la réduction de ces phénomènes, dans les communes de Batouri et de Njombé. En réalité, la formation professionnelle agricole appuyée par l'IECD dans les EFA des-dites communes, apparaît dès lors comme une porte d'entrée sur le marché du travail aussi bien pour les exclus du système classique, que pour ceux qui n'ont jamais eu l'occasion d'aller à l'école. Sans oublier, ceux qui ont commencé et se sont arrêtés à un certain niveau. La résorption du chômage et du sous-emploi de ces jeunes s'observe à travers le développement de leur employabilité.

L'action de l'IECD, participe bien au développement de l'employabilité des jeunes de la commune de Batouri et de Njombé. Dans la mesure où la plupart des matières mises en formation dans leurs EFA respectives, sont fondées sur des métiers agricoles : c'est le cas des cours entrepreneuriaux. Ces cours apprennent à ces jeunes à devenir des entrepreneurs dans leurs communes. Ils deviennent désormais employables dans les entreprises qui ont besoin des compétences professionnelles, et ont la capacité de former d'autres personnes et de créer leur propre emploi<sup>300</sup>. Ceci, grâce aux compétences acquises dans l'apprentissage des métiers dans le secteur agricole. De plus, les types de formation mis en action dans les EFA de Batouri et de Njombé, nécessitent le plus souvent un stage académique dans les entreprises et les ateliers. Dans l'EFA de Njombé par exemple, les élèves, au cours de leur formation, effectuent toujours un stage dans la société PHP où ils prennent connaissance des nouvelles techniques agricoles des cultures vivrières à l'instar du plantain ; mais Aussi, dans la structure du projet TRANSFORM, mis en place par l'IECD. Les élèves apprennent à transformer leur produit local, à faire des jus de fruit. De plus, l'action de l'IECD, permet également aux jeunes de trouver des emplois dans les services publics de l'Etat, plus précisément au MINADER. Nous relevons, certains projets de vie choisis par les jeunes lors de leur formation qui les conduisent pour la plupart à participer aux activités agricoles, aux projets et programmes du MINADER. C'est le cas de l'entrepreneur rural Ngoua qui a participé à l'un des programmes du MINADER<sup>301</sup>, Programme de Relance de la Filière Plantain (PRFP) et qui a apporté un plus dans la production des rejets de plantain<sup>302</sup>.

---

<sup>300</sup> J.Robert, *Jeune chômeurs et formation professionnelle*, Paris harmattan, 1996, p.171.

<sup>301</sup> ‘‘ Le gouvernement de la république du Cameroun dans le cadre de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP), a entrepris de promouvoir et de relancer certaines filières agricoles prioritaires parmi lesquelles la filière banane plantain. Cette filière est porteuse en raison de sa contribution à la sécurité alimentaire, à la création des emplois et à l'amélioration des revenus de ses acteurs’’ ; Dans Programme de Relance de la Filière Plantain-CamAgro, portail AgroPastoral du Cameroun, [www.camagro.cm/](http://www.camagro.cm/), consulté le 27 juillet 2021 à 12h20min.

<sup>302</sup>Jean Yves Ngoua, 30 ans, entrepreneur rural, Njombé, le 29 Janvier 2021, à 12h15min.



A la lumière de nos enquêtes menées dans les EFA de Batouri et de Njombé, nous avons constaté que l'action de l'IECD et ses partenaires est directement liée au monde du travail et contribue à la création d'une identité professionnelle. Leur formation se positionne sur le « tas » par apprentissage. En effet, la formation sur le « tas », s'adresse aux jeunes qui, pour diverses raisons se trouvent exclus du système scolaire classique et qui de ce fait, les prédispositions sur le marché du travail y font recours à l'insertion sur le marché du travail s'insèrent. A la fin de cette formation, les jeunes finissent par exercer plusieurs métiers agricoles, selon la spécialité choisie. Ces jeunes sont souvent confrontés à plusieurs choix : soit, ils deviennent autonomes et chef de leur exploitation agricole, soit ils sont embauchés par des personnes disposant de capitaux pour investir dans le secteur agricole. Car, ces derniers n'ont pas souvent les compétences nécessaires, ni le temps pour gérer leurs exploitations. De plus, ces jeunes finissent par être recrutés par les organisations professionnelles en activité (ONG, Diocèses, etc). Les différents types d'emploi qui ressortent de cette formation agricole sont : les chefs de ferme, les gestionnaires d'entreprise agricole, les vulgarisateurs, les agents de développement communautaire, agents de promotion de coopérative et des organisations rurales, les conseillers en organisation rurale, machinistes agricoles, semenciers, les exploitants agricoles et les formateurs dans les écoles privées d'agriculture<sup>303</sup>. A l'EFA de Batouri, on a enregistré de 2012 à 2016 un total de 110 élèves<sup>304</sup> ayant obtenu le diplôme CQP et à l'EFA de Njombé, un total de 128 élèves<sup>305</sup>. Le tableau n°10 et le diagramme n°3, nous donne une idée du nombre des élèves formés dans les centres de formation (Batouri et Njombé) détenteurs du CQP de 2011 jusqu'en 2016.

**Tableau 10: L'évolution du nombre d'élèves détenteurs du CQP de 2011 à 2016 (EFA de Batouri et EFA de Njombé).**

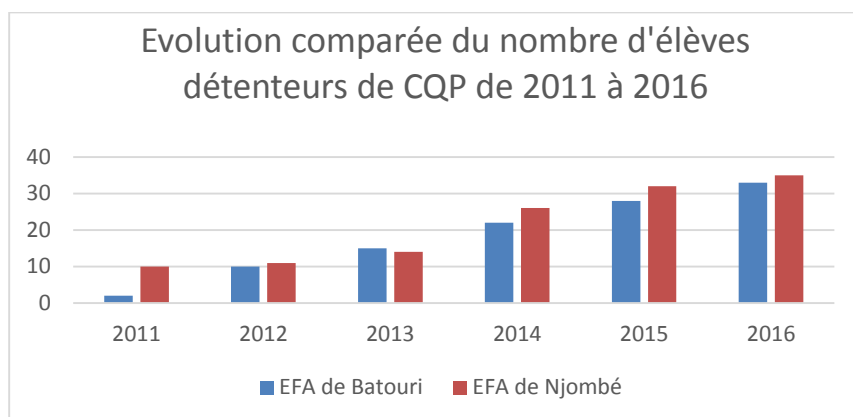
| Années | EFA de Batouri | EFA de Njombé |
|--------|----------------|---------------|
| 2011   | 2              | 10            |
| 2012   | 10             | 11            |
| 2013   | 15             | 14            |
| 2014   | 22             | 26            |
| 2015   | 28             | 32            |
| 2016   | 33             | 35            |
| Total  | 110            | 128           |

<sup>303</sup> AMINADER, "Grands axes de la nouvelle politique de l'enseignement et de la formation agricoles du ministère de l'agriculture, Novembre 1999.

<sup>304</sup> Claude Eloi Kombo Bilagoé, 35 ans, Formateur principal CFPFA Batouri, 06 janvier 2021, à 11h11min.

<sup>305</sup> Nestor Tatmi Tadjatan, 45 ans, Directeur CFPFA PHP Njombé, 27 janvier 2021, à 15h20min.

**Diagramme 3: L'évolution comparée du nombre d'élèves détenteurs de CQP de 2011 à 2016.**



**Source :** Les centres de formation agricole de Batouri et de Njombé

On observe particulièrement la progression importante du nombre de formés d'année en année. Ce nombre varie en fonction des inscriptions annuelles. Cela prouve que l'action de l'IECD dans ces centres de formation est efficace. En d'autres termes, l'IECD contribue au développement social dans les communes de Batouri et de Njombé. Cela est manifeste dans la réduction du chômage et du sous-emploi des jeunes. Quant à la réduction de l'exode rural, comment procède-t-il ?

L'IECD, réduit un autre phénomène dans les communes de Batouri et de Njombé : il s'agit de l'exode rural. En réalité, chaque année, plusieurs jeunes quittent leurs domiciles dans les zones rurales et migrent vers les centres urbains à la recherche du travail. Dans les zones rurales à l'instar de Batouri et de Njombé, les populations, dont les moyens d'existence dépendent de l'agriculture, sont particulièrement vulnérables aux pressions migratoires. Ces populations sont plus exposées, majoritairement dépendantes des ressources naturelles et ont une capacité limitée à faire face aux risques et à les gérer. Aussi, nous relevons à cet effet les familles qui abandonnent leurs champs, du fait qu'elles produisent de moins en moins chaque année sur la même parcelle. Dès lors, la migration des jeunes vers les villes s'impose, car ils sont généralement à la recherche des meilleures conditions de vie et à la recherche du travail. Ces jeunes, en arrivant en ville sont confrontés au chômage et à la misère, car n'ayant reçu pour la plupart aucune formation<sup>306</sup>. C'est, en prenant conscience de cela que l'IECD et ses partenaires locaux dans les communes de Batouri et de Njombé, ont mis sur pied un enseignement professionnel. Cet enseignement qui permet aux jeunes de s'insérer dans le

<sup>306</sup>Emile Wobenso, 60 ans, Responsable du suivi et de l'évaluation-formations-agricoles, Yaoundé, le 01 février 2021 à 8h 00min.

milieu socio-professionnel de leur localité d'origine, tout en devenant des entrepreneurs ruraux. Les centres de formation mis en place permettent de maintenir une frange de jeune sur place afin qu'ils développent leurs localités après leur formation. Toujours dans le milieu local, l'IECD dans la logique de maintenir les jeunes dans leur localité a élaboré des entreprises sociables, proposant de nouveaux services aux agriculteurs et leur facilitant l'accès aux marchés des filières fruitières et maraîchères : c'est le cas du projet TRANSFOM, à Njombé, qui œuvre pour la formation et l'employabilité des jeunes dans la localité<sup>307</sup>. Cependant, qu'en est-il de l'impact de la formation professionnelle agricole offerte par l'IECD et ses partenaires sur le plan économique et humain ?

## **B- L'IMPACT DE L'ACTION DE L'IECD SUR LES PLANS ECONOMIQUES ET HUMAIN DANS LES COMMUNES DE BATOURI ET DE NJOMBE**

Depuis quelques années, au Cameroun, le problème de la baisse de la productivité agricole fait ravage dans les zones rurales. L'une des causes majeures de ce phénomène est sans doute le vieillissement des producteurs agricoles. Dans ces zones rurales, les jeunes constituent un groupe humain de près de 62,5% de la population active nationale, mais ne se retrouvent pas valorisés dans leurs localités et n'ont pas toujours pleinement la conscience de la portée des activités agricoles. D'autres jeunes ont la capacité de produire, mais ne se font pas confiance. Tout ceci engendre dans les zones rurales une insécurité économique, et un désintéressement presque total de ces jeunes pour l'agriculture. L'IECD, ayant fait ces constats, va décider d'agir dans ces zones rurales en se positionnant sur le plan économique. Evidement dans le but de lutter contre cette insécurité économique, et sur le plan humain.

### **1- Effets de l'action de l'IECD sur le plan économique dans les communes de Batouri et de Njombé**

L'impact de l'action de l'IECD sur ce plan est perceptible sur l'insécurité alimentaire. En effet, l'IECD par son action lutte contre ce fléau. Il faut tout d'abord relever que la sécurité alimentaire du Cameroun a toujours été un fait marquant dans certaines zones rurales. Au cours des dernières années (1980-1990-2000), les productions alimentaires n'ont pas suivi l'accroissement démographique. Dans les zones rurales de Batouri et de Njombé, la population est plus grande et produit moins, car n'ayant pas les moyens financiers pour acquérir un matériel de production adéquat, entraînent ainsi les populations dans un cycle vicieux de pauvreté. Cette

---

<sup>307</sup>Cyrille Tekeundo, 40 ans, coordonnateur EFA Littoral/Sud, Agence IECD Yaoundé, 15 décembre 2020, à 15h 15min.

insécurité alimentaire est donc principalement causée par la pauvreté<sup>308</sup> (qui se caractérise par l'impossibilité de parvenir à un niveau de vie minimum<sup>309</sup>). Ce phénomène apparaît plus dans les zones rurales les plus peuplées, à l'instar de la ville de Batouri qui regorge une population importante, soit un total estimé à 109. 365 habitants. On enregistre plus de 90% de pauvres vivant dans ces zones rurales<sup>310</sup>. Il affecte plusieurs catégories de personnes, notamment les jeunes et les enfants, dont la croissance nécessite une alimentation équilibrée.

L'IECD, par son action, apporte un appui technique et matériel aux populations rurales, plus précisément les jeunes, dans l'optique fondamentale d'augmenter la production agricole, afin que ces derniers puissent subvenir à leurs besoins. Il oriente son action de formation agricole dans les EFA de Batouri et de Njombé, en s'intéressant particulièrement aux cultures vivrières (manioc, plantain, patate...), maraîchères (tomates, piment, morelle noire, choux, ananas, pastèque, etc), sans oublier les céréales et les oléagineux. C'est dans ses différentes cultures que la quasi-totalité de la population des zones rurales tire l'essentiel de son alimentation. Les jeunes sortis de ces EFA, disposent dès lors de la bonne technique culturale pour produire plus et soumettent leurs productions soit à la commercialisation, soit en consomment eux-mêmes pour survivre.

L'action de l'IECD impacte la vie économique des zones rurales ; en ce sens que l'apprentissage des techniques culturales mises en place dans les EFA de Batouri et de Njombé, augmente la productivité agricole dans ces zones. Par conséquent, la quantité des produits vivriers, maraîchers et autres cultures augmentent dans les marchés locaux ; ce qui a pour incidence la baisse des prix de ces produits et la difficulté d'accès à une bonne alimentation. Aussi, cette action de former améliore les conditions de vie des populations des zones rurales. Cela s'explique par le fait que, lorsqu'un jeune fait son entrée à l'EFA, il est dans une situation de pauvreté, et à sa sortie, il peut en sortir riche. C'est en ce sens qu'un ancien élève de l'EFA de Njombé affirme à ces propos, en disant : "Tu entres pauvre, et tu en ressorts riche d'argent"<sup>311</sup>. Le constat paraît identique avec d'autres élèves également sortis des EFA qui vivent de leurs activités agricoles, en faisant des gains. C'est le cas d'une ancienne élève du

---

<sup>308</sup> Selon la Banque Mondiale, une personne est considérée comme démunie si elle vit en dessous du seuil de la pauvreté ; c'est-à-dire vivant avec moins d'un dollar américain (environ 600 Fcfa) par jour, cité par Drissa Konate, dans "Contribution des ONG de développement dans la promotion socio-économique des populations démunies de Côte d'Ivoire cas de la commune d'Abobo", Mémoire de Master en socio-anthropologie, à Université de Cocody-Abidjan, 2005, p.36.

<sup>309</sup> AMINADER, "Lutte contre la pauvreté rurale, Politiques et tendances", FAO, 1996, p.2

<sup>310</sup> Cameroun, "3<sup>ème</sup> RGPH, mesure et cartographie de la pauvreté à partir des conditions de vie", volume II, BUCREP, 2005.

<sup>311</sup> Leonce Wolodji Tchokezo, 29 ans, Entrepreneur rural, à Njombé, le 27/01/2021 à 16h15min.

nom de Yadine Azangué Tematio. Celle-ci gagne sa vie dans la culture du piment. La première année de sa production, qui a été florissante, elle en a vendu à hauteur de 210.000 Fcfa. Elle fait part des bienfaits de sa formation à l'EFA de Njombé en disant :

Grâce à la formation reçue à l'EFA, j'ai appris à bien vendre mes produits. Quand bien même je cultive mon piment, en période d'abondance, j'essaye de le conserver au maximum pour vendre le maximum en période de pénurie. Les nouvelles techniques de production et de commercialisation nous donnent beaucoup d'espoir<sup>312</sup>.

En dehors de ce dernier, il y'a aussi le cas d'un autre ancien élève de l'EFA de Batouri en la personne de Ulrich Bouma qui s'est lancé dans les activités piscicoles. Cet entrepreneur, possède 3 étangs piscicoles, parmi lesquels un bassin qui est encore en préparation. C'est ainsi qu'il confirme en disant : "La formation professionnelle agricole reçu à l'EFA de Batouri, m'a permis d'améliorer ma technique d'élevage en matière de poisson. En effet, mes alevins croissent normalement, et font déjà la fierté de toute ma nombreuse famille"<sup>313</sup>. De plus, nous avons le cas d'un autre ancien élève de l'EFA de Njombé qui témoigne à son tour : "J'ai commencé mon élevage avec 12 poulets dans ma ferme puis, j'ai fini avec une totalité de 1000 poulets. Plus les poulets augmentent, plus j'ai de l'argent"<sup>314</sup>. Etant donné que l'IECD joue un rôle important sur le plan économique des zones de Batouri et de Njombé, il a aussi un effet sur le plan humain.

## **2- Effets de l'action de l'IECD sur le plan humain dans les communes de Batouri et de Njombé**

L'IECD, dans son action de formation professionnelle agricole, met au centre l'être humain, plus précisément les jeunes en âge de procréer et en âge de connaissance. Le regard sur la personne, fait partie, en effet, de l'une de ses valeurs fondamentales. Il faut relever que, à l'âge de transition vers la vie d'adulte, la personnalité des jeunes est un chantier vaste, dont sa construction représente un objectif central de l'IECD. L'impact de l'action de l'IECD se positionne sur la psychologie des jeunes dans la mesure où il offre la possibilité à ces démunies de se connaître soi-même, de miser sur leur confiance, d'expérimenter leur autonomie et de devenir des êtres libres.

---

<sup>312</sup>Yadine Azangué Tematio, 24 ans, Entrepreneur rural, le 28/01/2021, à Njombé, 12h15min.

<sup>313</sup>Francklin Gbeli, 25 ans, Entrepreneur rural, le 07/01/2021, à Batouri, 13h30min.

<sup>314</sup>Perel Jeannette Ngoueleu, 28 ans, Entrepreneur rural, le 28/01/2021 à Njombé, 15h15min.

Parlant du fait que l'action de l'IECD permet au jeune de se connaître soi-même, nous relevons que grâce à la formation professionnelle agricole que les jeunes reçoivent dans les EFA plus précisément à Batouri et à Njombé, ils ont désormais la capacité de s'identifier, de découvrir leurs talents, leurs qualités et aussi leurs fragilités. En effet, la connaissance de soi renvoie au savoir qu'un jeune érige sur lui-même<sup>315</sup>. Cette formation, est un moyen pour les jeunes de s'identifier en tant qu'être humain actif pour les métiers agricoles, de développer le meilleur d'eux-mêmes selon leurs propres capacités, leurs difficultés et leurs centres d'intérêts. De plus, les jeunes par l'action de l'IECD, apprennent à surmonter leur peur, assimilent les particularités de l'agriculture et prennent conscience des métiers agricoles.

Ensuite, l'action de l'IECD impacte sur le moral des jeunes, par le fait qu'ils apprennent à se faire confiance. En effet, la confiance s'appuie sur la conscience qu'on a de sa propre valeur et de celle des autres<sup>316</sup>. Les jeunes, en ayant désormais confiance en eux, sont capables de créer une dynamique de projets de vie, et aussi la capacité de prendre certaines initiatives. Cette formation dans les EFA de Batouri et de Njombé, permet aux jeunes de sortir du positionnement des enfants qui exécutent les directives des adultes, pour devenir eux-mêmes des personnes capables de proposer des idées, d'entreprendre des projets. L'IECD, par son action de formation, encourage à développer la capacité des jeunes à concrétiser des idées et à inventer des solutions aux problèmes du monde rural.

Aussi, l'IECD, par son action contribue à l'expérimentation de l'autonomie des jeunes. L'autonomie, en effet, est la capacité de répondre à ses propres besoins, de prendre et d'assumer ses décisions, tout en tenant compte de son entourage et de son environnement<sup>317</sup>. Les jeunes, par l'action de l'IECD, entreprennent leurs propres activités agropastorales ; ce qui les rend responsables (change leur mode de vie). C'est le cas pour un ancien élève de l'EFA de Batouri devenu entrepreneur rural qui confirme en disant :

Grâce à la formation à l'EFA de Batouri, j'ai entrepris mes propres activités agropastorales et je suis maintenant autonome. Je suis marié et père de deux enfants et je m'occupe de la grande famille après le décès de mon père en 2008. J'envisage agrandir mon troupeau de petits ruminants qui compte déjà une vingtaine d'animaux<sup>318</sup>.

<sup>315</sup> IECD, 'Le jardin éducatif de l'IECD', 2019, pp.11-15.

<sup>316</sup>IECD, 'Le jardin éducatif de l'IECD', 2019, pp.11-15.

<sup>317</sup>IECD, 'Le jardin éducatif de l'IECD', 2019, pp.11-15.

<sup>318</sup>Ndeh Alexandre, 27ans, Entrepreneur rural, Batouri, 09 janvier 2021, à 14h30min.

Pour favoriser une insertion sociale et économique pérenne, l'IECD soutient les jeunes dans l'acquisition de leur autonomie financière en leur donnant des repères pour bien gérer leur argent au quotidien : faire des comptes, planifier des économies, organiser un budget, etc. ceci, à travers leur programme de formation en cours entrepreneuriaux. Aussi, l'autonomie de ces jeunes se situe autour de la gestion du temps, lequel constitue une compétence majeure dans l'apprentissage. Par l'action de l'IECD, les jeunes sont désormais capables de respecter les horaires (de travail dans une entreprise, ou bien dans le cas du business professionnel) ; savoir optimiser leur agenda et définir les tâches prioritaires, qui sont propres à leur réussite professionnelle. Aussi, cette formation a un point positif sur les jeunes ruraux, au niveau du respect des règles d'hygiène. Cela leur permet de lutter contre certaines maladies en misant sur une étude de la bonne hygiène de vie, laquelle est susceptible d'augmenter leur espérance de vie. A cela l'on pourrait inclure la réussite de leurs études, leur formation, leur insertion professionnelle, leurs engagements personnels. Bref, l'action de l'IECD, impacte sur le comportement des jeunes ruraux et leurs habitudes. De plus, cette action permet à ces jeunes ruraux d'accueillir et de choisir leurs émotions, et à travailler en groupe.

In fine, l'action de l'IECD, impacte la personnalité des jeunes au niveau de la liberté de leur choix propre vers une plus grande responsabilité<sup>319</sup>. L'IECD, accompagne ces jeunes dans le processus de liberté, de la responsabilité. En effet, la formation agricole est un cadre rassurant qui guide les jeunes dans le changement de leur personnalité. Cette activité leur permet de retrouver le sens du respect dans la mesure où ils apprennent à bien se tenir en classe, à respecter leurs encadreurs et également à recevoir la clientèle qu'ils auront lorsqu'ils seront des entrepreneurs agricoles ruraux. De plus, elle permet aux jeunes de se découvrir et de développer leur sens du discernement pour se projeter dans l'avenir.

En somme, l'action de l'IECD a un impact sur les plans social, économique et humain, notamment dans les communes de Batouri et de Njombé. Dans ces communes, l'action de l'IECD sur le plan social contribue à la résolution des problèmes de décrochage scolaire, de chômage des jeunes ruraux et du phénomène de l'exode rural. Sur le plan économique, grâce à leurs différentes techniques culturelles apprises et assimilées dans les EFA de Batouri et de Njombé, on assiste à l'augmentation de la productivité agricole. Celle-ci permet aux populations de ces communes de subvenir à leurs besoins et d'améliorer leurs conditions de vie. Au niveau humain, l'action de l'IECD a un effet sur la prise de conscience des jeunes dans

---

<sup>319</sup> IECD, "Jardin éducatif", 2019, p.14.

les métiers agricoles, sur l'amélioration de leur personnalité, sur la concrétisation de leur autonomie et sur leur liberté et responsabilité. Cependant, quels sont problèmes que l'IECD rencontre dans l'élaboration de son action, les limites de son action au Cameroun plus particulièrement dans les communes de Batouri et Njombé et quelles peuvent être les solutions à ces problèmes ?

## **II- LES DIFFICULTES OU LIMITES DE L'ACTION DE L'IECD, ET LES PERSPECTIVES AU CAMEROUN ET DANS LES COMMUNES DE BATOURI ET DE NJOMBE**

Dans cette partie, il est question pour nous de présenter d'une part les difficultés que l'IECD rencontre et les limites de son action dans les EFA de Batouri et de Njombé. D'autre part, quelques perspectives seront suggérées à cet effet.

### **A- LES DIFFERENTES DIFFICULTES DE L'ACTION DE L'IECD AU CAMEROUN, ET DANS LES COMMUNES DE BATOURI ET NJOMBE**

Toute organisation, qu'elle soit gouvernementale ou non-gouvernementale, possède quelques faiblesses, des éléments perturbateurs qui freinent son action. Tel est le cas de l'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD). Faisant partie du rang des ONG qui sont considérées comme des acteurs incontournables des relations internationales, l'IECD appuie au Cameroun, l'action du gouvernement dans les activités de la formation professionnelle agricole. Son intervention se déroule généralement dans le cadre d'un partenariat, qui implique à la fois plusieurs acteurs (Etat, organisations et entreprises locales, populations, etc). Les limites de l'action de l'IECD s'observent, au niveau de leur gouvernance propre, de leur partenariat avec les structures étatiques et non-étatiques au Cameroun, et plus précisément dans les zones de Batouri et de Njombé, ainsi qu'au niveau de leurs centres de formation professionnelle agricole.

#### **1- Les limites au niveau structurel et dans la coopération avec les acteurs étatiques, non-étatiques du Cameroun**

L'action de l'IECD rencontre plusieurs problèmes parmi lesquels : la distribution géographique de ses bureaux représentatifs, la sous-valorisation des compétences locales et la gestion problématique des fonds, la dépendance de financement et l'invisibilité de l'organisation.



Au premier chef, nous avons la distribution géographique des bureaux représentatifs de l'IECD. Organisation Non Gouvernementale active au Cameroun depuis 1992<sup>320</sup>, elle a un siège situé dans la ville de Douala plus précisément au quartier Bonapriso (Littoral) et une seule représentation directrice située dans la ville de Yaoundé. Celle-ci se trouve au quartier Etoa-Meki, Région du Centre dans le département du Mfoundi. On a pu constater que les deux grandes villes du Cameroun (Yaoundé et Douala) n'abritent que des représentations des bureaux de l'IECD. Or, cette organisation est censée se faire représenter dans toutes les zones où elle mène ses activités, à l'instar de la formation professionnelle agricole. On relève donc une absence de bureaux représentatifs de l'IECD dans toutes ses zones d'action au Cameroun en l'occurrence à Batouri et à Njombé. L'IECD a un bureau de représentation à Yaoundé, sans pour autant mener une quelconque activité dans la Région du Centre.

Eu égard à cela, nous avons le problème de sous valorisation des compétences locales et la gestion des fonds par le pays d'origine. En effet, au début du lancement de l'activité de formation professionnelle agricole de l'IECD, il coopérait avec l'association locale (CNEFAC). Au fil des années, la coopération devenait de plus en plus faible ; car l'IECD estimait que son partenaire n'était pas assez efficace sur le terrain, d'où la fin de leur coopération au début de l'année 2018. De l'autre côté (partenaire local CNEFAC), il n'adhérait pas au fonctionnement de l'IECD. Du fait qu'il trouvait que l'IECD rendait leur activité de formation agricole de plus en plus difficile en instaurant la qualification diplômante<sup>321</sup>. Etant donné que les jeunes ruraux vivaient déjà des activités agricoles, mais dans de mauvaises conditions et ne sollicitaient que de l'aide technique pour améliorer leur culture et non des diplômes. Aussi, nous enregistrons, une différence de salaire entre le personnel local et personnel international. Le personnel local est plus recruté et n'exerce que de petites fonctions (formateurs, chefs de projets, directeur d'agence...), par rapport au personnel international qui occupe de grands postes (Responsables du programme EFA, gestionnaires de finance ; etc). De plus, l'IECD prend sur lui toute la gestion financière. En fait, il ne les confie pas aux partenaires locaux, il centralise et coordonne tout.

Le problème du financement de projet de l'IECD, est aussi compté parmi ces limites. En réalité, l'IECD n'est pas une association assez autonome en matière de finances. Pour gérer ses projets, il fait recours aux fonds publics qui proviennent principalement de : l'AFD, du Ministère français des Affaires étrangères, de l'UE, des collectivités territoriales, du Ministère de l'Agriculture, de l'UNICEF et du UNHCR. Elles viennent aussi des ressources privées telles

<sup>320</sup> IECD, Rapport annuel 2014, p.20.

<sup>321</sup> Abbe Gaston Berger Foussoum, 60 ans, Père fondateur de la FEFAK, à Batouri, le 06 janvier 2021, à 17h00min.

que les entreprises et les fondations d'entreprises, les associations et les fondations. De plus, le budget alloué pour son activité de formation professionnelle n'est pas assez important.

Nous allons également relever l'insuffisance de la visibilité des actions de l'IECD et l'environnement de ses actions. L'IECD, installé depuis 1992 au Cameroun agit presque dans tout le territoire dans plusieurs activités. Malgré que ses actions couvrent divers projets et différentes Régions du pays, il faut dès lors relever le manque de visibilité de ces actions. En effet, l'IECD n'est pas une association très populaire. Il lui manque une politique marketing, de communication surtout dans le domaine de la formation professionnelle agricole. On en parle peu dans la presse et sur la scène médiatique. En conséquence, l'IECD est-il confronté à un foisonnement d'organisations dans l'environnement de ses actions au Cameroun. Par ailleurs, quelles sont les problèmes que l'IECD rencontre dans l'implémentation de son action au niveau de sa coopération avec les acteurs étatiques et non-étatiques ?

En interrogeant la structure de l'IECD, nous relevons quelques difficultés sur le plan de sa coopération gouvernementale et non gouvernementale. Il faut tout d'abord souligner que l'IECD en tant que ONG, dans sa mission, accompagne l'Etat afin d'améliorer les conditions de vie des populations dans les communautés rurales. Notamment dans ses secteurs d'activité clés à l'instar du secteur qui nous intéresse ici. Ainsi, les institutions chargées des questions relatives aux divers champs d'intervention de l'IECD sont entre autres : le MINADER, le MINEFOP, le MINJEC, le MINESEC. Dans le cadre de la législation, nous avons le MINADER et le MINATD. L'IECD rencontre des problèmes au niveau du cadre législatif. En effet, cela s'observe tout d'abord au niveau de la loi n°90/053 du 19 décembre 1990 portant sur la liberté d'association au Cameroun. On n'y retrouve pas une disposition spéciale régissant les activités des ONG ; bien que l'on reconnaisse que cette loi avait marqué, sur le plan de la liberté d'association, un progrès par rapport à la loi n°67-LF-7 de juin 1967 instituant un code des Prestations Familiales. Mais, à partir de 1999, une amélioration de la loi de 90 portant sur les organisations non gouvernementales a fait surface. Dans cette loi<sup>322</sup> on retrouve les dispositions générales de ces ONG, mais qui ne sont pas totalement effectives sur le terrain. Nous avons la lenteur de l'octroi de l'agrément de l'IECD. En réalité, la loi de n°90/053 du 19 décembre 1990 portant sur la liberté d'association au Cameroun en son article 16, alinéa 1, stipule que : ‘ les associations étrangères ne peuvent exercer aucune activité sur le territoire sans autorisation préalable du Ministère chargé de l'Administration territoriale après avis conforme du Ministère

---

<sup>322</sup> La loi N°99/014 du 22 décembre 1999 Régissant les organisations non gouvernementales.

chargé des Relations Extérieures’’<sup>323</sup>. Malgré cette prescription, une certaine temporisation demeure en ce qui concerne le délai de traitement de la demande d’agrément. On a pu se rendre compte que les ONG à l’instar de l’IECD, sollicitent une autorisation du gouvernement en attendant plusieurs mois, voire même des années pour l’obtenir. De plus, cette loi demande aux ONG, de faire parvenir leurs rapports d’activité au MINATD. L’IECD le fait de manière brève, par conséquent le gouvernement n’est pas assez informé de ses réalisations.

Au niveau de la coopération de l’IECD avec les acteurs non gouvernementaux, donc les acteurs locaux, il fait face à la méfiance et la susceptibilité constante des populations rurales. En effet, les populations rurales se montrent réticentes concernant certains projets de développement ; particulièrement lorsque le but implique le changement de leurs comportements et habitudes. Elles ne sont pas toujours réceptives ; ce qui rend la tâche difficile à l’IECD, surtout au recrutement de plus de jeunes dans les EFA. C’est le cas à l’EFA de Batouri, lequel ne possède pas beaucoup d’élèves, car les jeunes dans la commune de Batouri sont plus concentrés dans les activités minières. Dès lors, quelles sont les limites de l’action de formation professionnelle de l’IECD au sein des EFA ?

## **2- Les limites de l’action de l’IECD au sein des EFA de Batouri et de Njombé**

L’action de l’IECD, dans les EFA de Batouri et de Njombé ne peut pas s’avérer une action parfaite. Etant donné que rien n’est parfait dans ce monde, la formation professionnelle agricole de cette organisation possède plusieurs limites observables. Ces limites sont perceptibles dans ses institutions, au niveau du plan pédagogique et au niveau des objectifs. En 1992, lorsque l’IECD débute sa collaboration avec le partenaire local CNEFAC, ils mettent sur pied un grand réseau des EFA<sup>324</sup>. Ce réseau qui était constitué de 52 EFA, a diminué considérablement au fil des années suite à de nombreuses difficultés qu’a rencontrées l’IECD. A partir de ce moment, l’on constate l’incapacité de cette organisation à conserver ses EFA dans tout le pays. Le réseau de leurs écoles qui s’étendaient dans toutes les Régions du pays se trouve limité aujourd’hui<sup>325</sup>. On constate que l’IECD fait manque d’institutions pour mener à bien sa formation professionnelle agricole. Ainsi, dans les EFA retenues, nous constatons que toutes ne comportent pas le système de l’internat. C’est le cas de l’EFA de Njombé, qui ne comporte pas d’internat, donc les élèves quittent leurs domiciles pour la formation, et à la fin ils regagnent leurs familles. De plus, dans ses centres de formation, les moyens et ressources

<sup>323</sup> La loi n°90/053 du 19 décembre 1990, Liberté d’Association, chapitre IV article 16, 1 alinéa.

<sup>324</sup> IECD, rapport annuel 2015, p.22.

<sup>325</sup> Anastasie Ngo Gwen, 35 ans, Chef de projet IECD, Yaoundé (Etoa-Meki), le 10 décembre 2020 à 10h30min.

financiers, matériels et humains de l'IECD ne sont pas suffisamment définis et mobilisés. C'est ainsi que nous avons : le manque de bâtiments. En réalité, les centres de formation de l'IECD, ne disposent pas assez de salles de classe. A l'EFA de Batouri comme à Njombé, elles sont constituées de deux salles chacune, donc une réservée au niveau 1 et l'autre au niveau 2.

Dans la même lancée, nous avons relevés une documentation insuffisante pour dispenser aux élèves dans ces EFA. D'abord, dans ses structures, l'IECD n'a pas mis en place des bibliothèques ; ce qui fait que les élèves dans ses centres ne possèdent pas assez de documents pour être suffisamment instruits à la lecture. De plus, nous avons l'insuffisance de parcelles, en d'autres termes de champs d'application et de fermes expérimentales d'élevage. C'est le cas à l'EFA de Njombé où la ferme d'élevage expérimentale est presque inexistante<sup>326</sup>. A cela s'ajoute l'insuffisance du matériel pratique (bottes de jardinage, accessoires d'équipement, arrosoirs, machettes, roues, dabas, brouettes, pulvérisateurs)<sup>327</sup>.

Sur le plan pédagogique, les programmes de formation agricole de l'IECD ne sont pas bien orientés. Leurs objectifs ne sont pas clairement définis par rapport aux besoins de développement de l'agriculture et il n'est pas tenu compte dans leur élaboration des exigences communes à tous les secteurs de l'agriculture. D'où le taux moyen des entrepreneurs ruraux sorties des EFA de Batouri et de Njombé. Aussi, nous avons le bagage intellectuel des jeunes qui ne reflète pas leurs capacités. En effet, au début des ouvertures des EFA de Batouri (2009) et l'EFA de Njombé (2008), le recrutement des élèves était sans conditions préalables. Il fallait juste appartenir à une famille d'agriculteurs. De ce fait, on a certains élèves qui ne savent ni lire, ni écrire. Au fil des années, ce recrutement se voit conditionné à travers l'exigence des diplômes (CEP, BEPC, etc). Mais jusque-là, ces centres de formation sont toujours constitués des jeunes analphabètes.

Dans les centres de l'IECD, à l'instar de l'EFA de Batouri et de Njombé, si nous jetons un regard rétrospectif sur la manière dont cette ONG de formation a fonctionné jusqu'à l'année 2016, nous nous rendons compte que cette ONG est passée à côté de certains objectifs pour lesquels elle a été créée. En principe, le rôle de l'IECD est de former les jeunes qui doivent être autonomes, créer leur propre entreprise, c'est-à-dire former des travailleurs afin d'éviter le chômage. Selon les chiffres fournis par les statistiques, nous remarquons que cette organisation n'a pas formé, abondamment des jeunes. Ceci, peut s'observer à travers le maigre effectif des

---

<sup>326</sup> Nestor Tatmi Tadjabatang, 45ans, Directeur CFPFA PHP, Njombé, 27 janvier 2021 à 15h20min.

<sup>327</sup> Florence Djadombe, 30ans, Formaatrice au CFPFA de Batouri, le 06/01/2021 à 11h00min.

élèves formés. Aussi, en partant de l'objectif de l'accès des personnes vulnérables à l'éducation, on peut se garder de dire que l'inscription dans les centres de formation de l'IECD est totalement gratuite. En réalité, à l'EFA de Batouri, l'inscription est de 10.000 Fcfa<sup>328</sup>, et à l'EFA de Njombé, elle est fixée à 35.000 Fcfa<sup>329</sup>. De plus, l'insertion socioprofessionnelle des jeunes n'est pas totalement effective dans cette zone.

Somme toute, l'action de l'IECD est critiquable tout d'abord au niveau de sa structure. On relève à cet effet la répartition structurelle insuffisante de ses agences. Ses bureaux ne se trouvent pas dans toutes les zones géographiques du Cameroun. Nous avons aussi la sous valorisation du personnel des partenaires locaux de l'IECD, l'inégalité des salaires du personnel, le budget alloué au projet de formation professionnelle dans les centres n'est pas suffisant, sans oublier l'invisibilité de ces actions au Cameroun. Par la suite, nous avons des critiques au niveau de la coopération de l'IECD avec les acteurs étatiques et non étatiques qui ne sont pas assez fortes. Enfin, nous avons les critiques au niveau de ses centres de formation (EFA de Batouri et de Njombé), qui sont entre autres le manque de moyens financiers, matériels, pédagogiques, englobant tous les besoins et aussi, les critiques au niveau de ses objectifs fixés. Nous constatons que les résultats de la formation agricole ne sont pas suffisamment perceptibles sur la scène nationale. De même, les centres de formation de cette structure ne sont pas facilement accessibles dans les zones rurales de Batouri et de Njombé, étant donné que ces zones regorgent des populations vulnérables. Dès lors, quelles sont les solutions face à ces problèmes ?

## **B- LES PERSPECTIVES DE L'ACTION DE L'IECD AU CAMEROUN ET DANS LES EFA DE BATOURI ET DE NJOMBE**

Dans cette partie, il est question de présenter les différentes recommandations ou directives de l'action de l'IECD. Ainsi en premier lieu, nous allons présenter les directives au niveau de sa structure et au niveau de sa coopération avec les acteurs étatiques et non étatiques, et en deuxième lieu au niveau de ses centres de formation (EFA de Batouri et de Njombé).

---

<sup>328</sup>Claude Eloi Kombo Bilagoe, 35 ans, Formateur principal de l'EFA de Batouri, Batouri, le 06 janvier 2021, à 11h11min.

<sup>329</sup>Nestor Tatmi Tadjatang, Directeur CFPFA PHP de Njombé, Njombé, 27 janvier 2021, à 15h20min.

## **1- Les défis de l'action de l'IECD au niveau de sa structure et de sa coopération avec les acteurs étatiques et non étatiques au Cameroun**

L'action de l'IECD n'est pas assez efficace sur l'échelle nationale. Pour la rendre meilleure, nous proposons, modestement plusieurs pistes au niveau de sa structure et ses relations avec les acteurs étatiques et non étatiques.

Plusieurs éléments sont à revoir au niveau de la structure de l'IECD. Nous avons entre autre, la réorganisation et la multiplication des agences de l'IECD au Cameroun, plus précisément dans les zones rurales. La localisation géographique des agences de l'IECD, dans les grandes villes (Douala et Yaoundé), constitue une limite notable de son action<sup>330</sup>. Par conséquent, il va falloir en effet, que l'IECD crée d'autres agences dans toutes les zones rurales où elle mène son action. Ceci leur permettra de garder une certaine proximité avec les populations locales et mieux analyser leurs besoins et leur vécu quotidien. Cela leur permettra de concevoir avec cette population rurale, les projets à la hauteur de leurs besoins réels. Il faut relever que ces zones rurales doivent être mises en valeur à faible coût d'intervention. Ce qui va leur permettre d'agir dans tout le pays.

Ensuite, l'IECD devrait accroître la visibilité de sa structure et de ses actions dans les zones rurales, notamment par la communication sur la scène médiatique du pays, et aussi par le compte rendu de son action chez les bailleurs de fonds, les autorités et les bénéficiaires de ladite action. Aussi, une revalorisation des ressources humaines s'avère nécessaire. En effet, le personnel de l'IECD, au Cameroun est majoritairement local. Ce personnel, doit avoir les mêmes privilèges que le personnel international. Une égalité de paiement de ce personnel (local), doit être équitable et ses performances doivent être reconnues. Nous proposons aussi que plus de responsabilités soient confiées au personnel local.

En outre, l'IECD devrait adopter la politique de bénévolat, dans ses structures. En effet, on a pu constater que l'IECD dans ses EFA ne dispose pas assez d'employés. Dans les EFA de Batouri et de Njombé par exemple, nous n'avons que deux formateurs par centre. Ce qui n'est pas du tout favorable au dynamisme de l'activité de l'IECD. Plusieurs jeunes, adultes, sont disposés à travailler dans ces centres de formation de l'IECD. Dans cette optique, il est question d'apporter leur modeste contribution à ce dernier et aussi, acquérir des expériences

---

<sup>330</sup>Emile Wobenso, 60 ans, Responsable du suivi et de l'évaluation-formations agricoles, Yaoundé le 01 février 2021 à 8h00min.

professionnelles<sup>331</sup>. Ce qui contribuera à combler les *curricula vitae* de ces jeunes et adultes. Dès lors, quelles sont les solutions envisageables pour l'action de l'IECD au niveau de sa coopération ?

L'action de l'IECD sur ce plan a des limites au niveau du cadre législatif et sur la responsabilité des populations. Premièrement, il convient de réviser le cadre réglementaire. En effet, dans la loi n°90/053 du 19 décembre 1990, portant sur la liberté d'association, et la loi n°99/014 du 22 décembre 1999 régissant les organisations non gouvernementales, nous proposons que des dispositions spéciales régissant les activités des ONG soient encouragées et effectives sur le terrain pour l'atteinte de leurs objectifs. Aussi, dans le secteur agricole, étant donné que l'IECD agit dans ce secteur, ainsi que d'autres ONG de développement, le MINADER devrait disposer d'une structure s'occupant de la coopération multilatérale avec des ONG exerçant dans ce secteur agricole.

En outre, l'IECD doit renforcer sa coopération avec les acteurs non étatiques. Il doit développer une politique de proximité avec les populations rurales. En effet, l'IECD devrait reconsidérer les associations paysannes d'agriculteurs<sup>332</sup>. A Batouri, par exemple, étant donné qu'il avait cessé de collaborer avec l'association paysanne FEFAK, ces derniers s'occupaient du recensement des jeunes dans les EFA. Ainsi, les centres de formation pourront désormais avoir plus de jeunes. Ces paysans sont mieux placés pour attirer le plus de jeunes dans les EFA. Par conséquent, le taux d'abandon scolaire va diminuer. Ces jeunes ne s'intéresseront plus aux activités minières dans cette ville et seront plus concentrés dans les activités agricoles : ce qui limitera le taux de famine, pauvreté, chômage dans cette ville. A Njombé, l'IECD devrait aussi renforcer sa collaboration avec les paysans de cette zone. L'IECD devrait aussi reconsidérer la FEFAL, association des paysans, pour que ces derniers envoient plus de jeunes à l'EFA de Njombé. Par conséquent, quelles sont les résolutions de l'action de l'IECD au niveau de ses centres de formations ?

---

<sup>331</sup> Anastasie Ngo Gwen, 35 ans, chef de projet IECD, Yaoundé le 10 décembre 2021 à 10h00min.

<sup>332</sup> Abbe Gaston Berger Foussoum, père fondateur de la FEFAK, à Batouri, le 06 janvier 2021 à 17h00min.

## **2- Les suggestions de l'action de l'IECD au niveau de ses centres (EFA de Batouri et de Njombé)**

L'action de l'IECD dans les EFA de Batouri et de Njombé, présente plusieurs insuffisances sur les plans financiers et sur le plan pédagogique. Fort de ces constats, des dispositions doivent être prises. Il sera question de les présenter dans les lignes qui suivent.

Dans les EFA de Batouri et de Njombé, l'IECD dans son activité de formation professionnelle dans ces centres doit revoir sa politique de gestion financière. Il doit augmenter les fonds destinés à la formation professionnelle agricole<sup>333</sup>. En effet, en mettant plus de priorité à cette activité, l'IECD va accroître et multiplier ses établissements dans les zones rurales. A Batouri par exemple, trois centres de formation s'avèrent insuffisants pour cette commune. Il doit mettre sur pied plus de trois centres de formation professionnelle agricole, donc un minimum pour chaque localité. Pareil du côté de Njombé. Ces centres de formation devaient abriter plus de bâtiments (des salles de classe équipées, des ateliers, des fermes, des centres de documentations, etc.). Ceci afin que les élèves puissent bien s'intégrer dans l'environnement scolaire et qu'ils soient profondément instruits. Sans oublier le matériel d'activité agricole qui doit être au rendez-vous ici. Evidemment, dans l'optique de favoriser l'acquisition des compétences pratiques des apprenants. Comme matériel indispensable, nous avons les machettes, bottes de jardinage, arrosoirs, pulvérisateurs, etc. Aussi, l'IECD doit disposer d'un fonds financier propre. En ce sens il doit être autonome en matière des finances, pour mener à bien son activité de formation professionnelle agricole. L'IECD devrait chercher son autonomie financière vis-à-vis de ses bailleurs de fonds.

Sur le plan pédagogique, l'IECD est conviée à améliorer l'efficacité interne du système de formation professionnelle existant. Cela de manière à obtenir un plus grand nombre de diplômés à partir du dispositif en place. Pour s'y faire, il doit s'efforcer de diminuer le pourcentage des abandons en cours d'étude et des échecs, quelle qu'en soit la cause. Ce système de formation doit être adapté au niveau des objectifs, des contenus et des stratégies pédagogiques, aux réalités de la profession agricole.

Au niveau des programmes, nous proposons que l'IECD, adapte objectivement ses programmes à la séquence d'opérations agricoles. Notamment ceux étroitement liés aux problèmes réels qui se posent aux cultivateurs. Dans ces programmes d'apprentissage, cette

---

<sup>333</sup>Anastasia Ngo Gwen, 35ans, chef de projet IECD, Yaoundé le 10 décembre 2021 à 10h00min.



organisation doit prévoir une amélioration permanente des aspects matériels, sociaux, culturels et spirituels de la vie rurale. Elle pourrait aussi, progressivement dans son action abréger la durée des programmes en les ramenant par exemple de 3 à 2 ans. De plus, l'IECD doit aussi reformer en profondeur ses programmes d'apprentissage et en faire un outil de développement économique par excellence.

Au demeurant, l'IECD dans son action doit faire en sorte que des objectifs pédagogiques découlent des objectifs professionnels. Les stratégies pédagogiques favorisant l'acquisition des aptitudes professionnelles doivent être développées (individualisation des parcours de formation, subdivision de cycles de formation en unités de formation susceptibles d'être capitalisés, utilisation d'un mode d'organisation modulaire de la formation). Aussi, l'IECD doit mettre sur pied une école de formation pour formateurs des EFA ; car on a pu s'apercevoir que les séminaires de formation pour formateurs organisés par ses écoles ne sont pas suffisants pour la qualification de ces formateurs. De plus, dans le cadre strictement pédagogique, il serait intéressant et bénéfique que l'IECD renforce la collaboration entre ses centres de formation et intensifie les échanges d'informations et d'expériences. Le personnel de ladite organisation, pourrait organiser des visites entre les centres et des programmes d'échange, afin de partager l'expérience acquise et les leçons à tirer. Cela permettrait non seulement d'enrichir la qualité et l'impact de leur action, mais aussi d'éviter le chevauchement des efforts.

En conclusion, l'action de l'IECD impacte les vies sociale, économique et humain des jeunes notamment dans les communes de Batouri et de Njombé. Nous relevons que sur le plan social, l'IECD participe à la lutte contre le décrochage scolaire, du chômage et de l'exode rural des jeunes. Sur le plan économique, il contribue à l'augmentation de la productivité agricole dans les communes de Batouri et Njombé. Ce qui leur donne la capacité de subvenir à leurs besoins et d'améliorer leurs conditions de vie. Au niveau humain, l'action de l'IECD est perceptible sur la prise de conscience de ces jeunes dans les métiers agricoles, sur le changement de leur moralité... Mais, il faut aussi relever que ces contributions de l'IECD dans les communes de Batouri et de Njombé au champ de la formation professionnelle agricole ne sont pas une détermination sans limite. Nous relevons déjà au niveau de sa structure, une insuffisance des bureaux représentatifs au Cameroun, une sous-valorisation du personnel local accompagné de l'inégalité des salaires, une insuffisance du budget alloué à la formation professionnelle agricole et ne mauvaise visibilité des agences. Dans le cadre de la législation, nous avons la lenteur d'octroi de l'agrément des ONG à l'instar de l'IECD et les dispositions générales de ces ONG qui ne sont pas totalement effective sur le terrain. Par la suite, au niveau

de sa coopération avec les acteurs non gouvernementaux, l'IECD fait face à la méfiance et la susceptibilité des populations rurales. Enfin, au niveau de ces EFA de Batouri et de Njombé, l'IECD manque de moyens financiers, matériels et pédagogiques.

En prenant en compte toutes ces limites, quelques suggestions ont été émises. Il s'agit de l'amélioration de l'action de cette association et l'augmentation de l'effectif de ses agences. Aussi, l'IECD devrait augmenter sa visibilité au Cameroun et plus précisément dans les zones rurales par la communication (réseaux sociaux, radio, chaîne TV, presse, etc.) ; pratiquer également l'égalité de traitement de son personnel, la politique du bénévolat, etc. Du côté des EFA, l'IECD devrait augmenter le budget à louer pour la construction des centres de formation, les centres de documentation. Aussi, il doit fournir dans ces centres du matériel pratique de formation. Sur le plan pédagogique, nous avons proposé que le système de formation soit amélioré et adapter par conséquent au niveau des objectifs, des contenus et des stratégies pédagogiques. La reformation des programmes de formation doit être fait en profondeur et les objectifs pédagogiques doivent découler des objectifs professionnels.

## CONCLUSION GENERALE

En définitive, cette étude portait sur : ‘‘L’Institut Européen de Coopération et de Développement (l’IECD) et la formation professionnelle agricole au Cameroun de 1992-2016 : cas des EFA de Batouri et de Njombé.’’ Elle avait pour objet : l’apport de l’IECD en matière de formation professionnelle agricole au Cameroun et plus précisément dans les EFA de Batouri et de Njombé.

Dans la première partie, consacré à la présentation générale de l’organisation IECD, il en découle que l’IECD est une organisation française. Elle fut mise sur pied en 1988 à Paris et a été reconnue d’utilité publique en 2010 par le Ministère français d’Outre-Mer. Elle a pour mission fondamentale de bâtir des environnements permettant à toute personne de construire son avenir sous le prisme d’une société plus juste. Ses objectifs principaux sont entre autres l’insertion professionnelle des jeunes ; le renforcement des petites et moyennes entreprises et l’accès des personnes vulnérables à des structures éducatives, sanitaires et sociales adaptées. Cette organisation agit dans presque tous les continents (Afrique, Amérique Latine, Asie, Europe, etc) et possède plusieurs principes et une méthodologie de ses actions. Cette organisation tire aussi ses ressources financières des fonds publics (AFD, UE) et privés.

Dans la deuxième partie, nous avons présenté les différents fondements de l’implantation de l’IECD au Cameroun, ainsi que les zones d’étude. Il en ressort que l’IECD arrive au Cameroun en 1992, poussé par plusieurs facteurs : les facteurs sociaux dont les phénomènes de déscolarisation des jeunes, du chômage et de l’exode rural ; le facteur économique (crise économique) et le facteur juridique (loi n°90/053 de la liberté d’association) qui fût le facteur le plus déterminant. Cette organisation mène ses actions sur presque toute l’étendue du territoire et, dans le cas d’espèce dans les zones rurales de Batouri et de Njombé, situées respectivement dans les Régions de l’Est et Littoral. Après s’être bien installé, il va passer dans la collaboration étatique (MINADER, MINEFOP) et non étatique (CNEFAC, CODACS, PHP, et les populations), afin de bien mener ses actions.

En troisième lieu, il était question de présenter les centres de formation mis en place par l’IECD dans les communes de Batouri et de Njombé, les critères d’adhésion des élèves et formateurs dans ces centres, ainsi que les différentes phases de formation. Il en résulte que dans les zones rurales de Batouri et de Njombé, l’IECD a mis en place des EFA. A Batouri, il ouvre l’EFA en 2009 et à Njombé dans l’année 2008 ; ceci avec la collaboration de son partenaire

local (la CNEFAC). Cette structure recrute dans ses centres de formation des jeunes âgés de 13 à 25 ans étant au chômage et des personnes appartenant à d'autres groupes socioprofessionnels. Du côté des formateurs, il exige que ces derniers aient au moins un diplôme niveau baccalauréat, ayant une expérience professionnelle dans les spécialités telles qu'agronomes, zootechniciens et entrepreneurs ruraux ; etc. La formation professionnelle agricole dans ces centres de formation possède tout d'abord des objectifs bien fixés, des enjeux, une méthode donc la pédagogie de l'alternance est subdivisée en deux phases : théorique et pratique. La phase théorique se fait sous deux formes : générale et technique dans les salles de classe. La phase pratique, quant à elle, se déroule en alternance entre deux lieux et sur une période déterminée. Ainsi, les élèves sont appelés à passer deux semaines à l'école et deux semaines à la maison.

Dans la quatrième partie, il s'agissait pour nous de faire un bilan de l'action de l'IECD dans les communes de Batouri et de Njombé sur le champ de la formation professionnelle agricole. Il en résulte que l'apport de cette organisation dans les communes de Batouri et de Njombé est positif sur les plans social, économique et humain. Sur le plan social, l'IECD en appuyant la formation professionnelle dans les communes de Batouri et de Njombé à travers ces centres (EFA), contribue à la résorption de la déscolarisation. Ceci à travers l'instauration de ces centres de formation. Cette formation professionnelle apparaît comme le recours privilégié de qualification professionnelle et donc une valorisation d'une grande partie de la population active et plus particulièrement des demandeurs d'emploi. Elle contribue, à la promotion de ces personnes par le truchement de leur qualification professionnelle et à leur employabilité. Autrement dit, elle contribue efficacement à la politique de l'emploi en réduisant sensiblement le chômage. Dans le domaine économique, elle participe à l'augmentation de la productivité agricole et à l'amélioration des conditions de vie des populations. Quant au plan humain, elle contribue à la prise de conscience des jeunes sur les métiers agricoles et au changement de leur moralité.

Mais cet apport de l'IECD dans les communes de Batouri et de Njombé par rapport à la formation professionnelle à travers les EFA n'est pas une initiative sans manquements. En effet, quelques limites au niveau de la structure de l'IECD, ses coopérations avec les acteurs étatiques et non étatiques, et dans ses EFA ont pu être observées. Au niveau de sa structure, nous avons d'abord l'insuffisance de ses bureaux représentatifs au Cameroun, la sous-valorisation du personnel local et l'inégalité des salaires, l'insuffisance du budget alloué à la formation professionnelle agricole et la mauvaise visibilité des agences. Au niveau de sa coopération avec

les acteurs étatiques, on a pu relever la procédure d'octroi de l'autorisation de l'IECD qui est lente. Au niveau des acteurs non-étatiques, nous avons identifié une insuffisance dans leur coopération. En outre, dans ses EFA de Batouri et de Njombé, l'IECD fait face à la modicité des moyens financiers et matériels. Ce faisant, l'institution ne dispose pas assez d'infrastructures et du matériel théorique et pratique. Nous relevons aussi des insuffisances de ces EFA sur le plan pédagogique. Cependant, et en prenant en compte toutes ces limites, quelques suggestions ont été émises. Celles-ci concernent l'amélioration de l'action de cette association. Ainsi, au niveau de sa structure, il serait intéressant que l'IECD, augmente doublement l'effectif de ses agences au Cameroun. En l'occurrence dans toutes les zones où elle mène ses actions. Il s'agirait d'accroître sa visibilité au Cameroun et plus précisément dans les zones rurales par la communication (Réseaux sociaux, radio, chaîne TV, presse, etc), pratiquer l'égalité de traitement du personnel, la politique du bénévolat ; etc. Quant au partenariat non étatique, l'IECD gagnerait à collaborer avec les populations, en renouant les liens avec les associations paysannes FEFAK à Batouri et FEFAL au Littoral.

Du côté des EFA, cette organisation devrait augmenter son budget à louer pour la construction de ses centres de formation, tout en prévoyant la construction des salles de classes, des ateliers, des fermes (surtout à l'EFA de Njombé), les bibliothèques. Il doit également fournir dans ces centres du matériel pratique de formation (bottes de jardinage, arrosoirs...). Sur le plan pédagogique, nous proposons que le système de formation soit amélioré et adapté par conséquent au niveau des objectifs, des contenus et des stratégies pédagogiques. Les programmes de formation devraient être adaptés à la séquence agricole, la durée doit être revue de 3 à 2ans. De plus, l'IECD doit réformer en profondeur ses programmes d'apprentissage et en faire un outil de développement économique par excellence et les objectifs pédagogiques doivent découler des objectifs professionnels.

# BIBLIOGRAPHIE

## SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### A- LES SOURCES

#### 1- Documents d'archives

##### a- Archives du MINADER

MINADER, FAO, Administration des écoles et collèges d'agriculture, manuel pratique, Rome, 1985.

MINADER, Conférence mondiale sur l'Enseignement et la formation agricole, volume II, Copenhague, Danemark, 28 juillet-8 août 1970.

MINADER, DGCID, Groupe réflexion sur l'économie de la formation agricole et rurale, rapport définitif, octobre 2007.

MINADER, DGCID, Systèmes de production, revenus et pratiques de scolarisation des agriculteurs : étude de cas dans trois régions du Sénégal, Montpellier, février 2008.

MINADER, Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural, juillet 2005.

MINADER, Document de Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (2003-2020), août 2013.

MINADER, Grands axes de la nouvelle politique de l'enseignement et de la formation agricoles du Ministère de l'Agriculture, novembre 1999.

MINADER, FAO, Lutte contre la pauvreté rurale : politique et tendances, 1996.

MINADER, FAO, Personnel qualifié et développement agricole et rural, Rome 1995.

##### b-Archives de l'IECD

IECD, CNEFAC, Bulletin trimestriel d'information n°8, février 2013.

IECD, FEFAK, Historique des EFA dans le Département de la Kadey et rapport des activités 2018.

IECD, Jardin éducatif, 2019.

IECD, Rapport annuel 2010.

IECD, Rapport annuel 2011.

IECD, Rapport annuel 2012.

IECD, Rapport annuel 2013.

IECD, Rapport annuel 2014.

IECD, Rapport annuel 2015.

IECD, Rapport annuel 2016.

IECD, Rapport annuel 2018.

## 2-Textes juridiques

- Charte des Nations Unies et statut de la cour internationale de justice, 1945.
- FEFAK, Procès-verbal, 2017.
- Loi n°90/053 du 19 décembre 1990, sur la liberté d'association.

## 3- Rapports et comptes rendus

- BUCREP, ‘Troisième recensement général de la population et de l’habitat’, 2010.
- CTFC, ‘Commune de Batouri, plan simple de gestion de produits forestiers non ligneux (PFNL)’, octobre 2012.
- CTFC, ‘Etude socio-économique en vue de l’élaboration du plan d’aménagement de la forêt communale, septembre 2009.
- MINEPAT, ‘Cameroun vision 2035, document de travail’, février 2009.
- PHP, ‘Le fruit de notre engagement’, rapport d’activité RSE 2007.
- PHP, Rapport d’activités 2018.
- PNDP, ‘Plan Communal de Développement (PCD) de Batouri’, août 2018.
- PNDP, ‘Plan Communal de Développement de Penja’, mars 2012.
- République du Cameroun, ‘3<sup>ème</sup> RGPH mesure et cartographie de la pauvreté à partir des conditions de vie’, volume II, 2005.

## 4- Sources orales

| NOMS                            | AGES   | FONCTIONS                    | LIEUX ET DATES              |
|---------------------------------|--------|------------------------------|-----------------------------|
| Abbe Foussoum<br>Gaston Bergers | 60 ans | Pee Fondateur de la<br>Fefak | Batouri, 06 janvier<br>2021 |
| Azangue Tematio<br>Yadine       | 24 ans | Entrepeneur Rural            | Njombe, 28 janvier<br>2021  |
| Dadombe Florence                | 30 ans | Formatrice Efa de<br>Batouri | Batouri, 06 janvier<br>2021 |

|                            |        |   |                           |
|----------------------------|--------|---|---------------------------|
| Ebale Julien               | 38 ans | Coordonnateur du Codasc                                 | Batouri, 06 janvier 2021  |
| Gbeli Francklin            | 25 ans | Entrepreneur Rural                                      | Batouri, 07 janvier 2021  |
| Kombo Bilagoé Eloi Claude  | 35 ans | Directeur EFA de Batouri                                | Batouri, 06 janvier 2021  |
| Komenan Salimata           | 26 ans | Entrepreneur rural                                      | Douala, 30 janvier 2021   |
| Ndeh Alexandre             | 27 ans | Entrepreneur Rural                                      | Batori, 9 janvier 2021    |
| Ngo Gwen Anastasie Solange | 35 ans | Chef de projet IECD Cameroun                            | Yaoundé 10 décembre 2020  |
| Ngoua Jean Yves            | 30 ans | Entrepreneur Rural                                      | Njombe, 29 janvier 2022   |
| Ngoueleu Jeannette Perel   | 28 ans | Entrepreneur Rural                                      | Njombe, 28 janvier 2021   |
| Nkome Patrick              | 26 ans | Entrepreneur rural                                      | Njombé, 27 janvier 2021   |
| Ntabaresha Verene          | 45 ans | Coordonatrice pédagogique CNEFAC                        | Yaoundé, 10 décembre 2020 |
| Tadjatang Tatmi Nestor     | 45 ans | Directeur de l'EFA de Njombe                            | Njombé, 27 janvier 2021   |
| Tekeundo Cyrille           | 40 ans | Coordonnateur EFA Littoral                              | Yaoundé, 15 décembre 2020 |
| Wobenso Emile              | 60 ans | Responsable du suivi d'évaluation de formation agricole | Yaoundé, 01 février 2021  |
| Wolodji Leonce             | 29 ans | Entrepreneur rural                                      | Njombé, 28 janvier 2021   |
| Xavier Boutin              | 86 ans | Fondateur de l'IECD                                     | Douala 30 janvier 2021    |



## 5- Sources électroniques

- <https://www.iecd.org/newletter-ecoles-familiales-agricoles-de-decembre-2016/>
- <https://www.Chefdentreprise.com>, la Formation Professionnelle,
- <https://www.Cersa.org>, Qu'est-ce qu'une formation professionnelle ?
- <https://www.Fr-academic.com>, L'institutionnalisme néolibéral
- <https://www.Scribbr.Fr/methodologie/etude-qualitative-et-quantitative>
- <https://www.Reseaud.org/iecd/>
- <https://www.iecd.org/nous-connaître/nos-equipes/iecd-enfrance/I-equipe-a-paris/xavier-boutin-directeur-fondateur/>, le fondateur de l'IECD
- <https://www.iecd.org/nous-connaître/iecd-en-bref> ; l'identité de l'IECD
- <https://www.iecd.org>, la gouvernance de l'IECD
- <https://www.iecd.org/nous-connaître/notre-engagement/>, l'identité de l'IECD
- <https://www.iecd.org/actions/formation-professionnelle-et-acces-a-emploi/>. Les champs d'action de l'IECD
- <https://www.Programme-sesame.mg>, programme d'activité IECD.
- <sup>1</sup> <https://www.iecd.org/projets/programme-sesame-soutien-aux-etudes-supérieures-et-acces-a-un-métier-porteur/>, programme d'activité IECD
- <https://www.iecd.org/projet/congo-brazzaville-le-programme-dappui-aux-structures-de-sante-pass/>, programme d'activité IECD
- <https://www.iecd.org/nous-connaître/nos-equipes/>, La direction générale de l'IECD
- <https://www.iecd.org/nous-connaître/nos-equipes/>
- <https://www.fr.M.wikipedia.org>
- <https://www.afd.fr>,
- [Portail-eip.org](http://Portail-eip.org), la crise économique au Cameroun
- <https://www.cvuc-uccc.com/national/index.php/fr/carte-communale/region-de-lest/122-association/carte-administrative/est/kadey/484-batouri>, Communes et villes unies du Cameroun.
- <https://www.osidimbea.cm/collectivites/est/batouri-commune/>, Histoire de la commune de Batouri Osidimbea La Mémoire du Cameroun
- [https://www.Fr.m.wikipedia.org/wiki/La\\_commune\\_de\\_Batouri](https://www.Fr.m.wikipedia.org/wiki/La_commune_de_Batouri)
- <https://www.cvuc-uccc.com/est/484-batouri>, communes et villes unies du Cameroun
- <https://www.Visitpenja.com/lincroyable-faune-de-njombe-penja>, Présentation de la faune de Njombé-Penja

- <https://www.minader.cm>.
- <https://www.C2dafop.org>
- <https://www.minefop.gov.cm>
- <https://www.minefop.gov.cm>
- <https://www.harambee-africa.org/> le Cameroun 250 familles sont désormais en mesure de gérer leurs propres écoles de formation professionnelle agricole EFA
- <https://www.reseau-far.com>
- <https://doi.org/10.4000/rechercheseducation.187>
- <https://www.journaldunet.fr>
- <https://www.iecd.org/iecd2/wp-content-du-cycle-d'alternance.cm>
- <https://www.Fr.unesco.org>
- <https://www.Laruche.wizbii.com>, De l'importance de la formation à l'entrepreneuriat,
- <https://www.iecd.org/agir-ensemble/travailler-a-l-iecd/luis-miguel-rodriguez/>, portrait Luis Miguel
- Programme de Relance de la Filière Plantain-CamAgro, portail AgroPastoral du Cameroun, [www.camagro.cm/](http://www.camagro.cm/)
- <https://www.iecd.org/newletter-ecoles-familiales-agricoles-de-décembre-2016/>

## **B- LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

### **1- a- Les ouvrages généraux et spécifiques**

- Antoine.P, Sow.O, *Rapport de genres et dynamiques migratoires : le cas de l'Afrique de l'ouest*, in Bozon.M, Locoh.T, *Rapport de genre et question de population II : genre, population et développement*, Paris, INED, 2000.
- Ballif.J-L, *De l'eau pour tous les affamés*, Londres, Editions Publibook, 2002.
- Bouillier-Oudot.M et Asloum.N, 'L'interdisciplinarité dans l'enseignement agricole', in *L'enseignement agricole entre savoirs professionnels et savoirs scolaires*, Paris, L'Harmattan, 2015.
- Bastistella.D, et als, *Les théories des relations internationales*, Paris, La Découverte, 2015.
- Debouvry.P et als, *Formation rurale à l'internationale, Méthodes et outils*, Editions Educagri, 2003.
- Duffaure.A, *Education et milieu d'alternance*, Maurecout, Editions Universitaire, 1985.
- Fabre.M, *Formation et recherche*, Editions Persée, 1992.

- Gimonet.J.C, *Réussir et comprendre la pédagogie de l'alternance des MFR*, Paris L'Harmattan, 2008.
- Guilmoto.C, ' ' Migrations en Afrique de l'ouest : Effets d'échelle et déterminants' ' in Gastellu.J.M et Marchal.J.Y, *la ruralité dans les pays du Sud à la fin du xxème siècle*, Paris, Orstom, 1997.
- Keohane.R, *Global governance and démocratie accountability*, in Held.D, Koenig.M, *Global governance and public accountability*, Axford, Blackwelle, publishing, 2005.
- Ki-Zerbo.J, *Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972.
- Le Cunff.C et Jourdain.P, *Enseigner l'oral à l'école primaire*, Paris, Hachette Education, 1999.
- Lopez.C.D et Fonseca.M, *La grammaire : sa place dans l'enseignement. L'apprentissage des langues et sa démarche*, Paris, Editions Eneero, juin 2018.
- Marchesin.P, *Introduction aux relations internationales*, France, Karthala, mars 2008.
- Mouissi.M, *Les jeunes non scolarisés et déscolarisés d'Afrique subsaharienne, politiques pour le changement*, Groupe B.M, 2005.
- Njoya.A, *Analyse comparée des processus de mise en œuvre et de transformation des dispositifs de formation agricole et rurale dans trois pays d'Afrique : Cameroun, Maroc, Madagascar*, Yaoundé, Editions Publibook, 2002.
- Onomo Etaba.R,B, *Méthodologie du rapport d'immersion professionnelle dans la formation en alternance*, Paris, L'Harmattan 2021.
- Robert. J, *Jeunes chômeurs et formation professionnelle*, Paris, Edition L'Harmattan, 1996.
- Rowat.R, *Personnel qualifié et développement agricole et rural*, FAO, Rome 1995.
- Sarvoli.C, *L'agriculture moderne*, Paris, Seuil, 1989.
- Soltner.D, *Les bases de la production végétale*, collection sciences et techniques agricoles, 2005.
- Sonntag.M, *Développer et intégrer la formation en entreprise*, Paris, Editions Liaisons, 1994.
- Van den ban.A.W et als, *La vulgarisation rurale en Afrique*, Editions Karthala et CTA, 1994.
- Walker.P et Maxwell.D , *Shaping the humanitarian world*, Londres, Routledge, 2009.

## **2-Les ouvrages méthodologiques**

- Aktouf.O, *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations*, Presses Universitaires du Québec, Québec 1992.
- Beaud.M, *L'art de la thèse*, Paris, La découverte, 1996.
- Bélanger.L et als, *Gestion des ressources humaines. Une approche globale et intégrée*, Université de Laval,1983.

- Combessie.J.C, *La méthode sociologique*, Paris, La Découverte, 1996.
- Durkheim.E, *Les règles de la méthode en sciences sociales*, Paris, Flamamarion, 1988.
- Grawitz.M, *Les methodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1996.
- Halkin.L, *Initiation à la critique historique*, Paris, L'Harmattan, 1980.
- Laubet.J.L, *Initiation aux méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- Mace.G, et Petry.F, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales*, Paris, Boek Université, 2003.
- Mbayo Musewa. M, *L'art de confectionner un travail scientifique*, Paris, Editions Médias Paul, 1998.
- Nda.P, *Méthodologie de la recherche, de la problématique à la discussion des résultats*, Abidjan, Editions Universitaires de Côte d'Ivoire, 2002.
- Olivier.L et als, *L'élaboration d'une problématique de recherche : sources, outils et méthode*, Paris, L'Harmattan, collections logiques sociales, 2005.
- Veyne.P, *Comment on écrit l'histoire ?* Paris, Seuil, 1971.

## **2-Les thèses et mémoires**

### **a- Les thèses**

- Batchom.P.E, 'Les Etats, les organisations non gouvernementales et la transparence des industries extractives : la dialectique de la souveraineté et de la responsabilité', Thèse de Doctorat, PHD, Université de Yaoundé 2 SOA, 2010.
- Kouakou.I, 'Le développemnt local participatif dans le contexte de la décentralisation en Côte d'Ivoire : Le cas du chef-lieu de la région du Nacezi (Dimbokro)', Thèse de Doctorat PHD, unique à l'université Félix Houphouet Boigny de Cocody, 2004.

### **b- Les mémoires**

- Awoumou Amougou.J.D, 'La libéralisation des marchés et le développement durable en Afrique : le cas du secteur agricole au Cameroun', Mémoire de ENA, 2005.
- Batoum.J.M, 'La coopération entre l'Union Européenne et les organisations non gouvernementales Européennes au Cameroun. Essai d'analyse historique : (1976-1995)', Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2004.
- Belinga.E.B, 'La coopération transfrontalière entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale', Mémoire de Master à l'IRIC, Université de Yaoundé II Soa, 2013.
- Bella.H, 'Agriculture et croissance économique au Cameroun', Mémoire de l'Institut Sous Régional de Statistique et d'économie Appliquée (ISSEA), 2009.

- Diallo.A, "La participation des populations au développement local : cas de la commune rurale de Koumban, préfecture de Kankan (guinée), Mémoire de Master en Sociologie, Université Julius Nyeréré de Kankan, 2008.
- Gheller.F, "La réorganisation de l'hégémonie néolibérale : une analyse néo-gramscienne des discours adressés par les Directeurs Généraux de l'UNESCO, à la conférence internationale des ONG de 1977 à 2007", Mémoire de Master en Sociologie, Université du Québec (Montréal), février 2009.
- Konaté Drissa, "La contribution des ONG de développement dans la promotion socio-économique des populations démunies de la Côte d'Ivoire : cas de la commune d'Abobo", Mémoire de Master en socio-anthropologie à l'Université de Cocody-Abidjan, 2005.
- Kouadjou Kaledje II, J.S, "La contribution d'un centre de recherche agricole au développement durable du Cameroun : cas de l'IRAD (1970-2010)", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, octobre 2016.
- Nguieyep.G.L, "L'Exode rural, migrations de retour et stratégies de développement dans le Nkam (Région du Littoral Cameroun)", Mémoire de Master en Géographie, Université de Yaoundé I, juin 2020.
- Nantchou Ngoko.J, "Le Cameroun : Une politique agricole de crise vue à partir du Mungo", Mémoire de Master en Sociologie, Université de Yaoundé I, 2003.
- Nsia.A, "Société civile et coopération internationale : cas du Cameroun avec l'Union Européenne (1976-2010), Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2013.
- Randrianaivo.A.M.A, "L'économie de l'éducation", Mémoire de Maîtrise en sciences économiques, FDEGS, Université d' Antananarivo, 2014.
- Tsala Buni.M, "L'aide internationale au développement du secteur agricole au Cameroun de 1978 à 2013 : Cas du FIDA et de la FAO", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, octobre 2016.

### **3- Les articles**

- Agrocospé, "Le Cameroun si fertile", *Cameroon Tribune*, décembre 2010.
- Brunel.S, "Les difficultés du Cameroun : fin d'un modèle ou crise de naissance", *l'information géographique*, vol.67, n°1, 2003.
- Chaix.M-L, "Théories et pratique à l'œuvre dans la formation des agriculteurs", in *Les stages en exploitation agricole, Revue française de pédagogie*, 1985.
- Daigney, "L'alternance, une pédagogie du partage : ensemble construisons notre avenir, formation, solidarité, développement", Actes du congrès de l'AIMFR, Bruxelles.22, 23 novembre 2000.

- Despois.J, ‘‘Les genres de vie des populations de la forêt dans le Cameroun’’, *Annales de Géographie*/1946/297.
- Dumont.J, ‘‘Les organisations non gouvernementales (ONG) de coopération avec le tiers-monde : un aperçu général’’, in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1982/1 (n°946).
- Gautier.P.L et Luginbuhl.O, in *Revue internationale d’éducation de Sèvres*, 59/avril 2012.
- Géhin.J-P, ‘‘La construction sociale de la déscolarisation : examen d’un dispositif départemental de signalement de l’absentéisme’’, *Cahiers de la recherche sur l’éducation et les savoirs*, n°2, 1<sup>er</sup> septembre 2003.
- Hedibel.M.E, ‘‘Absentéisme, déscolarisation, décrochage scolaire, les apports des recherches récentes, *Déviance et société*’’, vol.30, n°1, 2006.
- Infos magazine, ‘‘Au cœur de la PHP’’, n°008. Septembre 2016.
- Martineau.R, ‘‘Les enjeux politiques du rapport lacousière’’, *Bulletin d’Histoire politique*, vol.14, n°3, printemps 2006.
- Ngo Tong.C.M, ‘‘L’opérationnalisation de la stratégie de croissance pro-pauvres du Cameroun’’, *Revue interventions économiques*, 56/2016.
- Nye.J et Keohana.R, ‘‘Transnational relations and world politics: an introduction’’, vol.25, n°3, 1971.
- Piche.L, ‘‘L’importance de l’histoire dans la formation des jeunes’’, *Bulletin mémoire vive*, n°23 décembre 2007.
- Provost.C, ‘‘Amener les élèves à construire leur identité collation ? Le grand défi québécois de la classe d’Histoire’’, *Bulletin d’Histoire politique*, vol. n°3 printemps 2006.
- Rolland.J.P, ‘‘La formation agricole et rurale des jeunes : un enjeu crucial en Afrique’’, in *Afrique contemporaine*, 2016/3 (n°259).
- Stanghehin, G, ‘‘Les organisations non gouvernementales de coopération au développement’’, in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, 200/9-10 (n°1714-1715), pp.5-69.

#### 4- Les dictionnaires

- Dictionnaire Petit Robert, 1977.
- *Dictionnaire Universel*, PUF, Edition Hachette 2007.
- Marichal.R, *Dictionnaire alphabétique et de la Langue française*, Paris, 1977.



**ANNEXES**

**Annexe n° 1: Loi n° 90/053 du 19 Décembre 1990 de la liberté d'association****TITRE III**  
**DU REGIME DES ASSOCIATIONS AUTORISEES****CHAPITRE IV**  
**DES ASSIATIONS ETRANGERES**

**Art. 15.-**Sont réputés associations étrangères, quelle que soit la forme sous laquelle ils peuvent se présenter, les groupements possédant les caractéristiques d'une association, qui ont leur siège à l'étranger ou qui, ayant leur siège au Cameroun, sont dirigés en fait par des étrangers ou dont plus de la moitié des membres sont des étrangers.

(2) Les valeurs mobilières de toute association doivent être placées en titres nominatifs.

**Art.16- (1)** Les associations étrangères ne peuvent exercer aucune activité sur le territoire sans autorisation préalable du ministre chargé de l'Administration territoriale après avis conforme du ministre chargé des Relations extérieures.

(2) La demande d'autorisation d'exercer qui est introduite au ministère chargé des Relations extérieures par les fondateurs ou les mandataires d'une association étrangère doit spécifier les activités à mener, les lieux d'implication au Cameroun, les noms, profession et domicile de ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de la direction de ces activités.

(3) Les associations étrangères ne peuvent avoir des établissements au



Cameroun qu'en vertu d'une autorisation distincte pour chacun de ces établissements.

La demande d'autorisation pour tout nouvel établissement est adressée au ministre chargé des Relations extérieures qui, après avis, la transmet au ministre chargé de l'Administration territoriale.

**Art. 17-** (1) L'autorisation peut être accordée à titre temporaire ou soumise à un renouvellement périodique.

(2) Elle peut être subordonnée à certaines conditions

(3) Elle peut être retirée à tout moment.

(4) Les associations étrangères auxquelles l'autorisation est refusée ou retirée doivent cesser immédiatement leurs activités et procéder à la liquidation de leurs biens dans le délai de trois (3) mois à compter de la date de notification de la décision.

(5) En aucun cas, le retrait d'une autorisation ne peut donner lieu à dommages intérêts.

**Art.18-** Les préfets peuvent, à tout moment, inviter les dirigeants de tout groupement ou de tout établissement fonctionnant dans leur département à fournir par écrit, dans le délai de quinze jours, tous renseignements de nature à déterminer le siège auquel ils se rattachent, leur objet, la nationalité de leurs membres, de leurs administrateurs ou de leurs dirigeants effectifs.

**Art. 19-** Les associations étrangères, quelle que soit la forme sous laquelle elles se présentent, qui ne demandent pas l'autorisation dans les conditions fixées ci-dessus, sont nulles de plein droit.

**Art. 20.-**(1) sont punis d'un emprisonnement de quinze jours à six mois et d'une amende de 100.000 à 1.000.000 de F ou de l'une de ces deux peines seulement ceux qui, à un titre quelconque, assument ou continuent d'assumer l'administration d'associations étrangères ou d'établissements fonctionnant sans autorisation.

(2) Sont punis d'un emprisonnement de dix jours à trois mois et d'une amende de 50.000 à 500.000 F ou de l'une de ces deux peines seulement les autres personnes qui participent au fonctionnement de ces associations ou de leurs établissements.

(3) Les peines de l'alinéa 2 ci-dessus sont applicables aux dirigeants, administrateurs et participants à l'activité d'associations ou d'établissements qui fonctionnent sans observer les conditions imposées par l'arrêté d'autorisation au-delà de la durée fixée par ce dernier.

**Art. 21-** Les associations étrangères peuvent être reconnues d'utilité publique.

**Annexe n° 2 :****LOI N°99/014 DU 22 DECEMBRE 1999 REGISSANT LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

L'assemblée nationale a délibéré et adopté, le président de la république promulgue la loi dont la teneur suit :

**CHAPITRE I : DISPOSITIONS GENERALES**

**Art. Premier :** Les organisations non gouvernementales ci-après désignées les « O NG », se créent et exercent leurs activités dans le cadre de la législation sur la liberté d'association et de la présente loi.

**Art.2.-(1)** Au sens de la présente loi, une ONG est une association déclarée ou une association étrangère autorisée conformément à la législation en vigueur, et agréée par l'administration en vue de participer à l'exécution des missions d'intérêt général.

(2) Par dérogation aux dispositions de l'alinéa (1) ci-dessus, une personne physique ou morale peut créer une ONG unipersonnelle.

**ART.3.** Les missions d'intérêt général visées à l'Art.2 ci-dessus sont définies en fonction des priorités fixées par les pouvoirs publics notamment dans les domaines juridiques, économique, social, culturel, sanitaire, sportif, éducatif, humanitaire, en matière de protection de l'environnement ou de promotion des droits de l'Homme.

**CHAPITRE II : DE L'AGRÉMENT**

**ART.4** (1) Toute association régulièrement déclarée ou toute association étrangère dûment autorisée justifiant d'une contribution effective de trois (3) ans au moins dans l'un des domaines visés à l'Art. 3 ci-dessus, peut être agréée au statut d'ONG. Elle doit produire à cet effet un dossier comprenant :

- a) une demande timbrée au tarif en vigueur ;
- b) une copie du récépissé de la déclaration ou de l'acte d'autorisation, selon les cas ;
- c) le rapport d'évaluation des activités de trois (3) ans au moins et le programme d'activités ;
- d) le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenant lieu d'assemblée constitutive de l'ONG ;
- e) quatre(4) exemplaires des statuts de l'ONG ;
- f) la dénomination, l'objet, le siège de l'ONG ainsi que les noms, professions et domiciles de ceux qui, a un titre quelconque, sont chargés de son administration ou de sa direction.

**Art.5.-**(1) Un agrément provisoire d'une durée de trois (3) ans peut être accordé, à titre exceptionnel, à une ONG unipersonnelle.

(2) Le fondateur ou le représentant légal de la personne morale demanderesse est tenue de produire à cet effet, un dossier comportant les pièces ci-après :

a) une demande timbrée mentionnant la dénomination, l'objet, le siège de l'ONG ainsi que le nom, profession et domicile du fondateur ou, le cas échéant, dudit représentant ; (3) Elle doit produire à cet effet un dossier comprenant :

- a) une demande timbrée au tarif en vigueur ;
- b) une copie du récépissé de la déclaration ou de l'acte d'autorisation, selon le cas ;
- c) le rapport d'évaluation des activités de trois (3) ans au moins et le programme d'activités ;
- d) le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenant lieu d'assemblée constitutive de l'ONG ;
- e) quatre (4) exemplaires des statuts de l'ONG ;
- f) la dénomination, l'objet, le siège de l'ONG ainsi que les noms, professions et domiciles de ceux qui, a un titre quelconque, sont chargés de son administration ou de sa direction.

**Art.5.-**(1) Un agrément provisoire d'une durée de trois (3) ans peut être accordé, à titre exceptionnel, à une ONG unipersonnelle.

(2) Le fondateur ou le représentant légal de la personne morale demanderesse est tenue de produire à cet effet, un dossier comportant les pièces ci-après :

- (a) une demande timbrée mentionnant la dénomination, l'objet, le siège de l'ONG ainsi que les noms, profession et domicile du fondateur ou, le cas échéant, dudit représentant ;
- b) le programme d'activités ;
- c) quatre (4) exemplaires des statuts de l'ONG.

**Art.6.-** (1) Le dossier d'agrément vise aux articles 4 (2) et 5 est déposé par le(s) fondateur(s) ou le(s) mandataire(s) de l'ONG auprès des services du gouverneur de la province ou celle-ci a son siège ou, le cas échéant, son principal établissement au Cameroun.

(2) Une décharge mentionnant le numéro et la date d'enregistrement du dossier est délivrée au déposant.

(3) Le gouverneur de province dispose d'un délai maximal de quinze (15) jours, à compter de la date de dépôt du dossier, pour le transmettre à la commission prévue à l'Art.7 ci-dessous.

**ART.7.-**(1) Il est crée une commission technique chargée de l'étude des demandes d'agrément et du suivi des activités de l'ONG, ci-après désignée la "commission".

(2) La commission est composée des représentants des pouvoirs publics et des membres de la société civile.

(3) Des représentant des organismes bailleurs de fonds peuvent être admis à prendre part aux travaux de la commission siégeant dans le cadre du suivi ou du contrôle des ONG, et lorsque lesdits organismes ont apporté leur contribution financière à ces ONG.

(4) Elle rend un avis sur toute question relative à l'agrément, au suivi ou au contrôle des activités des ONG, sous réserve des cas de dissolution prévus à l'article 22 (2) ci-dessous. Siégeant dans le cadre du suivi ou

(5) Un décret d'application de la présente loi précise l'organisation et le fonctionnement de la commission.

**Art.8.** La commission dispose d'un délai maximal de trente (30) jours, à compter de la réception du dossier d'agrément, pour le transmettre, assorti d'un avis motivé, au Ministre chargé de l'administration territoriale.

**Art.9.** (1) L'agrément au statut d'ONG est accordé après avis de la commission, par arrêté du Ministre chargé de l'administration territoriale.

(2) Le Ministre chargé de l'administration territoriale se prononce dans un délai maximal de soixante quinze (75) jours à compter de la date de dépôt du dossier auprès du gouverneur. Passé ce délai, et faute pour le Ministre de notifier au(x) fondateur(s) ou au(x) mandataire(s) de l'ONG le rejet ainsi que les motifs de rejet de la demande, l'agrément est réputé accordé.

(3) L'agrément accordé dans l'un des cas visés aux alinéas (1) et (2) ci-dessus emporte acquisition de la personnalité juridique par l'ONG.

**Art.10.-** (1) L'agrément est accordé pour une période de cinq (5) ans renouvelable.

(2) Au terme de la période de trois (3) ans prévue à l'Art. 5 (1) ci-dessus, un agrément de cinq (5) ans pour la même durée.

**Art.11.** L'agrément est personnel, intransmissible et incessible.

**Source :** A-MINREX

## Annexe n° 3 : Le Procès-verbal des EFA de Batouri



### Assemblée générale extraordinaire de la FEFAC

#### Foyer Esperance Vie – Trypano – Batouri

#### Procès Verbal

L’an deux mil dix huit et le 23 du mois de juin, s’est tenue dans la salle de conférence du Foyer Espérance – Vie à Trypano - Batouri, l’Assemblée Générale Extraordinaire de la Fédération des Ecoles Familiales Agricoles de la KADEY (FEFAK), régie par la loi n°90/053 du 19 Décembre 1990 relative à la liberté d’association au Cameroun.

Y ont pris part, outre les responsables de l’IECD, partenaire financier et technique de la FEFAC dans le processus de mise en place des Ecoles Familiales Agricoles (EFA) dans la KADEY, le représentant du CODASC et les membres de la FEFAC invités et dont la liste de présence est jointe en annexe au présent Procès-verbal.

Les personnes présentes, signataires du présent Procès-verbal, ont adopté les résolutions suivantes :

#### Résolution N°1

La FEFAC accepte de transférer certaines de ses missions au CODASC dès la fin de sa convention avec l’IECD.

Ce transfert prend effet le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

#### Résolution N°2

Compte tenu de l’insuffisance des moyens dont disposent la FEFAC, les membres réunis acceptent de transférer au CODASC, les principales compétences suivantes :

- Consolider les acquis des EFA ;
- Faire le suivi pédagogique et associatif des EFA conformément aux orientations de l’IECD ;

- Veiller à l'application de la pédagogie de l'alternance ;
- Accompagner les formateurs à l'organisation et animation des formations dans les EFA ;
- Aider à la mise en place des méthodes de gestion efficaces et transparentes des EFA à travers les outils simples de contrôle (budget, compte d'exploitation, journaux de caisse...)
- Veiller à la reconnaissance légale des EFA auprès des ministères sectoriels concernés (MIINEFOP, MINESEC, etc.)
- Veiller à ce que chaque EFA travaille à son autonomisation technique et financière ;
- Faire la promotion des EFA ;
- Gérer le personnel des EFA ;
- Accompagner la FEFAK à redéfinir sa vision, sa mission, ses objectifs...

### Résolution N°3

L'alternance des EFA ne pouvant pas être intégrative sans tous ces piliers parmi lesquels l'association locale, la FEFAK conserve son statut d'association pour continuer ses missions autres que celles transférées au CODASC.

### Résolution N°4

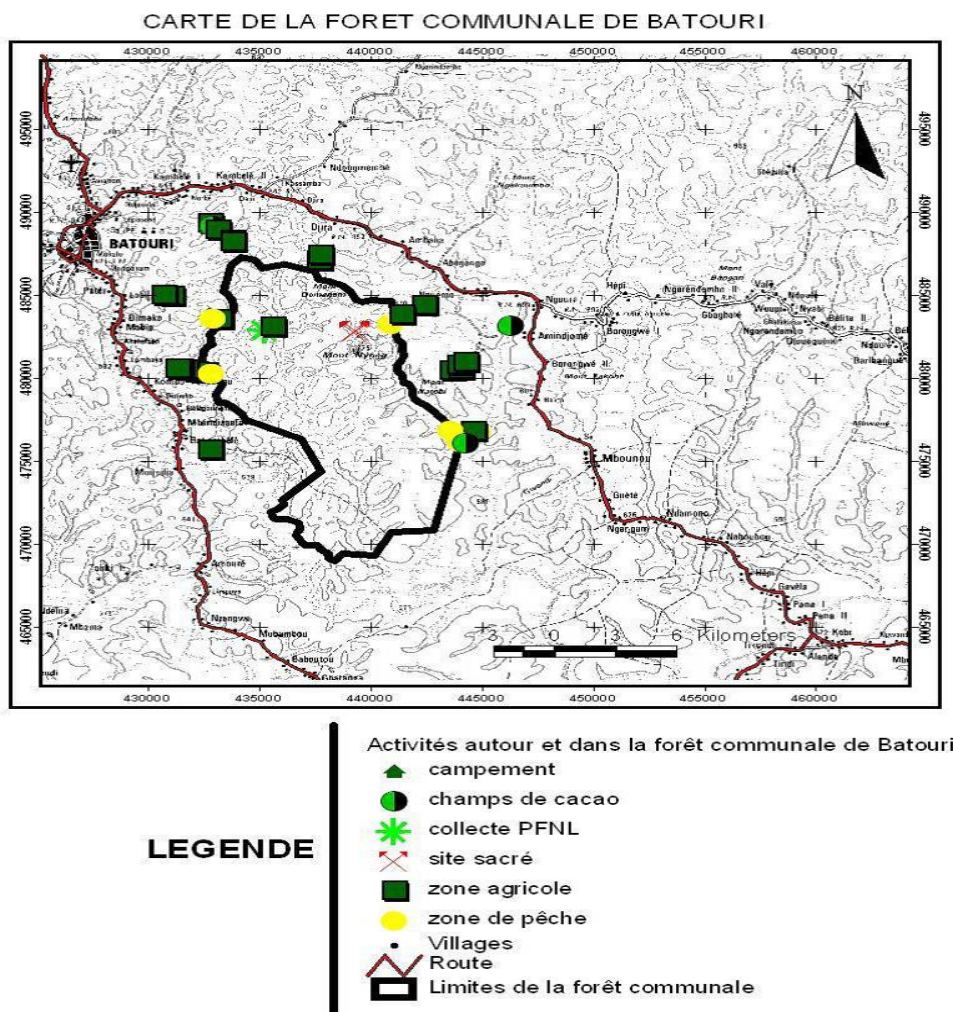
La FEFAK et le CODASC acceptent de travailler ensemble dans l'accompagnement des EFA et vont définir au moment opportun le cadre de collaboration.

### Résolution N°5

Les membres dont la liste est en annexe s'engagent à travailler à ce que ce transfert de compétences soit irréversible, et à permettre de faire décoller définitivement les EFA.

**Source :** EFA de Batouri

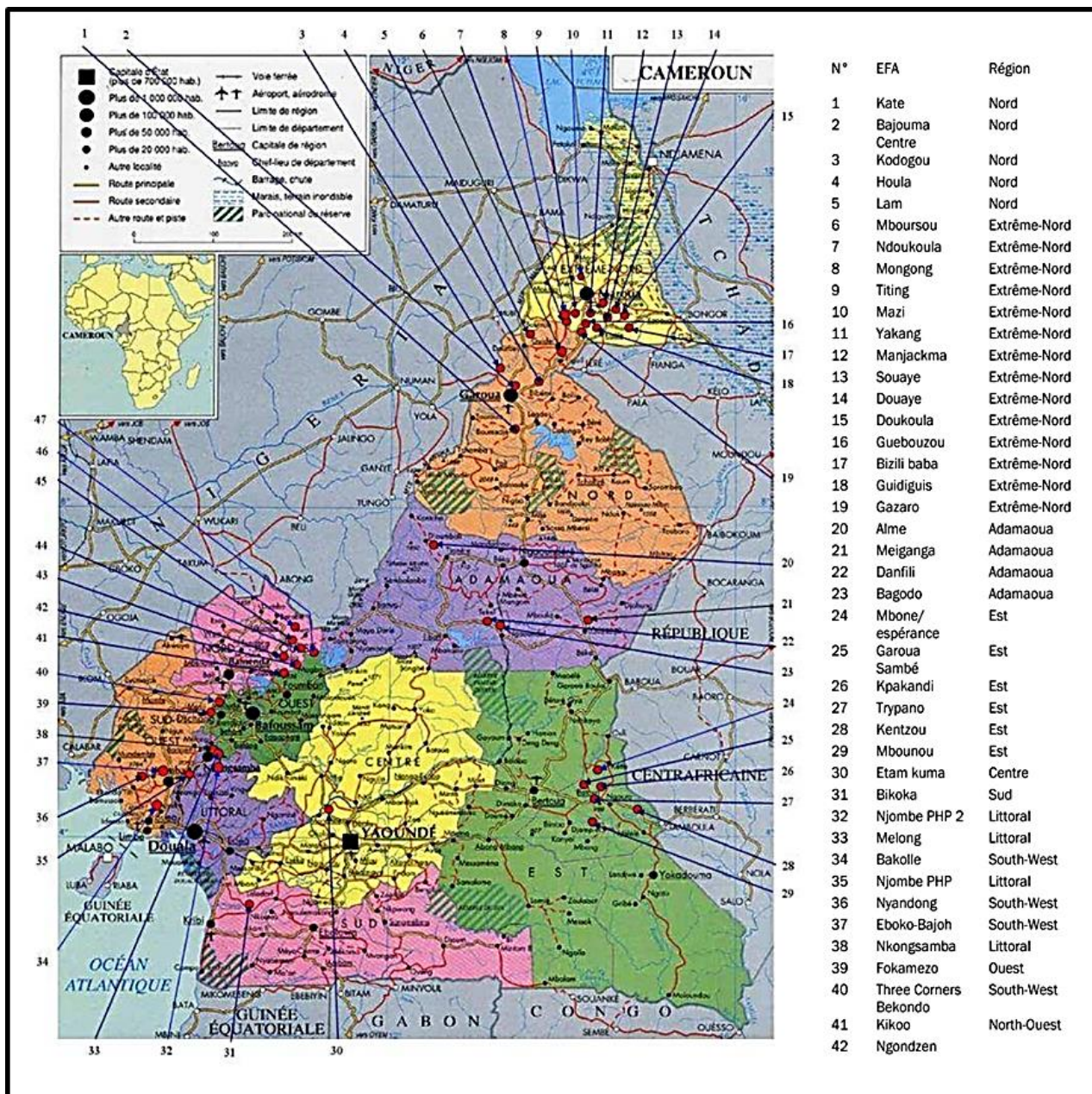
## Annexe n° 4 : La Carte de la forêt communale de Batouri



Source : PNDP, Plan Commune de Batourin, 2012

Annexe n° 5 : Réseau des EFA du Cameroun

Carte 2 Réseau des EFA du Cameroun



Source : Bulletin EFA Info n° 08 2012



## TABLE DES MATIERES

|  |     |
|--|-----|
| SOMMAIRE .....   | i   |
| DEDICACE.....  | ii  |
| REMERCIEMENTS .....  | iii |
| LISTE DES ILLUSTRATIONS .....  | vii |
| RESUME.....  | ix  |
| ABSTRACT .....   | x   |
| INTRODUCTION GENERALE.....   | 1   |
| I- CONTEXTE DE L'ETUDE .....   | 1   |
| II- RAISONS DU CHOIX DU SUJET .....  | 3   |
| III- CADRE SPATIO-TEMPOREL.....  | 4   |
| IV- INTERET DE L'ETUDE.....  | 5   |
| V- REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE .....  | 6   |
| VII- CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE .....   | 11  |
| 1- Cadre conceptuel .....  | 11  |
| 2- Cadre théorique.....  | 13  |
| VIII- METHODOLOGIE .....   | 16  |
| IX- DIFFICULTES RENCONTREES .....  | 18  |
| X- ANNONCE DU PLAN .....   | 18  |
| CHAPITRE I : LA NAISSANCE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'IECD .....                                       | 20  |
| I- LA GENESE ET LA STRUCTURE DE L'IECD .....   | 20  |
| A- L'HISTORIQUE ET LES OBJECTIFS DE L'IECD .....   | 20  |
| 1 – La genèse, les missions et les objectifs de l'IECD .....   | 21  |
| 2- La structure de l'IECD .....  | 24  |
| B- LES PRINCIPES GENERAUX D'INTERVENTION ET LA COUVERTURE<br>GEOGRAPHIQUE DE L'ACTION DE L'IECD..... | 26  |
| 1- Les mécanismes d'action de l'IECD et ses principes généraux .....                                 | 26  |
| 2- La couverture géographique de l'intervention de l'IECD .....                                      | 28  |
| II- LES SECTEURS ET RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES DE L'IECD<br>.....                            | 30  |
| A- LES POLES D'INTERVENTION DE L'IECD .....  | 30  |
| 1- La formation technique et professionnelle .....   | 30  |

|   |           |
|---|-----------|
| a- Le programme de formation aux métiers ruraux.....  | 31        |
| b- Le programme de formation aux métiers de l'hôtellerie et restauration.....   | 31        |
| c- Le programme de formation aux métiers de l'électrotechnique .....  | 31        |
| 2- L'appui aux petites entreprises et l'accès des personnes vulnérables à l'éducation et à la santé .....                     | 32        |
| a- Le programme de soutien aux TPE en milieu urbain.....  | 32        |
| b- Le programme d'appui aux activités génératrices de revenus en milieu rural.....  | 33        |
| <b>B- LES RESSOURCES HUMAINES ET MECANISME DE FINANCEMENT .....</b>   | <b>36</b> |
| 1- Le personnel de l'IECD .....   | 36        |
| 2- Les ressources financières et gestion de dépense .....   | 38        |
| <b>CHAPITRE II : LES PROCESSUS D'IMPLANTATION DE L'IECD AU CAMEROUN ..</b>  | <b>42</b> |
| <b>I- LES FONDEMENTS ET LES ZONES D'IMPLANTATION AU CAMEROUN.....</b>   | <b>42</b> |
| <b>A- LES FONDEMENTS DE LA PRESENCE DE L'IECD AU CAMEROUN ET DANS LES COMMUNES DE BATOURI ET DE NJOMBE .....</b>              | <b>42</b> |
| 1- Les facteurs sociaux.....  | 42        |
| 2- Les fondements économiques et juridiques.....  | 46        |
| <b>B- LA PRESENTATION DES ZONES D'IMPLANTATION DE L'IECD AU CAMEROUN : COMMUNE DE BATOURI ET COMMUNE DE NJOMBE .....</b>      | <b>47</b> |
| 1- La commune de Batouri .....  | 47        |
| a- Un milieu biophysique favorable à plusieurs activités .....  | 48        |
| b- Le milieu humain .....   | 50        |
| 2- La commune de Njombé-Penja .....   | 54        |
| a- Le milieu biophysique.....   | 55        |
| b- Le milieu humain .....   | 56        |
| <b>II- LES CATEGORIES DE PARTENAIRES DE L'IECD .....</b>  | <b>58</b> |
| <b>A- LES PARTENAIRES ETATIQUES .....</b>   | <b>58</b> |
| 1- Le MINADER .....   | 58        |
| 2- Le MINEFOP .....   | 60        |
| <b>B- Les acteurs non étatiques .....</b>   | <b>61</b> |
| 1- La CNEFAC .....  | 61        |
| 2- Le CODASC et la PHP.....   | 63        |
| <b>CHAPITRE III : LA MISE EN ŒUVRE DE L'INTERVENTION DE L'IECD AU CAMEROUN A TRAVERS LES EFA DE BATOURI ET DE NJOMBE.....</b> | <b>66</b> |
| <b>I- PROCESSUS DE CREATION DES EFA (BATOURI ET NJOMBE), OBJECTIFS ET PROFILS DES BENEFICIAIRES .....</b>                     | <b>66</b> |

|  |     |
|--|-----|
| A- GENESE DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE DE BATOURI ET DE NJOMBE ET LEURS OBJECTIFS .....                                       | 67  |
| 1- Le CFPFA de Batouri et le CFPFA de Njombé .....   | 67  |
| 2- Objectifs spécifiques des EFA de Batouri et de Njombé .....   | 69  |
| B- CATEGORIE DE LA POPULATION APTE A BENEFICIER DE LA FORMATION ET LES CRITERES D'ADHESION DE FORMATEURS DANS LES EFA DE BATOURI ET DE NJOMBE..... | 70  |
| 1- Populations cibles de la formation professionnelle agricole .....   | 70  |
| 2- Critère des formateurs des EFA de Batouri et Njombé .....   | 71  |
| II- LES GRANDES PHASES DE LA FORMATION AGRICOLE DANS LES EFA DE BATOURI ET DE NJOMBE .....   | 73  |
| A- LES OBJECTIFS, INTERETS ET METHODES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE DANS LES EFA DE BATOURI ET DE NJOMBE .....                            | 73  |
| 1- Les objectifs et les intérêts de la formation professionnelle agricole de l'IECD .....  | 73  |
| 2- La méthode de formation professionnelle agricole dans les EFA de Batouri et Njombé .....  | 76  |
| a- Origine et importance de la pédagogie de l'alternance.....  | 76  |
| b- Spécificités et fonctionnement de la pédagogie de l'alternance .....  | 78  |
| B- LES PHASES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE DANS LES EFA DE BATOURI ET DE NJOMBE.....   | 81  |
| 1- La phase théorique .....  | 81  |
| a- La formation générale .....   | 82  |
| b- La formation technique .....  | 88  |
| 2- La phase pratique dans les EFA de Batouri et de Njombé .....  | 89  |
| C HAPITRE IV : BILAN ET QUELQUES SUGGESTIONS DE L'ACTION DE L'IECD DANS LES COMMUNES DE BATOURI ET DE NJOMBE .....                                 | 97  |
| I- IMPACTS DE L'ACTION DE L'IECD DANS LES COMMUNES DE BATOURI ET DE NJOMBE.....  | 97  |
| A- LES RETOMBEES DE L'ACTION DE L'IECD AU NIVEAU SOCIAL DANS LES COMMUNES DE BATOURI ET DE NJOMBE .....  | 97  |
| 1- La résorption du phénomène de la déscolarisation.....   | 98  |
| 2- La réduction du chômage et l'exode rural .....  | 100 |
| B- L'IMPACT DE L'ACTION DE L'IECD SUR LES PLANS ECONOMIQUES.....   | 104 |
| ET HUMAIN DANS LES COMMUNES DE BATOURI ET DE NJOMBE.....   | 104 |

|   |     |
|---|-----|
| 1- Effets de l'action de l'IECD sur le plan économique dans les communes de Batouri et de Njombé.....   | 104 |
| 2- Effets de l'action de l'IECD sur le plan humain dans les communes de Batouri et de Njombé.....   | 106 |
| II- LES DIFFICULTES OU LIMITES DE L'ACTION DE L'IECD, .....   | 109 |
| ET LES PERSPECTIVES AU CAMEROUN ET DANS LES COMMUNES DE<br>BATOURI ET DE NJOMBE .....   | 109 |
| A- LES DIFFERENTES DIFFICULTES DE L'ACTION DE L'IECD AU<br>CAMEROUN, ET DANS LES COMMUNES DE BATOURI ET NJOMBE.....                             | 109 |
| 1- Les limites au niveau structurel et dans la coopération avec les acteurs étatiques, non-étatiques du Cameroun.....                           | 109 |
| 2- Les limites de l'action de l'IECD au sein des EFA de Batouri et de Njombé.....   | 112 |
| B- LES PERSPECTIVES DE L'ACTION DE L'IECD AU CAMEROUN ET DANS<br>LES EFA DE BATOURI ET DE NJOMBE.....   | 114 |
| 1- Les défis de l'action de l'IECD au niveau de sa structure et de sa coopération avec les acteurs étatiques et non étatiques au Cameroun ..... | 115 |
| 2- Les suggestions de l'action de l'IECD au niveau de ses centres (EFA de Batouri et de Njombé) .....   | 117 |
| CONCLUSION GENERALE .....   | 120 |
| BIBLIOGRAPHIE .....   | 123 |
| ANNEXES .....   | 132 |
| TABLE DES MATIERES .....  | 142 |